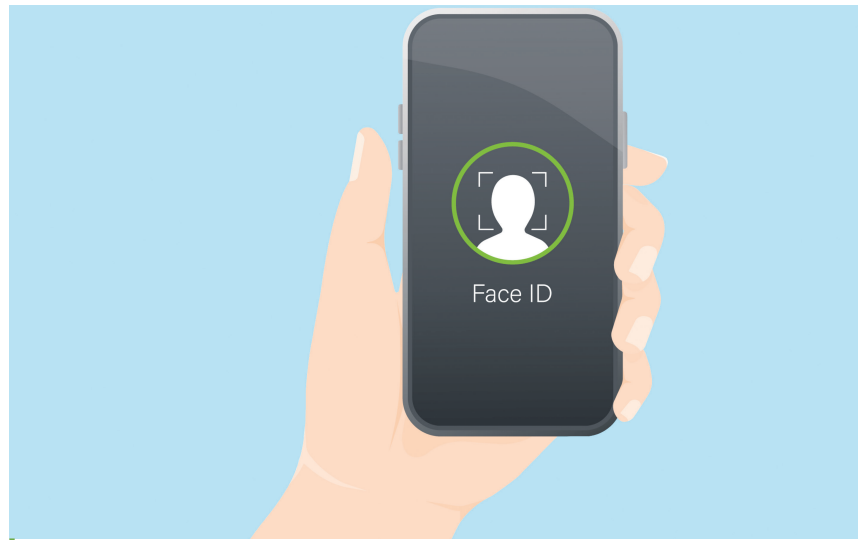


DANS CE NUMÉRO

- 4. Arrêté
- 5. Tribunal cantonal
- 5. Ministère public
- 6. Culture, infrastructures et ressources humaines
- 6. Economie, innovation, emploi et patrimoine
- 6. Finances et agriculture
- 6-7. Institutions, territoire et sport
- 6. Jeunesse, environnement et sécurité
- 6. Santé et action sociale
- 10. Tribunaux d'arrondissement
- 10. Justices de paix
- 13. Poursuites
- 13. Faillites
- 13. LP. – Divers
- 14. Marchés publics
- 18. Communes
- 20. Permis de construire
- 24. Registre du commerce

ADMINISTRATION

Le Canton de Vaud simplifie l'accès aux démarches en ligne avec l'identification par vidéo



Hanna



Il est désormais possible d'ouvrir un compte entièrement à distance sur le portail sécurisé du Canton.

Obtenir un extrait du registre des poursuites, annoncer un déménagement en ligne, s'inscrire dans une école professionnelle, remplir sa déclaration d'impôts, commander des actes d'Etat civil... Depuis plusieurs années, la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) et les services de l'administration cantonale vaudoise facilitent la vie de la population et des entreprises en mettant à leur disposition un nombre croissant de prestations en ligne, accessibles partout et en tout temps. A l'heure actuelle, plus de 100 démarches peuvent être réalisées à distance.

Un compte qui offre plusieurs avantages

Ouvrir un compte permet d'accéder à l'ensemble des prestations en ligne, y compris celles nécessitant de vérifier l'identité de la personne. C'est le cas, par exemple de la consultation de son dossier fiscal ou d'une demande de duplicata du permis de conduire. L'ensemble des prestations disponibles peuvent être retrouvées à l'adresse vd.ch/en-ligne.

Et ce n'est pas le seul avantage: grâce à son espace personnel ou professionnel, accessible 24h/24, il est facile de gérer et suivre l'ensemble de ses demandes, avec une progression sauvegardée et des formulaires préremplis avec les informations déjà connues de l'administration, comme les noms, prénoms et dates de naissance. Au besoin, les usagères et usagers bénéficient d'une assistance personnalisée pour

l'utilisation des services en ligne du Canton. Enfin, la sécurité et la confidentialité sont renforcées grâce à des vérifications strictes et la double authentification.

Un simple rendez-vous, par webcam ou au guichet

Pour ouvrir son compte et accéder au portail sécurisé, trois étapes suffisent:

1. Demander un moyen d'identification électronique (MIE), émis par le Canton, à l'adresse vd.ch/demande-mie
2. Faire vérifier son identité en prenant rendez-vous pour l'étape d'identification, soit par vidéo depuis un ordinateur, soit en quelques minutes au guichet d'une préfecture ou du Service des automobiles et de la navigation (SAN) de Lausanne.
3. Activer son compte en suivant les instructions reçues dans l'e-mail d'activation. Il est alors possible de bénéficier de tous les avantages de son espace personnel.

Simplicité et sécurité

Le Conseil d'Etat, en mettant à disposition des habitant-e-s un espace de cyberadministration conçu et géré par l'Etat, entend simplifier leurs démarches tout en maximisant la sécurité et le respect des données personnelles. Au premier semestre 2024, plus de 800'000 demandes ont transité par l'espace de cyberadministration vaudois. ■

Publicité

MARÉCHAUX
pour être au courant.

Installations électriques
Télécom et domotique

www.marechaux-lausanne.com
021 654 26 26

Allez-vous voter ?

Oui

Non



**Le 9 février 2025,
votre voix compte.**

Plus d'informations sur vd.ch/on-vote



Le Conseil d'État veut accélérer la mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes handicapées

Le Conseil d'État demande au Grand Conseil 24,7 millions de francs pour financer l'adoption de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand).

16,9 millions de francs sont destinés à mettre aux normes les arrêts de bus situés le long des routes cantonales hors traversée de localité qui seront jugés prioritaires et proportionnés. De plus, 7,8 millions seront mis à disposition des communes sous forme de subvention pour les inciter à mettre en conformité les arrêts dont elles sont propriétaires.

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir emprunter les transports publics facilement et de manière autonome, indique la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. Ces adaptations bénéficient aussi aux personnes à mobilité réduite, c'est-à-dire par exemple, les personnes âgées, aux personnes accompagnées de jeunes enfants, blessées ou avec un bagage lourd.

Entrée en vigueur en 2004, la loi donnait vingt ans pour mettre en conformité les infrastructures de transports publics. Si le matériel roulant a été globalement bien adapté, la mise en œuvre est moins avancée pour les infrastructures, en particulier les arrêts de bus. Aujourd'hui, sur les 2300 arrêts de bus concernés dans le canton de Vaud, seuls 9% sont conformes à la LHand.

«Ces montants visent à donner un coup d'accélérateur pour combler un important retard, le plus rapidement et efficacement possible, souligne Nuria Gorrite, conseillère d'État en charge des infrastructures. Pour le Conseil d'État, il est essentiel non seulement de mener une politique de mobilité multimodale et durable reposant sur le développement des transports publics, mais aussi d'offrir une accessibilité universelle à ces modes de transport plus respectueux de l'environnement. Ainsi, le Canton se doit d'être exemplaire et mettre aux normes les arrêts de bus qui sont sous sa responsabilité.»

Priorités fixées

Quelque 400 arrêts de bus sont situés sur les routes cantonales en dehors des localités, dont 30 sont conformes. Afin d'intervenir efficacement, des critères ont permis d'effectuer une priorisation, comme le nombre de montées par jour aux arrêts et leur proximité avec des établis-



Aujourd'hui, sur les 2300 arrêts de bus concernés dans le canton de Vaud, seuls 9% sont conformes à la LHand.

sements accueillant des personnes à mobilité réduite, tels que des hôpitaux et EMS. Pour le Canton, l'objectif est également de pouvoir offrir au moins un arrêt conforme à la LHand par localité. Cette priorisation a permis d'identifier quelque 80 arrêts à mettre aux normes ces prochaines années via le financement sollicité auprès du Grand Conseil et dont il s'agira encore, dans le cadre des études d'avant-projet, d'en démontrer la proportionnalité.

Pour qu'un arrêt de bus soit conforme, la hauteur de ses bordures doit être adaptée, afin que les usagers et usagers puissent entrer dans les bus à niveau, c'est-à-dire sans marche ou seuil, de même que la largeur des quais. En fonction de la situation et des infrastructures existantes, les travaux peuvent être plus conséquents pour garantir l'accessibilité à l'arrêt (terrassement, trottoir, aide à la traversée, etc.).

Accompagner les communes

Les communes sont quant à elles responsables de 1900 arrêts, dont environ 180 sont conformes. Les crédits demandés permettront d'accorder des subventions à hauteur de 30% des coûts des travaux et pour un montant maximal de 15'000 francs par quai. Ce programme d'impulsion soutiendra la mise aux normes d'environ 250 arrêts sous responsabilité des communes, les crédits devant être engagés dans un délai de quatre ans après leur entrée en vigueur. Une brochure d'information technique sera par ailleurs mise à disposition des communes, pour les aider à planifier et réaliser les travaux.

Les arrêts ferroviaires ne sont pas compris dans les aides financières proposées par le Conseil d'État. Ils sont en effet de la responsabilité des entreprises de transport qui les exploitent. ■



ARRÊTÉ **221.315.1**
**sur l'obligation de l'utilisation de la formule officielle au
 changement de locataire pour l'année 2025 (ALFOCL)**

du 18 décembre 2024

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

vu l'article 4 de la loi du 7 mars 1993 sur l'utilisation d'une formule officielle au
 changement de locataire

arrête

Art. 1 Formule officielle

¹ Pour l'année civile 2025, l'utilisation de la formule officielle au changement de
 locataire dûment agréée par le canton, au contenu conforme au spécimen annexé,
 n'est pas obligatoire dans les districts d'Aigle et de Broye-Vully.

Texte de la formule officielle au changement de locataire
 pouvant comporter pour seul ajout le logo de celui qui en fait l'usage

**NOTIFICATION DE LOYER
 LORS DE LA CONCLUSION D'UN NOUVEAU BAIL**

Bailleur : Locataire :

Représentant :

Commune, rue, numéro, étage, nombre de pièces :

Conformément à l'article 270 al. 2 du Code des obligations (CO), nous vous communiquons ce qui
 suit :

LOYER DU PAR LE PRECEDENT LOCATAIRE DEPUIS LE :

	Annuel	Trimestriel	Mensuel
Loyer net	CHF	CHF	CHF
Frais chauffage, eau chaude et frais accessoires Acpte <input type="checkbox"/> ou Forfait <input type="checkbox"/>	CHF	CHF	CHF
Total	CHF	CHF	CHF

NOUVEAU LOYER DES L'ENTREE EN VIGUEUR DU BAIL :

	Annuel	Trimestriel	Mensuel
Loyer net	CHF	CHF	CHF
Frais chauffage, eau chaude et frais accessoires Acpte <input type="checkbox"/> ou Forfait <input type="checkbox"/>	CHF	CHF	CHF
Total	CHF	CHF	CHF

Motifs de la hausse éventuelle :

Ce nouveau loyer peut, dans les trente jours qui suivent la réception de la chose (entrée dans
 l'appartement), être contesté comme abusif devant la commission de conciliation compétente (voir au
 verso) ; si tel n'est pas le cas, il est tenu pour accepté.

Lieu et date :

Signature :

Formule agréée pour le Canton de Vaud le

Art. 2 Abrogation

¹ L'arrêté du 20 décembre 2023 sur l'obligation de l'utilisation de la formul
 officielle au changement de locataire est abrogé.

Art. 3 Exécution

¹ Le Département des institutions, du territoire et du sport est chargé de l'exécutio
 du présent arrêté qui entre en vigueur avec effet au 1er janvier 2025.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 18 décembre 2024.

La présidente:

Le chancelier:

C. Luisier Brodard

M. Staffoni

Annexes

1. Spécimen de formule officielle au changement de locataire

Date de publication : 14 janvier 2025

Liste des commissions de conciliation

Préfecture d'Aigle Place du Marché 2 1860 Aigle	Préfecture de la Riviera Pays-d'Enhaut Rue du Simplon 22 1800 Vevey	Préfecture de Lavaux-Oron Chemin de Versailles 6 1096 Cully	Préfecture de la Broye-Vully Rue du Temple 6 1530 Payerne
Préfecture du Gros-de-Vaud Place Emile Gardaz 8 1040 Echallens	Préfecture de Lausanne Place du Château 1 1004 Lausanne	Préfecture de l'Ouest Lausannois Rue des Verdaux 2-4 1020 Renens	Préfecture de Morges Place St-Louis 4 1110 Morges 1
Préfecture du Jura- Nord Vaudois Rue des Moulins 10 1401 Yverdon-les-Bains	Préfecture de Nyon Rue Juste-Olivier 8 1260 Nyon		

CODE DES OBLIGATIONS - Extrait des dispositions applicables

Art. 269 - A. Loyers abusifs - I. Règle

Les loyers sont abusifs lorsqu'ils permettent au bailleur d'obtenir un rendement excessif de la chose
 louée ou lorsqu'ils résultent d'un prix d'achat manifestement exagéré.

Art. 269a - II. Exceptions

Ne sont en règle générale pas abusifs les loyers qui, notamment:

- se situent dans les limites des loyers usuels dans la localité ou dans le quartier;
- sont justifiés par des hausses de coûts ou par des prestations supplémentaires du bailleur;
- se situent, lorsqu'il s'agit de constructions récentes, dans les limites du rendement brut permettant de couvrir les frais;
- ne servent qu'à compenser une réduction du loyer accordée antérieurement grâce au report partiel des frais usuels de financement et sont fixés dans un plan de paiement connu du locataire à l'avance;
- ne compensent que le renchérissement pour le capital exposé aux risques;
- n'excèdent pas les limites recommandées dans les contrats-cadres conclus entre les associations de bailleurs et de locataires ou les organisations qui défendent des intérêts semblables.

Art. 270 - E. Contestation du loyer. I Demande de diminution du loyer. 1 Loyer initial

¹ Lorsque le locataire estime que le montant du loyer initial est abusif au sens des art. 269 et 269a, il
 peut le contester devant l'autorité de conciliation dans les 30 jours qui suivent la réception de la chose
 et en demander la diminution:

- s'il a été contraint de conclure le bail par nécessité personnelle ou familiale ou en raison de la situation sur le marché local du logement et des locaux commerciaux; ou
- si le bailleur a sensiblement augmenté le loyer initial pour la même chose par rapport au précédent loyer.

² En cas de pénurie de logements, les cantons peuvent rendre obligatoire, sur tout ou partie de leur territoire, l'usage de la formule officielle mentionnée à l'art. 269d pour la conclusion de tout nouveau bail.

ARRÊTÉ**840.15.181224.1**

fixant pour l'année 2025 la liste des districts touchés par la pénurie au sens de l'art. 2 de la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

du 18 décembre 2024

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

vu l'art. 2 de la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

vu le préavis du Département des institutions, du territoire et du sport

arrête

Art. 1 Taux de logements vacants par district

¹ Les taux de logements vacants par districts valables pour l'année 2025 sont les suivants :

Taux de logements vacants en % par district Canton de Vaud

Districts	2022	2023	2024	Moyenne 2022-2024
Aigle	1.62	1.57	1.81	1.67
Broye-Vully	1.84	1.51	1.31	1.55
Gros-de-Vaud	1.13	0.89	0.67	0.90
Jura-Nord vaudois	1.40	1.21	1.25	1.28
Lausanne	0.56	0.61	0.62	0.60
Lavaux-Oron	1.02	0.92	0.82	0.92
Morges	0.96	0.83	1.04	0.94
Nyon	1.12	1.22	1.25	1.19
Ouest lausannois	1.27	0.46	0.47	0.73
Riviera-Pays-d'Enhaut	1.17	1.16	0.85	1.06
Canton	1.10	0.98	0.96	1.01

Pour l'année 2025, la LPPPL :

- s'applique pleinement (contrôles des loyers pouvant aller jusqu'à dix ans) dans les cinq districts suivant : Gros-de-Vaud, Lausanne, Lavaux-Oron, Morges et Ouest lausannois ;
- s'applique de manière allégée (durée maximale des contrôles des loyers réduite à cinq ans, art. 14 et 21 LPPPL) dans les trois districts suivants : Jura-Nord vaudois, Nyon et Riviera-Pays-d'Enhaut ;
- ne s'applique pas en ce qui concerne son Titre II (préservation du parc locatif) dans les deux districts suivants : Aigle et Broye-Vully.

² Il est précisé que les dispositions du Titre III (promotion du parc locatif) s'appliquent dans tous les districts, à l'exception de celles sur le droit de préemption (art. 31 à 38), qui s'appliquent uniquement dans les huit districts touchés par la pénurie.

Art. 2 Exécution

¹ Le Département des institutions, du territoire et du sport est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur avec effet au 1er janvier 2025.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 18 décembre 2024.

La présidente:

C. Luisier Brodard

Le chancelier:

M. Staffoni

Date de publication : 14 janvier 2025

TRIBUNAL CANTONAL**EXAMENS POUR L'OBTENTION DU BREVET D'AVOCAT**

Une session d'examens pour l'obtention du brevet d'avocat aura lieu du **12 juin au 4 juillet 2025** (art. 2 al. 1 du Règlement du 8 mars 2016 sur les examens d'avocat).

Les candidats sont invités à envoyer jusqu'au 14 mars 2025 leur demande d'inscription accompagnée des documents exigés (cf. art. 32 et 66 de la loi du 9 juin 2015 sur la profession d'avocat et l'art. 2 al. 2 dudit règlement) au

Secrétariat général de l'ordre judiciaire
Palais de justice de l'Hermitage
Route du Signal 8
1014 Lausanne

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

DECISION

Le Tribunal cantonal:

a nommé

à la Justice de paix du district de l'Ouest lausannois:

- Assesseur-e-s: M. Benoît JACQUAT
M. Pascal ROCHAT
M^{me} Adélaïde TSCHANZ

à la Justice de paix du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut:

- Assesseur-e-s: M. Aidan MACCABE
M^{me} Françoise ROLLE
M^{me} Albertine VICINI

au Tribunal d'arrondissement de La Côte:

- Vice-président: M. Björn BETTEX

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

MINISTÈRE PUBLIC**DECISION**

Vu l'art. 8 al. 1 LMPu,

le Collège des procureurs:

a nommé

- Procureur: M. Jean-Philippe DUMOULIN, dès le 3 février 2025.

Le Collège des procureurs

FONDATION MEA NAM KHONG

Lausanne, CHE-114.296.994

Dissolution et appel aux créanciers

Lors de l'assemblée du Conseil de fondation du 25 septembre 2024, la dissolution de la Fondation **MEA NAM KHONG** a été décidée conformément à l'article 19 des statuts. Conformément à l'article 913 du Code des Obligations, les créanciers éventuels de la Fondation sont invités à faire valoir leurs créances dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Les créances doivent être adressées par écrit à :

Fondation MEA NAM KHONG
Rue du Liseron 9
1006 Lausanne

Passé ce délai, les actifs de la fondation seront répartis conformément aux dispositions statutaires et légales.

VOUS ÊTES ABONNÉS ?

 Retrouvez votre journal en version **e-paper** sur www.faovd.ch (les mardis et vendredis dès 6h)

CULTURE, INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES HUMAINES

Commune de Moudon

Le département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) décide d'approuver les plans du projet de réaménagement de la jonction sud, d'élargissement du giratoire Burnand, de la création d'un nouveau giratoire - Pussaz, de la construction d'une rampe d'accès en direction de Berne, de la construction d'une voie d'accélération en direction de Lausanne - Route cantonale 601-B-P hors traversée de la localité.

Cet avis est émis par la Direction générale de la mobilité et des routes, Division finances et support, le 08.01.2025.

ECONOMIE, INNOVATION, EMPLOI ET PATRIMOINE

En date du 20 décembre 2024, la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a approuvé:

- Le règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants de la commune de Montcherand.

Les objets adoptés par un conseil communal ou intercommunal sont susceptibles de référendum communal ou intercommunal, dans les 10 jours qui suivent la présente publication (art. 160ss de la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques ; BLV 160.01).

En outre, les objets approuvés susmentionnés - ou le refus de l'approbation des objets susmentionnés - sont susceptibles d'une requête à la Cour constitutionnelle dans un délai de 20 jours à compter de la présente publication (art. 3 al. 3 et 5 al. 2 de la loi du 5 octobre 2004 sur la juridiction constitutionnelle ; BLV 173.32).

Service de la population
Division communes et nationalité

Caisse cantonale de chômage

A vous Monsieur GONCALVES SANTANA Helder Filipe, né le 10 juillet 1980, domicile inconnu.

En date du 17 octobre 2024, la caisse cantonale de chômage a rendu une décision de restitution de prestations indues.

La décision peut être consultée auprès de la caisse cantonale de chômage sise Caroline 9 bis à 1014 Lausanne. 99342

FINANCES ET AGRICULTURE

Versement des paiements directs et contributions complémentaires pour l'année 2024

En application des dispositions légales suivantes

- Ordonnance fédérale du 23 octobre 2013 sur les paiements directs versés dans l'agriculture (OPD), art. 97 et 109.

Pour les exploitants inscrits en vertu de l'art. 97 OPD, il est rappelé le contenu de l'art. 109 OPD:

Art. 109 Versement des contributions aux exploitants

- ¹ Le canton peut verser un acompte aux exploitants au milieu de l'année.
- ² Il verse les contributions au plus tard le 10 novembre de l'année de contributions, à l'exception des contributions dans la région d'estivage et de la contribution de transition.
- ³ Il verse les contributions dans la région d'estivage et la contribution de transition au plus tard le 20 décembre de l'année de contributions.

- Règlement 910.03.1 d'application de la loi sur l'agriculture vaudoise (RLVLAgr) du 15 décembre 2010.

SECTION III CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES ET AIDES
INDIVIDUELLES CANTONALES

Art. 37 Demandes et annonces préalables

¹ Sous réserve de dispositions particulières, le service fixe et publie, par communiqué officiel, les délais ainsi que les modalités de dépôt des demandes concernant :

- a. les contributions fédérales et les aides individuelles cantonales ;
- b. les inscriptions aux divers programmes y relatifs.

Art. 38 Décision d'octroi

¹ Après vérification du respect des conditions requises, le service notifie au requérant une décision, motivée en cas de refus ou de réduction des montants prévus.

² L'octroi des aides individuelles cantonales est conditionné au respect par les requérants des normes légales dans leur exploitation, en particulier en matière sanitaire, environnementale et de protection des animaux

Les versements des paiements directs et contributions complémentaires pour l'année 2024 ont été effectués.

Les exploitants qui n'ont pas obtenu de décompte et/ou décision relative à leur demande de contribution dans les délais de l'art. 109 OPD, art. 37 et art. 38 (RLVLAgr) sont priés de prendre contact avec la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (021/316.62.25) ou par mail info.paiementsdirects@vd.ch, dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Morges, janvier 2025

Paiements directs et données agri-viticoles

INSTITUTIONS, TERRITOIRE ET SPORT

Préfecture du district Riviera-Pays-d'Enhaut

Le président de la commission de conciliation en matière de baux à loyer

A vous Florence Labarre, locataire d'un garde-meubles sis à la rte des Mosses 15, 1660 Château-d'Oex.

D'office vous êtes citée à comparaître personnellement devant la commission de conciliation en matière de baux à loyer que je préside à l'audience du mardi 11 février 2025 à 10h00, à la Préfecture du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, Bâtiment Communal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex, pour être entendue au sujet d'une demande d'expulsion pour défaut de paiement présentée par M. Jean-Pierre Urweider.

Le président: **Roland Berdoz**

Préfecture du district de la Broye-Vully

La présidente de la commission de conciliation en matière de baux à loyer

A vous HALIT Teddy, précédemment domicilié à Grand'Rue 35, 1588 Cudrefin, actuellement sans domicile connu.

D'office vous êtes cité à comparaître personnellement devant la Commission de conciliation en matière de baux à loyer à l'audience du mercredi 22 janvier 2025 à 9h15, à la Préfecture du district de la Broye-Vully, rue du Temple 6, 1530 Payerne, pour y être entendu au sujet d'une action ouverte par M.j.v. vd SA en liquidation, représentée par M^c Gaëtan-Charles BARRAUD, avocat, relative à l'appartement sis Grand-Rue 35, 1588 Cudrefin.

La présidente: **Anne Marion Freiss, Préfète**

JEUNESSE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

LAUSANNE

La commandante de la Police cantonale

Au(x) détenteur(s) du/des véhicule(s) suivant(s):

1. **3854 - VOITURE DE TOURISME (FR) G764AD, OPEL MERIVA, GRISE, CHÂSSIS W0L0XCE7554297714**

Vous disposez de 30 jours à partir de la date de parution pour récupérer votre/ vos véhicule(s) en vous présentant, durant les jours ouvrables, à la réception de la Police cantonale, Centre de la Blécherette – chemin de la Lanterne 2, au Mont-sur-Lausanne. Passé ce délai, l'engin/les engins en question sera/seront vendu(s) aux enchères, conformément à l'article 26/a de la LVCR ou, si sa/leur valeur vénale ne couvre pas les frais, acheminé(s) auprès d'une entreprise de démolition.

La commandante de la Police cantonale

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

La cheffe du département de la santé et de l'action sociale a approuvé le **8 janvier 2025**:

- le règlement et tarifs des sépultures et du cimetière de la Commune de Commugny.

Direction générale de la santé

INSTITUTIONS, TERRITOIRE ET SPORT

SOMMATIONS – Les suivants, sans domicile connu, sont sommés de payer aux bureaux des préfectures respectives, dans les trente jours, l'amende et les frais auxquels ils sont condamnés. Le détail de la (des) condamnation(s) est tenu à disposition auprès de la préfecture concernée.

A défaut de paiement dans ce délai dès la date ci-dessus, il pourra être procédé à des poursuites, et, le cas échéant, à l'exécution de la peine privative de liberté de substitution, en application des dispositions de la loi sur l'exécution des condamnations pénales du 4 juillet 2006.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	
Préfecture de Lausanne		
ADANMA Steven, 12.02.1993	16.12.2024	0006590
AGOVIC Indira, 01.01.1998	06.01.2025	0006958
ALASHKAR Walid, 30.11.1987	06.01.2025	0007295
ARCHFARI Fouad, 06.05.1987	06.01.2025	0006496
ARIZA Melker, 10.12.1981	06.01.2025	0006351
	06.01.2025	0006957
ATF ALLAH Saad, 02.04.1986	06.01.2025	0007453
AZIZI Aii, 10.08.1998	06.01.2025	0007293
AZOBUE Joe, 24.07.1986	06.01.2025	0007301
BASSAY Jabbi, 12.03.1994	06.01.2025	0006992
BEJAN Madalin, 16.07.1984	06.01.2025	0006976
BELTADZE Temur, 11.09.1990	19.12.2024	0006900
BEN YOUSSEF Karim, 05.04.1980	19.12.2024	0006850
BENSADOUNE SAAD Madjid, 20.06.1976	19.12.2024	0006863
BIASCO Luigi, 22.03.1977	06.01.2025	0006899
BOENUS Bederdin, 02.12.1996	12.12.2024	0006426
BONNEFOY Anton Fran Paco, 17.12.1996	06.01.2025	0006975
BOUANANI Abdelwaheb, 09.05.1999	16.12.2024	0006465
BOURAS Salim, 30.01.1992	16.12.2024	0006497
BOUZITOUNE Ayoub, 01.01.1992	23.12.2024	0006991
BOËTTÉ Lucas, 10.05.1999	23.12.2024	0007048
BUBACAR Sinchateh, 01.01.1999	06.01.2025	0006917
BUTTICAZ Clauvine, 04.09.1994	19.12.2024	0006776
CALMEL Philippe, 27.11.1964	07.01.2025	0007037
CASTIELLO Antonio, 07.12.2004	16.12.2024	0006264
CHAKOUR Hamidou, 08.11.2000	19.12.2024	0006012
CIURAR Alin-Petrisor, 25.12.2003	16.12.2024	0006499
CORLU ASENSA Tugce, 04.10.1998	06.01.2025	0005908
COULIBALY Daouda, 03.11.1987	06.01.2025	0006962
CRINE Ahmad, 16.09.1992	06.01.2025	0006509
CROT Méloody, 09.04.1984	06.01.2025	0007298
D'ALESSANDRO Léa, 20.08.1992	23.12.2024	0006880
DANIEL Loren, 04.12.1997	19.12.2024	0006855
	12.12.2024	0006418
	12.12.2024	0006421
DAOUD Ben Aissa, 14.01.1999	12.12.2024	0006273
DEFERNE Yann, 29.07.1993	16.12.2024	0006273
DEMETER Georges, 31.12.1990	06.01.2025	0006679
DEMIRTAS Ishak, 25.03.1991	07.01.2025	0006897
DERNI Najette, 29.12.1974	06.01.2025	0005959
DIALLO Seku, 01.08.1994	16.12.2024	0006120
DJEMAI Rabah, 01.02.1997	19.12.2024	0006723
DMYTRICK Kevin, 26.04.1994	23.12.2024	0006846
DOS SANTOS F. Matheus, 16.05.1998	07.01.2025	0006875
EL HAISSOUF Fatima Zahra, 23.11.1998	06.01.2025	0007208
ELALLOUI Khalil, 05.11.1995	06.01.2025	0007299
ENDELADZE Vepkhia, 17.08.1971	19.12.2024	0006117
FOFANA Moustapha, 21.05.1985	23.12.2024	0006653
FOTCHINE TCHAPTCHET Aime, 10.06.2024	06.01.2025	0005843
GARENEAUX Mathilde, 20.02.2001	06.01.2025	0007425
GERON Olivier, 22.03.1982	06.01.2025	0005956
GRANDVUILLEMIN R?mi, 01.11.1983	06.01.2025	0007088
GROSS Michael, 22.02.1984	06.01.2025	0006937
HAMARAS Bahaeddine, 01.03.1995	23.12.2024	0006382
HAMDANE Semane, 12.05.1991	19.12.2024	0006871
HARUNA Abass, 12.11.1992	19.12.2024	0006773
HILTBRUNNER Thomas, 05.06.1997	23.12.2024	0006942
HUSSEINI Omid, 01.01.1997	06.01.2025	0007306
ILIGHI Chafik, 09.04.1996	12.12.2024	0005954
ION Narghita, 26.10.1980	06.01.2025	0006882
JOLISSAINT Killian, 01.04.2003	06.01.2025	0007076

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	
KASIMI Yassin, 03.03.2001	19.12.2024	0005844
KEITA Mady, 01.01.1995	16.12.2024	0006554
KILASONIA Levan, 26.05.1989	16.12.2024	0006599
KISISHVILI Gela, 14.08.1974	19.12.2024	0006794
KOCHER-HAIDER Héliane, 10.07.1996	23.12.2024	0006870
KUKHALASHVILI Nikoloz, 27.01.1991	19.12.2024	0006098
LACATUS Chisiu-Laurentiu, 20.08.1989	19.12.2024	0006778
LACATUS Garofita, 06.02.1990	19.12.2024	0006775
	06.01.2025	0007456
LAGE MATIAS DA SILVA Flavio, 29.06.1989	06.01.2025	0007187
LAMIN Zakarya, 24.06.1998	23.12.2024	0006881
LEHMANN Naoh, 08.08.2002	19.12.2024	0006553
LEKASVILI Levan, 26.05.1989	20.12.2024	0006869
LEKISHVILI Givi, 10.04.1989	23.12.2024	0006887
LOMBARDOT Manuel, 01.01.1901	16.12.2024	0006631
LOVER Emy, 13.08.1975	12.12.2024	0006436
	19.12.2024	0006340
LUNCA Aurel, 24.05.2003	19.12.2024	0006101
MAIA Fabrice, 13.04.1981	06.01.2025	0007291
MEJRI Wael Wal, 12.11.1985	19.12.2024	0006852
MONOK Christopher Julian, 15.04.1988	06.01.2025	0007200
MONTEIRO VARELA Elisander, 02.01.2000	19.12.2024	0006551
MUKBANIANI Levan, 28.06.1985	06.01.2025	0006515
NERZ Eric, 30.06.1980	16.12.2024	0006550
NOTAR Stelian, 21.08.1967	19.12.2024	0006777
NOURI Khaled, 12.07.1990	06.01.2025	0006505
OHACHENI Ikechukwu, 28.01.1987	06.01.2025	0007296
ORIERE Destiny, 14.02.1999	06.01.2025	0006925
OTHOMAN Rih, 24.02.1994	06.01.2025	0006977
OUIBAR Adil, 19.03.1994	06.01.2025	0007495
OUNNAS Amine, 18.07.1994	06.01.2025	0006971
PACHECO RODRIGUEZ Marcio, 03.11.1999	06.01.2025	0007206
PAYAGE Eric, 30.01.1964	19.12.2024	0006536
PERISCAL MERCEDES Mauro, 26.07.2000	06.01.2025	0005938
PERRET Vanessa, 12.08.1987	06.01.2025	0006895
PINTEA Maria, 15.05.1999	19.12.2024	0006093
POSADZKI Laurent, 10.05.1976	16.12.2024	0006494
RADUCANU Nicusor, 01.07.1978	06.01.2025	0007454
RADUCANU Paris, 05.02.1968	19.12.2024	0006811
SAAD Madjid, 20.06.1976	06.01.2025	0007294
SAIDI Jihed, 29.05.2002	06.01.2025	0006512
SCHMID Damien, 27.10.1987	16.12.2024	0005943
SCHMITT Remi, 28.11.2001	23.12.2024	0007054
SELIN Daniel, 10.09.1994	07.01.2025	0006877
SELLAJ Ylber, 10.11.1976	16.12.2024	0006384
SERBAN Robert, 24.11.1994	19.12.2024	0006535
SERGHIE Rahmaninov, 29.08.1978	23.12.2024	0006888
SOUMARI Boualam, 21.05.1995	06.01.2025	0005955
SUNGU-MFUAMBI Domingo André, 21.03.1964	16.12.2024	0005958
SZEKELY György, 17.11.1982	12.12.2024	0006431
TAJJ Nassim, 23.06.2002	07.01.2025	0006747
TUNSU Mircea, 01.11.1973	19.12.2024	0005950
UKA Isioma, 15.02.1998	19.12.2024	0006851
VASILE Sever, 02.12.1992	06.01.2025	0006498
VASILEVA Krasimira, 15.03.2001	19.12.2024	0006552
VEZ Pierre, 24.07.1982	19.12.2024	0006865
VITA STANESCU DENCCU Dorina, 10.08.1998	23.12.2024	0006867
YASSAAD-CHERIF Mehdi, 04.02.2003	16.12.2024	0005902
YOUSUF Abdi Nazir, 16.04.1999	16.12.2024	0006392
ZIMMERLI Coralie, 05.05.1996	06.01.2025	0006500



Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé
Préfecture de Lavaux-Oron FERRARI Hugo, 24.05.1997	23.12.2024 0001289

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé
Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut FEAN Lucky, 23.02.1992	07.01.2025 0002784
LOVER Emy, 13.08.1975	07.01.2025 0002789

SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès de l'autorité qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
Préfecture d'Aigle				
HALIMI Hafiz, 20.10.1982	23.12.2024	7	800.-	0002289
Préfecture du Gros-de-Vaud				
BRANDNER Antoine, 04.06.1981	07.01.2025	3	260.-	0001237
	07.01.2025	2	180.-	0001222
CHENOUIFA Abdel, 07.11.1997	07.01.2025	3	250.-	0001290
ELJ Hamza, 30.12.1997	07.01.2025	3	250.-	0001260
FREIXE Henri, 05.12.1994	08.01.2025	1	60.-	0001481
GRAO Cyrille, 27.04.1981	07.01.2025	2	120.-	0001367
MITREV Kire, 06.04.1999	08.01.2025	8	800.-	0001346
RENAUX Emilie, 27.12.1980	07.01.2025	2	120.-	0001491
SAIDI Ilyas, 20.07.2000	18.12.2024	2	120.-	0001519
SZTOJKO Adriana, 05.06.1989	07.01.2025	2	120.-	0001322
Préfecture de Lausanne				
ADLA Boumediene, 12.11.2003	06.01.2025	2	200.-	0007842
ALOMRANI Lamin, 01.01.2005	03.01.2025	1	100.-	0008054
ALVES DE SOUSA Rui, 24.10.1986	06.01.2025	1	100.-	0000014
AMASOKO Samuel, 25.04.2004	19.12.2024	2	150.-	0006966
AYMANE Karmi, 16.11.1998	12.12.2024	6	550.-	0007623
BELHADJ Sidali, 09.11.2002	12.12.2024	3	250.-	0007209
BELLENOT Mostafa, 28.09.1989	06.01.2025	1	100.-	0000015
BEN AIM Oussama, 29.09.2000	12.12.2024	5	450.-	0007577
BEN SEGIR Hamza, 27.12.1997	06.01.2025	10	1000.-	0007780
BENHADDI Ismail, 13.05.1999	19.12.2024	4	400.-	0006507
BENMIRABET Hussein, 28.10.1998	12.12.2024	2	200.-	0005774
BENNOUR Ahmed, 17.12.1998	12.12.2024	2	150.-	0007186
BENSADOUNE Majid, 20.06.1983	12.12.2024	2	200.-	0007849
BESSON Vincent, 04.09.1987	19.12.2024	2	150.-	0007412
BIN MAHMOUD Ahmad, 01.04.2000	12.12.2024	3	250.-	0007225
BOGDAN Danciu, 23.08.1969	07.01.2025	4	400.-	0007559
BOGGIANO MONSALVE Andrea Pierangela, 19.08.1994	19.12.2024	3	250.-	0007633
BORISOV Khristo, 25.03.1998	20.12.2024	10	1000.-	0007803
BOUGHEBRIOU Celia, 24.10.2004	20.12.2024	4	400.-	0006705
BRANDNER Antoine, 04.06.1981	19.12.2024	2	120.-	0007320
	19.12.2024	2	180.-	0007308
BRUNCO Cinzia, 25.01.1974	23.12.2024	4	400.-	0007018
BUCHI Julius, 12.06.1997	03.01.2025	2	200.-	0008025
BUSCH Frederik, 29.08.2003	06.01.2025	4	400.-	0007363
CAROLEA Danciu, 28.02.1986	12.12.2024	10	1000.-	0007214
CAROLEA Iova, 23.06.1979	03.01.2025	1	50.-	0008059
	03.01.2025	9	850.-	0007924
CEESAY BAH Manjang, 01.02.1972	03.01.2025	2	200.-	0008021
CHERGUI Abdeljalil, 28.06.1999	12.12.2024	2	150.-	0007534
DA CONCEICAO NASCIMENTO Edimario, 25.04.1963	12.12.2024	2	200.-	0007782
DANIEL Anthony, 06.04.1987	06.01.2025	1	100.-	0000032
DEZ Yannis, 26.07.2000	06.01.2025	4	400.-	0007354
DIAME Omar, 15.09.2001	16.12.2024	4	400.-	0006984
DLAIA Faouzi, 30.06.1967	12.12.2024	2	150.-	0007615
	12.12.2024	2	150.-	0007582

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
DOS SANTOS RIBEIRO Vitor, 30.10.1990	06.01.2025	2	180.-	0007721
DZHIMI Farkash, 04.10.1976	19.12.2024	3	250.-	0007188
EDOBOR George, 05.05.1992	12.12.2024	2	200.-	0007765
EHIEDU Precious, 26.08.1997	03.01.2025	2	200.-	0008053
ELAFI Mounir, 25.10.1986	12.12.2024	2	200.-	0007784
FATHY Lamin, 15.08.1991	06.01.2025	1	100.-	0000017
FERNANDES PODOENCE José Luis, 29.09.1969	19.12.2024	4	400.-	0006796
FONTAINE Umberto, 20.04.1980	06.01.2025	1	100.-	0000030
GASSAB Hamza, 26.12.1991	03.01.2025	1	100.-	0008044
GAVRILA Mariana, 02.03.2004	12.12.2024	10	1000.-	0007571
GIURGIUVEANU Roxana-Liliana, 05.09.1988	19.12.2024	2	150.-	0005733
HUSSEIN Shyar, 01.05.1979	06.01.2025	1	100.-	0000012
IBRAHIMI Skender, 02.11.1995	19.12.2024	4	400.-	0006818
IKOUABOUE-DIMANA Yanis, 05.11.1998	06.01.2025	4	400.-	0007158
JAOUAD OUALI OUHADOU Mohamed, 25.09.1994	03.01.2025	2	200.-	0008011
KESY Arkadiusz, 26.10.1983	03.01.2025	5	500.-	0007919
KHAZARI Wael, 23.02.1994	03.01.2025	3	250.-	0008051
KHEZRI Wael, 23.02.1994	03.01.2025	2	200.-	0007864
LEFAIVRE Lukas, 02.01.2001	16.12.2024	6	600.-	0006613
LOPES PINTO André, 05.03.1986	19.12.2024	2	120.-	0007375
LOUMI Karim, 29.01.1994	12.12.2024	3	300.-	0007413
LOVER Emy, 13.08.1975	03.01.2025	2	200.-	0007858
MARQUES LECA Natercio, 04.08.1982	03.01.2025	2	200.-	0007857
MATALLAH Takieddine, 26.10.2005	30.12.2024	1	100.-	0006849
	06.01.2025	1	100.-	0000021
MOHAMMED Boukouiss, 08.08.1992	06.01.2025	2	200.-	0007766
MOUELLE Charles-Henry, 26.10.1995	12.12.2024	1	100.-	0007793
MUZAL Burak, 21.05.1992	19.12.2024	2	200.-	0006883
NIKOLOV Gueorgui, 16.04.1990	19.12.2024	2	200.-	0007568
OIAZI Newman, 10.10.2001	06.01.2025	1	100.-	0000016
OTHOMAN Rihi, 24.02.1994	06.01.2025	2	150.-	0006977
OUKHAM Karim, 25.09.1998	06.01.2025	4	400.-	0007774
PARAIPAN Constantin, 04.03.1981	12.12.2024	2	150.-	0007399
PEREZ CALVIÑO Diego, 22.11.1986	06.01.2025	1	60.-	0007750
POINT Alexandre, 29.01.2001	07.01.2025	2	200.-	0007953
PORTMANN Frédéric, 22.04.1996	06.01.2025	1	100.-	0000020
RADU Vasile, 05.07.1955	19.12.2024	5	500.-	0007585
RADUCANU Nicusor, 01.07.1978	03.01.2025	4	400.-	0008061
RENANE Yanis, 09.09.1998	03.01.2025	2	200.-	0008029
RIABOSHAPKO Nazar, 26.11.0011	06.01.2025	2	200.-	0007197
SANDU Izabela, 09.12.2003	12.12.2024	5	500.-	0007560
SHAQUIRI Mehdi, 28.03.2003	19.12.2024	3	250.-	0007189
SILLAH Lamin, 01.04.1998	06.01.2025	1	100.-	0000031
TATIURI Irakli, 14.12.1989	19.12.2024	3	300.-	0006749
TAVAREZ Lea, 14.02.2000	06.01.2025	2	150.-	0007794
TREILLÉ Michaël, 12.02.1986	07.01.2025	4	400.-	0007561
VIOGET Vincent, 21.12.1983	03.01.2025	3	250.-	0008038

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
Préfecture de Lausanne				
WATSON Ayyub, 14.05.2001	19.12.2024	5	500.-	0007404
YAHIA Sabri, 16.11.1985	19.12.2024	2	120.-	0007170
ZAGBAÏTHO-TAKAMOUD Zanaba, 07.07.1989	06.01.2025	3	250.-	0006751
Préfecture de Lavaux-Oron				
CISSÉ Djibril, 05.12.1981	24.12.2024	1	100.-	0004901
DARDOURI Abderrahmen, 04.09.2005	24.12.2024	4	400.-	0003789
PERRIN-SANCHEZ Marie, 14.08.1994	23.12.2024	6	600.-	0003730

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut				
AZZOUZ Slimane, 05.07.1995	08.01.2025	2	120.-	0002908
JIMENEZ Nicolas, 29.05.1988	07.01.2025	2	150.-	0002866
LOUKKAS Karim, 22.03.1983	08.01.2025	2	180.-	0002974
PEREIRA DA CUNHA Sergio, 07.12.1975	08.01.2025	3	260.-	0002898
REIFFEL David, 19.05.1987	07.01.2025	2	180.-	0002878
TADJINE Fatiha, 02.03.1982	08.01.2025	2	120.-	0003008
TCHOUBINEH Anne-Marie, 15.06.1951	07.01.2025	3	260.-	0002923
	07.01.2025	2	180.-	0002896

SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE CONVERSION – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès du préfet qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
Préfecture du Gros-de-Vaud				
DEMETER Noé, 20.05.1972	06.01.2025	1	100.-	0001145
ROCHAT Marius, 31.01.2003	06.01.2025	3	250.-	0000085
Préfecture de Lausanne				
ABDALMRAYAME Charif, 14.09.2000	13.12.2024	3	250.-	0005205
ABDELRAZAK Ismail, 22.01.2000	20.12.2024	9	850.-	0005399
ADAM Ihor, 20.05.1994	20.12.2024	3	250.-	0005391
ALMOULOVA Adil, 29.08.1980	20.12.2024	2	200.-	0005497
ANIBA Mohammed Réda, 25.07.1985	13.12.2024	2	200.-	0005536
AYMANE Karmi, 16.11.1998	20.12.2024	3	250.-	0005324
AZIZI Ali, 10.08.1998	13.12.2024	2	200.-	0005541
BACHTOUTI Ramzi, 27.07.1995	20.12.2024	1	100.-	0005524
BENACHOUR Nadera, 05.06.1987	20.12.2024	1	100.-	0004249
BOUKOUISS Mohammed, 08.08.1992	20.12.2024	2	200.-	0005600
CHAWIA Bagdad, 30.05.1999	13.12.2024	2	200.-	0005019
DANIEL Loren, 04.12.1997	20.12.2024	2	200.-	0005597
DAOUDI Morad, 28.08.1985	13.12.2024	6	600.-	0005577
DEMARS-LOB Sylvain, 30.10.1991	13.12.2024	3	300.-	0005557
EL HAIRANI Mohamed, 24.06.1991	20.12.2024	2	200.-	0005599
FILOMENO Franco, 26.03.1966	20.12.2024	2	200.-	0007371
FONDJO Gislain, 06.09.1982	13.12.2024	2	200.-	0005290
GHRISSI Idris, 26.11.1985	13.12.2024	2	200.-	0005591
HAIMER Nabil, 08.05.2004	20.12.2024	4	400.-	0005522

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
HYDARA Malick, 15.06.2002	20.12.2024	1	100.-	0005601
JABNOU Khaled, 05.11.1986	20.12.2024	7	650.-	0005323
KARABAS Inan, 01.02.1995	20.12.2024	2	150.-	0005349
LECOMTE Karim, 10.07.1988	13.12.2024	1	50.-	0005555
LOVER Emy, 13.08.1975	13.12.2024	4	400.-	0005532
	20.12.2024	2	200.-	0005490
MISSOUM Radouane, 10.09.2002	13.12.2024	10	1000.-	0005589
MOTAN Nicolae, 27.12.1991	20.12.2024	8	800.-	0005314
NDOUR Diouly, 17.04.2001	20.12.2024	2	150.-	0005318
NURCHEV Memed, 16.11.1995	13.12.2024	3	250.-	0005234
RAFFIN Andy, 10.02.2004	20.12.2024	2	150.-	0005412
SAAD Madjid, 20.06.1976	20.12.2024	2	200.-	0005617
SINGH Vikramaditya, 15.10.2003	06.01.2025	4	400.-	0005794
STOYKOV Daniel, 21.12.1996	20.12.2024	3	250.-	0005586
TREILLÉ Michaël, 12.02.1986	20.12.2024	5	500.-	0005380
VASILEVA Irina, 23.10.1992	13.12.2024	2	150.-	0005585
Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut				
AGOSTINO Luca, 13.11.1995	08.01.2025	2	120.-	0001507
AGOVIC Daniela, 03.01.1995	08.01.2025	5	450.-	0002180
KASTRATI Faton, 29.07.1985	08.01.2025	5	500.-	0001733
MARTINAT Arnaud, 24.02.1989	08.01.2025	4	400.-	0002213
NAPOLI Luca, 20.12.1994	08.01.2025	2	150.-	0002216
POLAT Murtaza, 21.07.1983	08.01.2025	2	120.-	0002250
SANTONI Thomas, 03.06.1999	08.01.2025	8	800.-	0002238
TODOR Zamzina Lova, 24.02.1985	08.01.2025	4	400.-	0002219

SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE DE CONVERSION – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le-a prévenu-e peut former opposition auprès de l'autorité qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance de conversion est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Amende et frais	Peine d'arrêts en jours	Aff.
Commission de police du Chablais vaudois				
BASTIDE Maude, 07.06.1986	27.11.2024	40.-	1	1006399
	27.11.2024	40.-	1	1006398
BELRHITRI Ahmed, 29.04.1984	27.11.2024	250.-	3	1004453
BERNARD Cyril, 21.01.1976	27.11.2024	40.-	1	1006401
BOUAB Assiya, 16.02.2000	06.12.2024	100.-	1	1006310
CRAIN Daniel, 28.03.1967	27.11.2024	40.-	1	1006392
CROISIER Stephanie,	27.11.2024	40.-	1	1006400
GHEORGHE Marin,	27.11.2024	40.-	1	1006175
HOU Shi, 06.11.1985	09.12.2024	40.-	1	1006616
	16.12.2024	120.-	2	1006615

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Amende et frais	Peine d'arrêts en jours	Aff.
HUIDOBRO OLMEDILLA Ignacio, 27.03.1998	27.11.2024	250.-	3	1006395
MORIO DE L'ISLE Edouard, 05.10.1995	27.11.2024	40.-	1	1006397
NEITZEL Florica Aurelia, 26.08.1977	09.12.2024	40.-	1	1006617
ROSENLEHNER Armin Egon, 22.02.1963	27.11.2024	120.-	2	1006391
SENER Ahmet Ozan, 04.01.1983	27.11.2024	40.-	1	1006393
TURNER Nadia, 28.09.1987	09.12.2024	40.-	1	1006613
VALLE ORTISE Jelena, 22.01.1986	27.11.2024	40.-	1	1006396

TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENT

LA JUGE DELEGUEE DE LA CHAMBRE PATRIMONIALE CANTONALE

A vous ANKEN Jean Joachim Etienne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que la Chambre patrimoniale cantonale a reçu une requête de conciliation vous concernant, dans la cause en réclamation pécuniaire Anken Cyrille et 5 conjoints contre L'Espérance, institution spécialisée pour personnes handicapées et 2 conjoints.

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Veillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Un délai de 30 jours après publication vous est imparti pour vous déterminer sur la requête de suspension uniquement.

99343

La juge déléguée: **Nadia Ouni**

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

A vous SALGUERO AZINHEIRINHA Jonatan, précédemment domicilié ch. des Piécettes 4, Le Mont-sur-Lausanne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le président du tribunal a rendu le 8 janvier 2025 un jugement par défaut vous concernant. Délai d'appel (art. 308 ss CPC): 30 jours. Le délai précité n'est pas suspendu par les fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Veillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99339

Le greffier

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

A vous DELESSERT Danuta, dont l'adresse est inconnue.

Vous êtes avisée que la présidente du tribunal a rendu, le 9 janvier 2025, une décision vous concernant. Délai de recours (art. 319 ss CPC): 10 jours.

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Veillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99352

Le greffier

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

A vous LEOW MAY TIT Morita, domiciliée à Persiaran Mewah, USJ 1, 47600 Subangjaya/Malaisie.

Etant donné que, malgré le délai supplémentaire qui vous a été imparti, vous n'avez pas répondu à la demande qui vous a été notifiée le 10 juin 2024, vous êtes citée à comparaître à l'audience du jeudi 6 mars 2025, à 10h, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'arrondissement, pour l'instruction et le jugement, en procédure simplifiée, de la cause en réclamation pécuniaire HIM-Hôtel Institute Montreux SA contre Leow May Tit Morita.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 17 février 2025.

Si vous ne comparez pas, la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99448

Le président: **Stéphane Coletta**

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

A vous SALEH Yasser Ali, fils de Saleh Saleh Ali et de Mostafa Mohamed Nafisa, né le 21 décembre 1975 à Le Caire/Egypte, originaire d'Oron/VD, marié à Salih Walaa, sans activité, précédemment domicilié rue du Mont-d'Or 51, 1007 Lausanne.

Vous êtes cité à comparaître personnellement devant le Tribunal correctionnel le lundi 24 février 2025 à 9h et 14h, au Tribunal d'arrondissement, Palais de justice de Montbenon, 1000 Lausanne, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous comme prévenu de vol, tentative de vol, violation d'une obligation d'entretien, infraction grave et contravention à la Loi fédérale sur les stupéfiants et éventuelle révocation de sursis.

Un délai au 20 janvier 2025 vous est fixé pour faire parvenir au greffe du tribunal les pièces que vous voulez déposer et la liste des témoins et experts dont vous demandez la convocation à l'audience. Toutes réquisitions de preuves doivent être motivées (art. 331 al. 2 CPP). J'attire en outre votre attention sur les frais et indemnités qui pourraient être mis à la charge de la partie qui ne respecterait pas ce délai.

Le Ministère public intervient.

La Cour sera composée du président soussigné. Pour le surplus, la composition de la Cour vous sera communiquée à l'ouverture des débats.

Si vous entendez plaider l'acquiescement total ou partiel et réclamer une indemnité au sens de l'article 429 CPP, vous êtes invité à déposer une demande écrite chiffrée et justifiée au plus tard à l'ouverture des débats.

99449

Le président: **Vincent Corpataux**

LA GREFFIERE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous ZAYATS Igor Sagi, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le président du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 8 janvier 2025, une ordonnance de mesures provisionnelles vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99337

La greffière: **P. Nussbaumer**

LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

Faillite ordinaire 171 LP

A vous CAFE-RESTAURANT DU PETIT MARCHE Sàrl, anciennement domiciliée rue du Milieu 39, 1400 Yverdon-les-Bains, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée qu'un prononcé vous concernant a été rendu le 9 janvier 2025 par la présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois. Délai de recours: 10 jours dès la présente publication.

Le prononcé demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99438

La présidente: **Véronique Pittet**

LA GREFFIERE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous EDITIONS DU ZEBRE Sàrl, précédemment domiciliée à 1408 Prahins, rue du Village 17, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 10 janvier 2025, un jugement vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99452

La greffière: **P. Nussbaumer**

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

A vous IMERI Ismajl, précédemment domicilié à Collombey, rue des Dents-du-Midi 34C, chez Cristell Knobel, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le président du tribunal a rendu ce jour une décision sur demande de divorce unilatérale vous concernant. Délai d'appel (art. 308 ss CPC): 30 jours.

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99440

Le greffier

LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

A vous ICTERUS SA, précédemment domiciliée à Chesières, Crêt-de-la-Prairie 11, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête vous concernant, dans la cause en carences dans l'organisation de la société Registre du commerce contre Icterus SA. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Délai pour vous déterminer: 29 janvier 2025.

Si vous ne vous déterminez pas le tribunal pourra statuer sur la base du dossier.

99441

La présidente: **Michèle Meylan**

JUSTICES DE PAIX

LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

A vous DI VENUTO Cédric, domicilié à Oron-la-Ville, rte de Palézieux 55A.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête de conciliation vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du jeudi 23 janvier 2025, à 10h15, à Cully, Maison de ville, rue Davel 9, dans la cause en affaire pécuniaire Intrum Debt Finance AG contre Di Venuto Cédric.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne compare pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation et pourrai passer au jugement de la cause.

Pour le cas où la partie requérante n'aurait pas effectué l'avance de frais préalablement requise, elle doit le faire à l'audience au plus tard, faute de quoi il ne sera pas entré en matière sur sa requête (art. 101 al.3 CPC).

La partie défaillante s'expose à une amende d'ordre de Fr. 1000.- au plus (art. 206 al. 4 CPC).

99345

La juge de paix: **Laurence Dousse****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON**

A vous OISHI Rika, domiciliée à Villars-sur-Ollon, ch. des Râpes 73.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes citée à comparaître à l'audience en procédure sommaire du jeudi 23 janvier 2025, à 9h, à Cully, Maison de ville, rue Davel 9, dans la cause en expulsion Ducret-Berks Marion contre Oishi Rika.

Si vous ne comparez pas la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99350

La juge de paix: **Laurence Dousse****LE JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAUSANNE**

A vous METRAILLER Michael, domicilié à Lausanne, av. des Boveresses 66.

Vous êtes avisé que j'ai rendu, sous forme de dispositif, le 16 décembre 2024, une décision vous concernant (délai de restitution: 10 jours).

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99346

Le juge de paix: **Gilles Mauron****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAUSANNE**

A vous DOS SANTOS Marco, domicilié à Lausanne, ch. du Furet 12.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du lundi 3 février 2025, à 9h, à Lausanne, Côtes-de-Montbenon 8, dans la cause en expulsion Zürich Anlagestiftung contre Dos Santos Marco.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99446

La juge de paix: **Caroline Blanchard****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAUSANNE**

A vous FERNANDES DA SILVA Mara Cristina, av. de Cour 63, 1007 Lausanne.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes citée à comparaître à l'audience en procédure sommaire du lundi 3 février 2025, à 14h10, à Lausanne, Côtes-de-Montbenon 8, dans la cause en expulsion PMCA Immobilier SA contre Fernandes Da Silva Mara Cristina.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: .23 janvier 2025.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99447

La juge de paix: **Noémie Barraud****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS**

A vous CAMARA Louis-Stefan et CAMARA Alina, actuellement domiciliés à Renens/VD, ch. de la Roche 5.

Vous êtes avisés que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cités à comparaître à l'audience en procédure sommaire du jeudi 6 février 2025, à 9h10, à Renens/VD, av. de Longemalle 1, dans la cause en expulsion Wioletta et Jean-Claude Guyot contre Alina et Louis-Stefan Camara.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99347

La juge de paix: **Danièle Huber-Mamane****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS**

A vous DA COSTA OLIVEIRA Francisco Xavier, actuellement domicilié à Renens/VD, rue de Crissier 9B.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du jeudi 20 février 2025, à 14h, à Renens/VD, av. de Longemalle 1, dans la cause en expulsion Realstone SA contre Francisco Xavier Da Costa Oliveira.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99349

La juge de paix: **Maroussia Pitteloud****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT D'AIGLE**

A vous BASHLYKOVA Irina, domiciliée à Villeneuve, quai Grand'Rives 4.

Vous êtes avisée que j'ai reçu des requêtes vous concernant. Un délai au 31 janvier 2025 vous est imparti pour déposer vos déterminations. Ce délai n'est pas suspendu par des fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

Ces actes demeurent à votre disposition au greffe.

99442

La juge de paix: **Ines Esteve****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT D'AIGLE**

A vous ISUFI Afrim, domicilié à Villeneuve/VD, rte d'Arvel 18.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête de conciliation vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du mardi 11 février 2025, à 10h30, à Aigle, Hôtel de Ville, pl. du Marché 1, dans la cause en affaire pécuniaire Paycoach SA contre Afrim Isufi.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne comparait pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation et pourrai passer au jugement de la cause.

Pour le cas où la partie requérante n'aurait pas effectué l'avance de frais préalablement requise, elle doit le faire à l'audience au plus tard, faute de quoi il ne sera pas entré en matière sur sa requête (art. 101 al.3 CPC).

La partie défaillante s'expose à une amende d'ordre de Fr. 1000.- au plus (art. 206 al. 4 CPC).

99443

La juge de paix: **Valérie Mérinat****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT D'AIGLE**

A vous MASNARI Laure, domiciliée à Aigle, rte d'Ollon 3.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête de conciliation vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes citée à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du mardi 11 février 2025, à 10h, à Aigle, Hôtel de Ville, pl. du Marché 1, dans la cause en affaire pécuniaire Paycoach SA contre Laure Masnari.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne comparait pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation et pourrai passer au jugement de la cause.

Pour le cas où la partie requérante n'aurait pas effectué l'avance de frais préalablement requise, elle doit le faire à l'audience au plus tard, faute de quoi il ne sera pas entré en matière sur sa requête (art. 101 al.3 CPC).

La partie défaillante s'expose à une amende d'ordre de Fr. 1000.- au plus (art. 206 al. 4 CPC).

99444

La juge de paix: **Valérie Mérinat****LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT D'AIGLE**

A vous CELORIO Juan, domicilié à Villars-sur-Ollon, ch. de la Gare 6.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du mardi 4 février 2025, à 11h30, à Aigle, Hôtel de Ville, pl. du Marché 1, dans la cause en affaire pécuniaire Philippe Chiocchetti contre Juan Celorio.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99445

La juge de paix: **Ines Esteve**

Vous cherchez à louer
ou vendre des locaux commerciaux ?
Cette rubrique est pour vous !

LOCAUX COMMERCIAUX

Le rendez-vous bimensuel des annonces immobilières commerciales

Réservez dès aujourd'hui votre espace publicitaire

- Tirage 7345 exemplaires (REMP 2024)
- Ciblé PME /PMI
- Rapport qualité/prix optimal dès Fr. 98.- (annonce 1/16 page noir-blanc)
- Offre de bienvenue rabais de 30 %
- Offre fidélité, 2 annonces payantes la 3^e offerte

Dates de parution 2025

24.1 / 7.2 / 28.2 / 14.3 / 28.3 / 11.4 / 2.5 / 16.5 / 13.6 / 27.6 / 22.8 / 12.9
26.9 / 10.10 / 31.10 / 28.11 / 12.12

POURSUITES

Notification par voie édictale

(art. 66 LP)

Commandements de payer LP 69

Procédure ordinaire

Le débiteur est sommé de payer dans les vingt jours le montant de la dette et les frais. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès de l'office des poursuites soussigné dans les dix jours de la notification du commandement. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.

Commandement de payer n° 11378583 du 15 juillet 2024

Débiteur/Débitrice: **BOROMA Francette Annick Rosette**, né(e) le 4 octobre 1977, Rue des Terreaux 15, 1350 Orbe.

Créancier: **CONFEDERATION SUISSE**, 3003 Bern.

Représentant(e): **SERAFE AG**, Halten Center, Summelenweg 91
8808 Pfäffikon SZ.

Créances:

Frs. 1'208.75;

BM-1549-2339-403, Redevance pour la radio et télévision du 01.04.2019 jusqu'au 31.12.2022 selon LRTV

Frs. 20.00;

Frais de rappel selon l'ORTV

Frs. 20.00;

Frais d'introduction de poursuite selon l'ORTV

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Commandement de payer CHF 68.20 + frais d'encaissement

Le commandement de payer n° 11378583 est notifié ce jour au débiteur par la présente insertion cft aux dispositions de l'art. 66 al. 4 CH 2 LP. Les délais assignés par le présent acte sont prolongés de 10 jours cft à l'art. 33 al. 2 LP.

Yverdon-les-Bains, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000070332

Commandement de payer n° 11203765 du 6 mars 2024

Débiteur/Débitrice: **GAGG Sophie**, né(e) le 5 décembre 1975, Place du Marché 16, 1450 Ste-Croix.

Créancier: **COMMUNE DE SAINTE-CROIX**, Boursier communal
Neuve 10, 1450 Ste-Croix.

Créances:

Frs. 121.25 avec un intérêt de 5.00% dès le 30 juin 2023;

Fact. no 511960 - Taxe forfaitaire ordures 2023

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Commandement de payer CHF 34.00 + frais d'encaissement

Le commandement de payer n° 11203765 est notifié ce jour au débiteur par la présente insertion cft aux dispositions de l'art. 66 al. 4 CH 2 LP. Les délais assignés par le présent acte sont prolongés de 10 jours cft à l'art. 33 al. 2 LP.

Yverdon-les-Bains, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000070331

Commandement de payer n° 11370831 du 10 juillet 2024

Débiteur/Débitrice: **BOROMA Francette Annick Rosette**, né(e) le 4 octobre 1977, Rue des Terreaux 15, 1350 Orbe.

Créancier: **CONCORDIA SCHWEIZ KRANKEN- UND UNFALLVERSICHERUNG AG**, Bundesplatz 15, 6002 Luzern.

Créances:

Frs. 1'209.00 avec un intérêt de 5.00% dès le 10 juillet 2024;

Facture/s de primes en suspens LAMal de janvier 2022 à avril 2022

Frs. 590.00;

Participations aux coûts en suspens LAMal du 03.02.2022 - 17.02.2022

Frs. 149.40;

Intérêts jusqu'au 09.07.2024

Frs. 100.00;

Frais de sommation du 26.03.2022, 23.04.2022, 07.05.2022, 14.05.2022, 21.05.2022

Frs. 100.00;

Frais administratifs du 17.07.2022

Frs. 31.30;

Frais de poursuite jusqu'ici du 11.08.2022, 27.01.2023

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Commandement de payer CHF 106.40 + frais d'encaissement

Le commandement de payer n° 11370831 est notifié ce jour au débiteur par la présente insertion cft aux dispositions de l'art. 66 al. 4 CH 2 LP. Les délais assignés par le présent acte sont prolongés de 10 jours cft à l'art. 33 al. 2 LP.

Yverdon-les-Bains, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000070333

FAILLITES

Dépôt de l'état de collocation

(art. 249 et 250 LP)

L'état de collocation des créanciers de la faillite sous-indiquée peut être consulté à l'office. Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites dans les **vingt** jours à dater de cette publication. Sinon, l'état de collocation sera considéré comme accepté.

Faillite: **BALMER Michèle Edith**, succession répudiée, de Mühleberg BE, né(e) le 28 juin 1945, décédé(e) le 25 juillet 2024, Chemin du Suchet 12, 1350 Orbe.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000046532

LP. – DIVERS

Appel aux créanciers lors d'un concordat, assemblée des créanciers

Débitrice: **Ponzio Solar SA**, Chemin du Signal, 1410 Thierrens, CHE-316.745.797.

l'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement..

le Commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

Délai: 1 mois jusqu'au 14 février 2025.

Morges, le 14 janvier 2025.

COMMISSAIRE: Alain VUFFRAY - Agent d'affaires breveté
Rue des Alpes 3, CP 380, 1110 Morges 1

000001599



Avis de réception de la réquisition de vente

Débiteur/Débitrice: **IMHOF Daniel**, préc.: Avenue des Crossets 33, 1800 Vevey, de Vevey, né(e) le 30 avril 1963.

Poursuite n° 11341567

Créancier: ETAT DE VAUD 1014 Lausanne Adm cant VD Suisse
Représentant: OFFICE D'IMPOT DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS ET BROYE VULLY - BAC-Y, Moulins 10, 1401 Yverdon-les-Bains, Suisse

Par réquisition reçue le 08.01.2025, le créancier a requis la vente des objets immobiliers compris dans cette poursuite, dont le solde est de Fr. 463.15, lequel doit être augmenté des frais de publication.

La date de la vente sera fixée ultérieurement.

La publication de vente sera requise ultérieurement.

NOTIFICATION:

L'avis de réception de la réquisition de vente est notifiée le 14 janvier 2025, par la présente publication.

Yverdon-les-Bains, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000005873

Avis de réception de la réquisition de vente

Débiteur/Débitrice: **IMHOF Daniel**, préc.: Avenue des Crossets 33, 1800 Vevey, de Vevey, né(e) le 30 avril 1963.

Poursuite n° 11341580

Créancier: ETAT DE VAUD 1014 Lausanne Adm cant VD Suisse
Représentant: OFFICE D'IMPOT DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS ET BROYE VULLY - BAC-Y, Moulins 10, 1401 Yverdon-les-Bains, Suisse

Par réquisition reçue le 08.01.2025, le créancier a requis la vente des objets immobiliers compris dans cette poursuite, dont le solde est de Fr. 632.55, lequel doit être augmenté des frais de publication.

La date de la vente sera fixée ultérieurement.

La publication de vente sera requise ultérieurement.

NOTIFICATION:

L'avis de réception de la réquisition de vente est notifiée le 14 janvier 2025, par la présente publication.

Yverdon-les-Bains, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000005872

Dépôt état des charges

Débiteur/Débitrice: **Petita Sharon BAIRD** (Royaume-Uni), né(e) le 13 septembre 1960, 28 Waterkloof Villas, 30 Kornhann Street Sterrewag, 0181 PRETORIA (ZA).

Vous êtes informés que l'état des charges concernant la vente de votre immeuble sis à Nyon, parcelle PPE no RF 3268, est déposé ce jour pendant 10 jours auprès de notre office. Les conditions de vente seront également déposées au bureau de notre office dès ce jour. Elle pourront être contestées par la voie de la plainte 17 LP dans les 10 jours dès le dépôt.

Nyon 2, le 14 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000005869

Commination de faillite

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent. Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Commination de faillite PAMI PARTNERS SA

Débiteurs

PAMI PARTNERS SA CHE-276.910.668 Route de Crassier 7 1262 Eysins

Créanciers

FONDATION INSTITUTION SUPPLEMENTIVE LPP Boulevard de Grancy 39 1001 Lausanne Suisse

Indications sur le commandement de payer

Numéro du commandement de payer: 11346945 du: 07.10.2024

Créances

CHF 7'961.85 5 % depuis 19.06.2024

CHF 396.00

CHF 150.00

CHF 60.00

CHF 155.17

Coûts supplémentaires

Frais de la commination de faillite Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 495.65, frais d'encaissement Fr. 22.30.

Motif de la créance

1) No d'affiliation 183767, Arriéré sur compte courant, calcul des cotisations du 01.04.2024, dû depuis le 19.06.2024 Fr. 7'961.85 sous déduction d'un acompte de Fr. 1'500.00 du 05.07.2024 et d'un acompte de Fr. 3'473.70 du 29.08.2024. 2) Frais selon règlement. 3) Frais de poursuite. 4) Frais de rappel. 5) 5 % intérêts moratoires avant la poursuite.

Remarques juridiques

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent. Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Remarques juridiques complémentaires

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Point de contact

Offices des poursuites du district de Nyon, Avenue Reverdil 2, P.O.B. 1260 Nyon 2

MARCHÉS PUBLICS

Les avis contenus dans la présente rubrique sont repris de la plateforme simap.ch, laquelle constitue l'organe officiel de publication en matière de marchés publics (art. 48 de l'accord intercantonal du 15 novembre 2019 sur les marchés publics; A-IMP / art. 22 du règlement d'application de la loi du 14 juin 2022 sur les marchés publics du 29 juin 2022; RLMP-VD). Ils sont publiés gratuitement à titre purement informatif. Seuls les avis parus sur la plateforme simap.ch font foi.

ÉTAT DE VAUD

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8696-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
 - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
DGIP-DIAD-Domaine 7: Administrations et sécurité
Service organisateur/Entité organisatrice
DGIP-DIAD-Domaine 7: Administrations et sécurité, à l'intention de M. Jérôme Tacchini, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167300, E-mail: info.dgip@vd.ch, https://www.vd.ch/dgip
 - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 14.03.2025 Heure:11:00
 - 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
 - 2.2 *Titre du projet du marché:*
00568 - CeRN & RC CGM, Rennaz
 - 2.5 *Description détaillée du projet*
Le marché porte à la construction et requalification des bâtiments ainsi que les aménagements extérieurs. Le bâtiment 1 est démolé et remplacé par deux nouveaux bâtiments: l'un (Bat. 1 NEW) pour la DGMR et l'OFROU; l'autre (Bat. 5) pour la «Polcant». Le bâtiment 2 est conservé et transformé. Le bâtiment 3 est démolé et 2 nouveaux bâtiments «3 NEW» et «5» sont construits contre le bâtiment 2, créant ainsi un volume unique. Le bâtiment 4 (les couverts existants) sont partiellement transformés pour abriter le nouveau local électriques et Polycom et les garages de fourgons de la Polcant. Le projet prévoit la pose de portes sectionnelles et de portes

accordéons selon les exigences thermiques des bâtiments ainsi que selon l'utilisation des espaces. Description selon CFC: - 271.00 – Plâtrerie - 283.20 – Plafonds en panneaux de plâtre - 285.00 – Peinture intérieure - 283.30 – Plafonds en panneaux de fibre minérales

3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 14.03.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 08.01.2025 jusqu'au 14.03.2025

Adjudication

N° de la publication simap: 8804-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
DGIP-Direction des achats et de la logistique (DAL)
Service organisateur/Entité organisatrice
DGIP-Direction des achats et de la logistique (DAL), Chemin du Budron B6, 1014 Lausanne, Tél.: +41213164141, E-mail: ao.dal@vd.ch, <https://www.vd.ch/dgip>
- 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur*: Canton
- 1.3 *Mode de procédure choisi*: Procédure de gré à gré
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Titre du projet du marché*:
Acquisition d'écrans d'affichage numérique frontaux
- 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*
CPV: 32321300 - Matériel audiovisuel
39162000 - Matériel d'enseignement
3. *Décision d'adjudication*
- 3.2 *Adjudicataire*
Liste des adjudicataires
Nom: mobil Galmar SA, Route de Denges 28 D, 1027 Lonay
Prix: CHF 4395000
4. *Autres informations*
- 4.1 *Appel d'offres*: Publication du 14.01.2025
Organe de publication: simap.ch
- 4.2 *Date de l'adjudication*: 12.11.2024
- 4.3 *Nombre d'offres déposées*: 8

Adjudication

N° de la publication simap: 8749-01

Non soumis aux accords internationaux

Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
DGS
Service organisateur/Entité organisatrice
DGS, à l'intention de Marjorie Audard, Avenue des Casernes 2, 1014 Lausanne, Tél.: +41213164268, E-mail: marjorie.audard@vd.ch
- 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur*: Canton
- 1.3 *Mode de procédure choisi*: Procédure de gré à gré
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Titre du projet du marché*:
Appui et accompagnement des travaux associés à la commission de suivi du «Dossier Patient Informatisé»
- 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*
CPV: 79000000 - Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité
3. *Décision d'adjudication*
- 3.2 *Adjudicataire*

Liste des adjudicataires
Nom: ORESYS (Suisse) SA, Avenue Mon-Repos 36, 1005 Lausanne
Prix: CHF 207958.5

4. *Autres informations*
- 4.1 *Appel d'offres*: Publication du 14.01.2025
Organe de publication: simap.ch
- 4.2 *Date de l'adjudication*: 06.01.2025

COMMUNES

morges
VILLE DE MORGES

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8473-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
Ville de Morges - Service de l'enfance (Loyco SA)
Service organisateur/Entité organisatrice
Loyco SA, conseils en marchés publics, 8 Rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge, Tél.: +41225521500, E-mail: marches.publics@loyco.ch
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 26.02.2025 Heure: 11:00
Exigences formelles: Le cachet postal ne fait pas foi.
- 1.7 *Mode de procédure choisi*: Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services*: Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché*:
Marché de services de restauration scolaire
- 2.5 *Objet et étendue du marché*
Cet appel d'offre concerne la gestion du restaurant scolaire de Beausobre (avenue de Vertou 2) et la livraison de l'ensemble des structures gérées par la Ville de Morges depuis ce site. Il est équipé en mobilier et comprend une cuisine professionnelle. À cela s'ajoute la livraison des repas produit depuis le restaurant scolaire de Beausobre pour 8 structures d'accueil, soit: - CVE de Beausobre, avenue de Vertou 6 - CVE de la Gare, rue du Sablon 10 - CVE et UAPE de la Gracieuse, chemin des Philosophes 16 - UAPE et restaurant scolaire du Bluard, place de l'Église 1 - UAPE et restaurant scolaire J. Dubochet, promenade de Castellane 5 - Restaurant scolaire de la Gracieuse, chemin des Philosophes 18 - UAPE1 et Restaurant scolaire de la Patinoire, avenue Warnery 8 - UAPE La Para'l'aile, avenue de Vertou 2. Un déménagement et un agrandissement sont planifiés en août 2026, au chemin de la Chenailletaz 36
3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 26.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch



Ville de Lausanne

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8797-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
Ville de Lausanne – LEA - Service d'organisation et d'informatique (SOI)
Service organisateur/Entité organisatrice
Ville de Lausanne – LEA - Service d'organisation et d'informatique (SOI), à l'intention de Jean-Paul Pinon, Avenue de Sévelin 46 - CP 5032, 1001 Lausanne, Tél.: +41213152700, E-mail: jean-paul.pinon@lausanne.ch

- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 03.02.2025 Heure:16:00
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:* Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
Ressources analyse et développement Data 2025

- 2.5 *Objet et étendue du marché*
Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) et les Services industriels de la Ville de Lausanne (SIL) sont à la recherche de plusieurs ressources analyse et développement Data pour renforcer leurs équipes. L'objet de cet appel d'offres est d'assurer les ressources de développement nécessaires pour le développement et la maintenance de produits et de plateformes de données, pour les différents projets informatiques de la Ville de Lausanne. Le SOI et les SIL recherchent deux soumissionnaires comme sociétés référencées pour adresser leurs besoins actuels et futurs. Ces deux soumissionnaires se partageront une activité estimée à 3 ept (équivalents plein temps) par an pour le SOI et 2,5 ept pour les SIL. Les règles d'engagement des ressources d'analyse et/ou de développement Data sont expliquées dans le document cahier des charges de l'appel d'offres. A l'issue de ce processus d'appel d'offres, le marché sera attribué à deux soumissionnaires. Les engagements financiers se feront au fur et à mesure des besoins et de la disponibilité financière.
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 03.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 07.01.2025 jusqu'au 27.01.2025



Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8807-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

- 1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
Commune de Vevey
Service organisateur/Entité organisatrice
Ville de Vevey - Bureau de la durabilité, à l'intention de Mme Charlotte Gaio, Rue du Simplon 16, 1800 Vevey, Tél.: +41219253564, E-mail: charlotte.gaio@vevey.ch, <https://www.vevey.ch>
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 17.02.2025 Heure:12:00
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:*
Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
Services d'affichage pour la Ville de Vevey
- 2.5 *Objet et étendue du marché*
Le marché porte sur la mise à disposition de surfaces d'affichage sur le domaine public et le domaine privé communal et sur divers services liés à la pose d'affiches et à la gestion du réseau d'affichage. Pour le surplus, les prestations requises sont définies dans le cahier des charges, qui détaille notamment les prestations à charge du soumissionnaire et celles à charge de la Ville de Vevey.
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 17.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 08.01.2025 jusqu'au 17.02.2025

AUTRES ENTITÉS ADJUDICATRICES

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8664-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de travaux de constructions

- 1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
MBC - Transports de la région Morges Bière Cossonay SA
Service organisateur/Entité organisatrice
MBC - Transports de la région Morges Bière Cossonay SA - Ferrari Architectes, Av. Benjamin-Constant 1, 1003 Lausanne, Tél.: +4121351628, E-mail: christophe.grivel@ferrari-architectes.ch
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 17.02.2025 Heure:00:00
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
MBC Denges - lot 29 - Ouvrages métalliques courants - CFC 272.2
- 2.5 *Description détaillée du projet*
Construction d'un dépôt pour le stationnement des bus et d'un atelier de maintenance.
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 17.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 07.01.2025 jusqu'au 18.02.2025



Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8494-02

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

- 1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
TRAVYS SA
Service organisateur/Entité organisatrice
TRAVYS SA, Département des finances, à l'intention de M. Frédéric Ryser, Quai de la Thièle 32, 1400 Yverdon-les-Bains, Tél.: +41244241070, E-mail: f.ryser@travys.ch
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 24.02.2025 Heure:11:00
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:*
Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
Remplacement d'un système ERP
- 2.5 *Objet et étendue du marché*
Selon le cahier des charges administratives

3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:
24.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 19.12.2024 jusqu'au 24.02.2025

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8801-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
SIERA - Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier
Service organisateur/Entité organisatrice
SIERA - Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167117, E-mail: loic.chapuis@vd.ch, <http://www.ut2.ch/>
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 17.02.2025 Heure: 12:00
Exigences formelles: Voir document K2
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:*
Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
Travaux de lavage et de balayage dans les tunnels du contournement de Genève Autoroute A1 et A1AP
- 2.5 *Objet et étendue du marché*
La nature des travaux soumissionnés concerne essentiellement des prestations nécessaires pour le lavage des tunnels de la section 12, des tranchées couvertes de la section 13 et de la Halle 6, ceci sur domaine autoroutier. Les travaux de lavages se réaliseront de nuit, selon horaires et planning imposés par le Maître d'Ouvrage. Chaque tunnel sera fermé pour l'intervention, et la circulation sera déviée en bidirectionnel sur le tube opposé. L'ensemble du dispositif de signalisation de chantier sera coordonné et mis en place sous la direction de SIERA
3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:
17.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch

Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8834-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de services

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
Transports Publics du Chablais - Infrastructure
Service organisateur/Entité organisatrice
Transports Publics du Chablais - Infrastructure, à l'intention de Transports Publics du Chablais - Infrastructure, Place de la gare 5, 1860 Aigle, Tél.: +41244680330, E-mail: infra.admin@tpc.ch
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*
Date: 24.02.2025 Heure: 12:00
Exigences formelles: Pour les soumissionnaires pré-impliqués, le délai de remise de l'offre est fixé au 17.02.2025 avant 12h00.

- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:*
Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*
ASD - Passage direct Les Planches - Mandataire Technique ferroviaire et ingénierie électrique
- 2.5 *Objet et étendue du marché*
Le présent appel d'offre comprend des prestations d'ingénierie en technique ferroviaire et électrique pour le projet "Passage direct et croisement aval aux Planches" pour les phases 41 à 53.
3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:
24.02.2025
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 08.01.2025 jusqu'au 24.02.2025

Adjudication

N° de la publication simap: 8855-01

Soumis aux accords internationaux

Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*
Service d'achat/Entité adjudicatrice
Transports Publics du Chablais - Infrastructure
Service organisateur/Entité organisatrice
Transports Publics du Chablais - Infrastructure, à l'intention de Transports Publics du Chablais - Infrastructure, Place de la gare 5, 1860 Aigle, Tél.: +41244680330, E-mail: infra.admin@tpc.ch
- 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur:*
Autres collectivités assumant des tâches cantonales
- 1.3 *Mode de procédure choisi:* Procédure de gré à gré
2. *Objet du marché*
- 2.1 *Titre du projet du marché:*
Sécurisation du tracé AOMC entre Collombey-Muraz et Monthey - Fourniture d'appareil de voie
- 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*
CPV: 34946200 - Matériaux de construction de voies ferrées
3. *Décision d'adjudication*
- 3.2 *Adjudicataire*
Liste des adjudicataires
Nom: Tensol Rail SA, Via Industrie 29, 6745 Giornico
Prix: CHF 369820.9
4. *Autres informations*
- 4.1 *Appel d'offres:* Publication du 14.01.2025
Organe de publication: simap.ch
- 4.2 *Date de l'adjudication:* 08.01.2025

Besoin d'une information
légal certifiée et fiable?
Scannez pour découvrir.



Instantanément connecté

COMMUNES



DÉSFFECTATION DE L'ANCIEN CIMETIERE DE LA COMBE

Conformément à l'article 70 du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012, la Municipalité de Lutry informe toutes les personnes concernées par les tombes en concession et monuments suivants que leur désaffectation sera effectuée à partir du **1^{er} août 2025**.

Tombes en concession

1951

BUCHE Louis
BUCHE Violette
NICOLET Jean-Adolphe

BUCHE Henriette
BUCHE François

1953

BUJARD Maurice

1954

BASTIAN Paul

1957

PICCARD Eugène Ferdinand

1958

BERNHARD Charles Fritz
GOMPERTZ Berthe Louise
ENFIEZIOGLOU Denise
FONJALLAZ Margaretha Emma

BERNHARD Elise Clara Emilie
ENFIEZIOGLOU Alexander Cyprian
FONJALLAZ Arthur
FONJALLAZ Gaston Roger

1961

GAGG Alain
GAGG Henriette

GAGG Charly Robert
FRATTINI Jules

1963

PFISTER Isabelle Catherine
BURDET Marie-Louise

BURDET Ulysse
LAVANCHY Christine Suzanne

1966

TETAZ Renée Adèle
BLANC Henri David

TETAZ Alfred
BLANC André Louis

Monuments

DORET Gustave
BURDET Henri

RUFFY Eugène
RUFFY Victor

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires et ossements qui auraient été inhumés ultérieurement dans ces tombes.

Les familles désirant récupérer les monuments funéraires, les entourages, les objets garnissant les tombes, les urnes ou les ossements, sous réserve que ceux-ci puissent être retrouvés, doivent adresser leur demande, **par écrit**, à Police Lavaux, route de Lavaux 216, 1095 Lutry, **jusqu'au 15 juillet 2025** au plus tard. Passé ce délai, l'Autorité Municipale en disposera librement, conformément aux dispositions légales en vigueur. S'agissant des cendres, elles seront versées au Jardin du souvenir.

99338

La municipalité



VEHICULES ABANDONNES

En applications des dispositions légales, la Direction de police somme les personnes propriétaires des cycles et véhicules décrits ci-après de se faire connaître, au numéro de téléphone 024 468 17 17, afin de récupérer leur bien.

N° fourrière	Marque	Couleur	N° plaques/châssis
241	VW Bora	grise	DEU) LDK-P1014
259	MBK F Q50	noire	VG55BR00000801345

Les éventuels propriétaires de ces cycles et véhicules disposent de 30 jours, à partir de la date de parution de la présente annonce, pour se faire connaître. Passé ce délai, ces cycles et véhicules seront vendus aux enchères, conformément à l'article 26/a de la LVCR.

99336

La Direction de police



OLLON

AVIS D'ENQUETE N° 190/24

Se conformant à l'application de la LRou art. 1 et 14, la Municipalité d'Ollon soumet à l'enquête publique du 15 janvier au 13 février 2025:

- **transfert de la parcelle n° 14'656 au domaine public communal n° 1071**
- **transfert de la parcelle n° 471 et le n° ad hoc 3 de la parcelle n° 405 au domaine public communal n° 1072.**

Ce dossier inclut: plan des emprises échelle 1/1000.

La pièce relative à ce dossier établie par M. Gilles Blatt, géomètre, ORCEF SA, ch. des Combes 4, Les Combes, 1867 OLLON est déposée au service technique communal à Ollon, où elle peut être consultée pendant les heures d'ouvertures des bureaux ou sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public - Mises à l'enquête.

Les oppositions ou observations motivées doivent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité d'Ollon où éventuellement être consignées sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

Délai d'intervention: 13 février 2025.

99351

La Municipalité



Ville de Lausanne

Appel d'offres

**Pour l'exploitation d'emplacements
destinés à la vente de produits cuisinés à l'emporter,
place de la Riponne et parc de Milan**

La Direction de la sécurité et de l'économie lance un appel d'offres permettant à une personne d'exploiter une infrastructure proposant des produits cuisinés à l'emporter, lors de la saison estivale, soit durant les mois d'avril à octobre 2025, dans la partie sud de la place de la Riponne ainsi qu'au parc de Milan.

L'infrastructure utilisée (véhicule aménagé) devra être amovible afin d'être enlevée en fin de journée. Une source d'alimentation électrique ainsi qu'un point d'eau seront mis à disposition.

Les jours ainsi que les horaires de vente sont spécifiques à chaque lieu (place de la Riponne ou parc de Milan).

La vente d'alcool n'est pas autorisée.

Un dossier complet, comprenant notamment:

- l'identité et les coordonnées complètes du candidat, avec copie de pièce d'identité
- la description détaillée de l'infrastructure utilisée (dimensions, équipement, puissance électrique, photos intérieures/extérieures)
- la liste exhaustive des produits proposés
- les jours de disponibilité sachant qu'en principe qu'un seul jour par lieu est attribué par candidat
- une confirmation d'enregistrement auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires du canton de domicile ou du siège de la société (office de la consommation pour le Canton de Vaud)
- une copie de la licence permettant d'exploiter, sur le Canton de Vaud, un véhicule ou une remorque de restauration mobile (food truck)

doit être adressé à la Direction de la sécurité et de l'économie, service de l'économie, office des autorisations commerciales et des manifestations, bureau des manifestations et des marchés, case postale 5354, 1001 Lausanne, **d'ici au 30 janvier 2025 au plus tard.**

Le choix des candidatures reposera en particulier sur l'originalité et la variété des produits proposés.

99439

Direction de la sécurité et de l'économie



Ville de Lausanne

VEHICULES ABANDONNES

En application des dispositions légales, la Direction de la sécurité publique somme les personnes désignées ci-après de récupérer leurs véhicules, actuellement entreposés à la fourrière municipale. Somme en outre les personnes propriétaires des véhicules ci-après de se faire connaître:

Automobiles

Réf. 334_2024

VOLKSWAGEN Fox, grise, châssis n° WVVZZZ5ZZ70014488.

Réf. 356_2024

HONDA Jazz, grise, châssis n° JHMGD18702S237776

Réf. 376_2024

VOLKSWAGEN Bora, grise, châssis n° WVVZZZ1JZYW643537. Plaques WW532SE/F

Réf. 377_2024

OPEL Astra, bordeaux, châssis n° W0L0TGF3522075566.

Réf. 400_2024

VOLKSWAGEN Passat, verte, châssis n° WVVZZZ3BZWE381364. Plaques SZ5714A/P

Réf. 401_2024

VOLKSWAGEN Touran, bleue, châssis n° WVGZZZITZ3W007484. Plaques CL633WE/F

Réf. 402_2024

OPEL Zafira, grise, châssis n° W0L0AHM756G177432. Plaques DM652RJ/F

Réf. 428_2025

FORD Fiesta, grise, châssis n° WFOAXXGAJA1J88365. Plaques FY975ZZ/F

Motocycles

Réf. 331_2024

SYM Orbit 2 125S, noir, châssis n° LXMAE12W1FX071427.

Réf. 373_2024

PEUGEOT Speedfight 4, gris, châssis n° VGAF1ABAZ0J100436

Véhicules d'habitation

Réf. 397_2024

PEUGEOT Boxer, blanc, châssis n° VF3YAAMFB11758039, plaques AP216DR/F

Réf. 398_2024

CITROEN C25, gris, châssis n° VF7280G90UB689088, plaques DF673KY/F.

Les propriétaires (ou ayants droit) s'adresseront à la réception de l'Hôtel de police, rue Saint-Martin 33, à Lausanne, dans les 30 jours qui suivront la date de cette parution.

Passé ce délai, ces véhicules seront vendus ou détruits, selon l'état, cela en conformité des dispositions de la loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR) art. 26/a.

99450



AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité de Prangins soumet à l'enquête publique du 15 janvier au 14 février 2025 inclus:

- le plan d'affectation communal
- le règlement qui contient les règles applicables à l'aménagement du territoire et aux constructions
- la constatation de la nature forestière
- le plan des limites de constructions
- le transfert au domaine public communal des parcelles n°s 100, 622, 646, 1248 et 1361.

La Municipalité met en consultation durant le même délai le rapport explicatif selon l'article 47 OAT et ses annexes, ainsi que le rapport d'examen préalable des services cantonaux.

Parallèlement, la Municipalité soumet à l'enquête publique l'abrogation des plans et règlements suivants:

- le plan des zones du 9 décembre 1983 et son règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire
- le plan d'extension partiel «Les Abériaux» du 23 décembre 1969
- le plan d'extension partiel «La Combe, Les Places» du 26 juillet 1972
- le plan d'extension partiel «En Champagne» du 31 mai 1978
- le plan de quartier «Les Morettes» du 10 février 1982
- le plan d'extension partiel «Domaine CFF» du 2 décembre 1983
- le plan de quartier «La Bruyère» du 1^{er} mai 1985
- le plan de quartier «Benex-Dessus Nord» du 24 juillet 1985
- le plan partiel d'affectation «Sur la Croix» du 31 août 1988
- le plan partiel d'affectation «Centre» du 16 juin 1989
- le plan de quartier «Benex-Dessus Sud» du 23 août 1989
- le plan de quartier «Creux du Loup» du 29 septembre 1989
- le plan partiel d'affectation «Au Clos» du 23 mars 1990
- le plan partiel d'affectation «Les Fossés» du 21 août 1992
- le plan partiel d'affectation «L'Abbaye – sans façons» du 26 juin 1992
- le plan partiel d'affectation «Chalet Méléze» du 10 octobre 1994
- le plan de quartier «Le Coutelet» du 28 juin 1995
- le plan de quartier «En Messerin» du 15 juillet 1997
- le plan de quartier «En Messerin, déchetterie» du 10 novembre 2014
- le plan partiel d'affectation «Eglantine – Peupliers» du 26 février 2007
- le plan partiel d'affectation «Le Clos» du 13 septembre 2012.

Les dossiers peuvent être consultés au greffe municipal pendant les heures d'ouverture durant le délai d'enquête ainsi qu'en ligne sur le site internet communal.

Les oppositions et les observations sont déposées par écrit au greffe municipal ou postées à l'adresse du greffe municipal, service administration générale, La Place 2, 1197 Prangins, durant le délai d'enquête.

99451

La Municipalité

Devenez
bénévole

www.croixrougevaudoise.ch

Croix-Rouge vaudoise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Donnons du sens à l'entraide

TOUT IMMO

Jubilé 35 ans
www.montessori-mickischool.ch
A l'écoute de votre enfant
 Truly Montessori – Truly bilingua
 Professionally YOURS – 1989-2024/2025
 Jardin d'enfants – Maternelle dès 2½ ans
 Mardi + jeudi matin 8-12h
Av. Général-Guisan 18 – 1009 Pully
021 729 41 67

Simond
 Mazout - Carburants - Lubrifiants
 Stations-services
 info@simondsa.ch
 www.simondsa.ch
 Tél. 021 706 25 80
 Fax 021 706 25 85
 Appel gratuit 0800 80 25 80

REGIE PRIVEE
 GERANCE & COURTAGE
www.regieprivee.ch
 021 729 75 00 Anciens-Moulins 2A - 1009 Pully

Demande d'autorisation préalable d'implantation (A), permis de construire (P), mise à l'enquête complémentaire (C) et avis rectificatif (R)

N° FAO: M = Demande de compétence communale (Municipalité)
 ME = Demande de compétence communale (Municipalité), nécessitant une ou plusieurs autorisations spéciales cantonales (Etat)

Délais de parution: édition du mardi: mercredi 17 h 00 - édition du vendredi: lundi 17 h 00

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
AIGLE 235114	Aigle P-1-4-1-2025-ME	Rte de l'Industrie 43	2562095/1127905 Parc. 1260 ECA 1992, 2289, 2952, 3041, B286, B287, B288
BROYE-VULLY 236260	Corcelles-le-Jorat P-284-4-1-2025-ME	Rte de Gillette 1	2546252/1163123 Parc. 154 ECA 80
237716	Corcelles-près-Payerne P-308-4-1-2025-ME	Imp. du Petit-Chêne 1	2563755/1186640 Parc. 1550 ECA 356 NRA 4
234363	Corcelles-près-Payerne P-308-4-2-2025-ME	Rue des Péralles 11	2563710/1187105 Parc. 128 ECA 207 NRA 4
238397	Vully-les-Lacs P-34-4-1-2025-ME P-34-89-1-2015-ME	Ch. Fleuri 1 1585 Salavaux	2568075/1196310 Parc. 4033
JURA-NORD VAUDOIS 237476	Bullet P-108-4-1-2025-ME	Rte de Ste-Croix 10	2532473/1186988 Parc. 24 ECA 15 NRA 4
236261	Le Chenit P-140-4-1-2025-ME	Derrière-la-Côte 19	2506280/1162092 Parc. 1527 ECA 2289 NRA 2
LAUSANNE 234905	Cheseaux-sur-Lausanne C-128-4-1-2025-ME P-128-13-1-2021-ME	Ch. du Pré Marchand 10/12	2536710/1159305 Parc. 1680
238395	Jouxens-Mézery P-131-4-1-2025-ME	Ch. du Dérochet	2535766/1155624 Parc. 343

DÉLAI D'INTERVENTION OU D'OPPOSITION: 30 JOURS DÈS LE LENDEMAIN DE LA PRÉSENTE PUBLICATION

Les plans sont déposés au greffe communal ou à la Direction des travaux de la commune intéressée où ils peuvent être consultés.

En application de l'article 109 de la **loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions et de l'article 72 de son règlement d'application**, les Municipalités des communes désignées ci-dessous soumettent à l'enquête publique les projets suivants, déposés conformément à la loi.

Les avis d'enquête publique peuvent également être consultés sur le site Internet de la Centrale des autorisations CAMAC (www.camac.vd.ch). Ce site renseigne également le public sur la localisation géographique du projet ainsi que son état d'avancement.

TARIFS D'INSERTIONS: (TVA incluse) Fr. 195.– forfait par travaux inférieurs ou égal à Fr. 20 000.–
Fr. 265.– forfait pour travaux supérieurs à Fr. 20 000.– ou non déclaré.

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichage. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
HERREN PATRICK ET MATTHEY CELINE BADIMO SA 1052 MONT-SUR-LAUSANNE	GMÜR BENJAMIN NS CONSEILS SÀRL, architecte Rte Neuve 7 1426 CORCELLES-PRÈS-CONCISE tél. 0798406955	Démolition du bâtiment n°ECA 1992, transformation des bâtiments n°ECA 2952 et 2289. Construction d'une halle industrielle, d'une pompe à essence, d'un bureau de pesage, d'un bureau administratif, d'un mur d'enceinte. Construction nouvelle Dérogation: Art. 27 LVLFO. Art. 7 RPPA, distance aux limites au nord. Installation soumise à l'étude d'impact sur l'environnement (EIE)
GEORGE ALEXANDRE 1510 SYENS	LUSCHER ANDRÉ ATELIER 0041, architecte Rue du Carroz 8, 1071 CHEXBRES tél. 079 702 32 11	Rénovation totale du bâtiment, démolition des parties annexes au Nord-Ouest. Rénovation totale L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
KITANOV EFTIM VONATIK SÀRL 1782 BELFAUX KITANOV TONI 1782 BELFAUX KITANOVA ZORICA 1782 BELFAUX	IGLESIAS ALFONSO, architecte Rue Marterey 2, 1005 LAUSANNE tél. 0796025669	Transformations intérieures, installation d'une pompe à chaleur. Transformation(s)
BONNETON DANIELLE ET DOMINIQUE / PROJET PRÉSENTÉ PAR FARAONE IMMOBILIER 1530 PAYERNE	PADULATONI ARCHITP, architecte Rte du Chêne 20 1562 CORCELLES-PRES-PAYERNE tél. 079 357 77 60	Rénovation totale du duplex et changement des fenêtres. Transformation du local bricolage au 1 ^{er} étage en studio (changement d'affectation). Création d'une place de parc. Changement ou nouvelle destination des locaux
WUILLEMIN FABRICE 1585 SALAVAUX METZGER JOËL ET MARIE 1585 SALAVAUX	LEROUX WILLY BAUMGARTNER DISERENS LEROUX ARCHITECTES SÀRL, architecte Rte de Neuchâtel 8, 1530 PAYERNE tél. 026 676 91 50, fax 026 676 91 59	Création d'un salon de coiffure et de deux places de parc. Construction nouvelle Dérogation: Art.30 du PPA La Morette, distances aux limites
DENERVAUD SYLVAIN 1453 BULLETT	JELK CHRISTIAN, architecte Rue Haute 57, 1422 GRANDSON tél. 0787692545	Création de deux appartements dans le volume de la grange, rénovation totale de l'appartement existant, création d'un balcon. Changement ou nouvelle destination des locaux
SCHUMACHER PAUL-ANDRÉ 1347 LE SENTIER	DUFÉY AURÉLIE EASY-SUN SÀRL Passage du Lion d'Or 6A 1040 ÉCHALLENS tél. 077 532 87 14	Remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets automatique. Transformation(s) Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
BOUNHAIM AHCÈNE ET FATIHA 1033 CHESEAU-SUR-LAUSANNE MENDES EMERSON ET PALMIRA 1033 CHESEAU-SUR-LAUSANNE	HÄMMERLI SÉBASTIEN ALPHA-GEO, INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA, ingénieur Rue de la Mèbre 11 / CP 103 1033 CHESEAU-SUR-LAUSANNE tél. 021 731 91 50	Mise en conformité du déplacement de la piscine et du mur de soutènement. Mise en conformité de l'agrandissement de la terrasse. Construction nouvelle Dérogation: à l'article 44.2 du RPGA Remblais et déblais (mouvement de terre projeté supérieur à +/- 1.50m).
COMMUNE DE JOUXTENS-MÉZERY 1008 JOUXTENS-MÉZERY	FRIDELANCE MIKE AXIANS SUISSE SA, ingénieur En Budron H10 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE tél. +41 78 201 79 34	Autorisation ordinaire rétroactive du facteur de correction. (Sans modifications de l'installation de téléphonie mobile). (VD764-1). Transformation(s)

Impressum

Feuille des avis officiels du Canton de Vaud

Paraît 95x en 2025
le mardi et le vendredi
sauf les 18.04 – 30.05 – 10.06 – 01.08
23.09 – 26.12 – 30.12

Tirage certifié REMP 2024: 7345 ex.
+ tirage supplémentaire le mardi
couvrant le 100% des ménages de
la commune présentée

Editeur:
Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud
Place du Château 4
1014 Lausanne
E-mail: info.chancellerie@vd.ch

Editeur délégué et impression:
PCL Print Conseil Logistique SA
Case postale 99
Rue du Marais 17
1020 Renens VD 1
Tél. 021 317 51 51
Email: info@pcl.ch

Abonnements, avis officiels et publicité:
PCL Print Conseil Logistique SA
Régie et conseil publicitaire
Case postale 99
Rue du Marais 17
1020 Renens VD 1
Tél. 021 317 51 70
Email: faopub@pcl.ch

Tarifs des insertions (TVA en sus)
Publicité:
1/16 de page dès Fr. 98.– en nb

Rabais de répétition:
3x: 5% – 6x: 7,5% – 13x: 10%
26x: 15% – 40x: 20%

Avis officiels:
Fr. 2.50 le mm (94 mm de base)

Délais:
Le vendredi 8h
pour l'édition du mardi
Le mercredi 8h
pour l'édition du vendredi

Abonnements: Print + digital
1 an: Fr. 129.–
6 mois: Fr. 75.–
3 mois: Fr. 50.–

Digital seul
1 an: Fr. 89.–

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
LAUSANNE 228788	Lausanne P-132-4-1-2025-ME	Ch. de la Grangette 18b	2539970/1153872 Parc. 4186, 21100 ECA B338
	Lausanne P-132-4-2-2025-ME	Av. Louis-Ruchonnet 3	2537725/1152166 Parc. 5840 ECA 794 NRA 3
	Le Mont-sur-Lausanne P-133-4-1-2025-ME	Ch. du Bois de l'Hôpital 5	2538463/1157095 Parc. 1800 ECA 1838
MORGES 234248	Ferreyres P-57-4-1-2025-ME	«Sur la Tine»	2527577/1167692 Parc. 126
NYON 237891	Tannay P-250-4-1-2025-ME	«Les Goutettes» Rte de Malcroissant 18	2503330/1129535 Parc. 162 ECA 224, 225, 151
	Tannay P-250-4-2-2025-ME	Ch. des Frênes 18	2502533/1129907 Parc. 456
OUEST LAUSANNOIS 230737	St-Sulpice (Vaud) P-181-4-1-2025-ME	Ch. du Bochet 36	2532815/1151870 Parc. 345 ECA 262
RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT 236932	Blonay - Saint-Légier P-346-4-1-2025-M	Ch. des Cerisiers 19	2556625/1146600 Parc. 897 ECA //
	Chardonne P-340-4-1-2025-ME	Ch. de la Baume 20	2553250/1147730 Parc. 3281 ECA 971
238001	Montreux C-341-4-1-2025-ME P-341-50-2-2022-ME	Rue des Châtaigniers 11 1816 Chailly-Montreux	2558270/1144730 Parc. 7207 ECA 7032

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichage. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
VOLZ STEFFEN ET MARIE-CLAUDE 1010 LAUSANNE (PA) SCHNEPP ROLAND RLS IMMOBILIER SA 1012 LAUSANNE	MANCISIDOR MARIA ERAIKI ARCHITECTES SÀRL, architecte Rue de la Plaine 46 1400 YVERDON-LES-BAINS tél. 024 555 25 35	Démolition du bâtiment ECA 338 pour la construction d'une villa, PAC air-eau, couvert pour une voiture, pose de panneaux photovoltaïques en toiture. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
PERRIN STÉPHANE P.A. GOLAY IMMOBILIER SA 1003 LAUSANNE	DESSIMOZ RAPHAËL DESSIMOZ ARCHITECTES, architecte Av. d'Ouchy 19, 1006 LAUSANNE tél. +41 21 601 15 25	Installation d'une production de froid et d'une climatisation en façade des locaux d'une boucherie (régularisation). Adjonction
CORNUZ ANNE-SYLVIE 1052 MONT-SUR-LAUSANNE	LAYOUNI WICEM TECHNICHOME SÀRL Rte de Denges 8, 1027 LONAY tél. 021 552 65 95	Installation d'une pompe à chaleur air-air à l'extérieur en complément d'un chauffage central électrique. Transformation(s)
COMMUNE DE FERREYRES 1313 FERREYRES (DDP) CROTTAZ LIONEL 1315 LA SARRAZ	GOLAY NICOLAS NG-CONCEPT NICOLAS GOLAY, architecte Ch. du Goupil 2, 1188 GIMEL tél. 076 804 94 31	Construction d'un dépôt avec bureaux et d'un appartement de gardiennage. Construction nouvelle Dérogation: Art. 9.6, al.2 - Toiture plate.
JACCOUD JEAN-CLAUDE RENE GUEX MARIE DANIELLE ET PERRIER CATHERINE SOPHIE 1295 TANNAY (PA) AGUET PIERRE PROMCO SÀRL 1180 ROLLE	NASSISI SYLVAIN GLATZ & NASSISI ARCHITECTURE SÀRL, architecte Glatz & Nassisi Architecture Sarl 1260 NYON tél. 022 361 19 60	Démolition de la villa existante et construction de 2 villas jumelées et d'un studio. Construction nouvelle Dérogation: à l'art. 35 RPGA2010, conformité au PACom en cours 15LAT A. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
LETURGIE CLÉMENT BATISTE JEAN ET LOPEZ ARIAS ARIANE 1295 TANNAY	PEREIRA CLAUDIA ARCO PISCINES CONSEILS SA Rte de l'Etraz 170, 1290 VERSOIX tél. 022 342 00 26	Démolition de la piscine existante et construction d'une piscine en béton armée non chauffée. Reconstruction après démolition
NUNES PINTO MANUEL FERNANDO ET GUEDES JOAQUIM PINTO MARIA DE LURDES 1025 ST-SULPICE	JAEI VILLAT BACKGROUND ARCHITECTURE SÀRL, architecte Bd de Grancy 51, 1006 LAUSANNE tél. 021 601 11 23	Transformation de l'aménagement intérieur et isolation par l'intérieur, transformation d'une partie du bâtiment en balcon, démolition/reconstruction d'une partie annexe de la maison, prolongement de la toiture principale. Transformation(s) Dérogation: par rapport à l'article 13.4 du règlement communal de la ville de St-Sulpice: partie rehaussée et prolongée de la toiture à l'est en dehors de la limite minimale de 5m par rapport aux limites du bien-fonds.
BURGY ALEX ET FIGUEIREDO PINTO SUSANA PPE FT 1123 1806 ST-LÉGIER DE BENOIT CHRISTOPHE PIERRE ET MELODY PPE FT 1124 1806 ST-LÉGIER	CARDINAUX MICHEL GEO SOLUTIONS INGÉNIEURS S.A., ingénieur Av. Reller 42 / CP 375, 1800 VEVEY tél. 021 925 36 00	Construction d'un mur avec remblai, pose d'un treillis avec portails et d'une palissade en bois. Construction nouvelle
FOKSTUEN SIV-MARIT P.A. DELGADO CRISTOBAL ARCHITECTES SA 3012 BERNE	CRISTOBAL EUSTASIO CRISTOBAL & DELGADO ARCHITECTES SA, architecte Rue du Clos 12, 1800 VEVEY tél. 0219250055	Transformation et agrandissement du bâtiment ECA 971, création d'un accès pour véhicules, installation d'une PAC et pose de panneaux solaires photovoltaïques. Transformation(s) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
COMMUNE DE MONTREUX 1820 MONTREUX (DDP) LES BLANCHISSERIES GÉNÉRALES LBG SA SA 1816 CHAILLY-MONTREUX	PACIFICO SANDRO DOLCI ARCHITECTES SA, architecte Rue des Pêcheurs 8 1400 YVERDON-LES-BAINS tél. 024 424 14 14	Rehausse des ouvertures des quais sur la façade sud-ouest. Ajout d'une enseigne sur la façade Nord-Ouest. Remplacement de la verrière, des fenêtres, stores et tablettes existantes sur façades sud-ouest et sud-est. Modification du cloisonnement intérieur. Transformation(s)

REGISTRE DU COMMERCE

Décision selon les articles 934a CO et 153 ORC:

Haas Rénovations, à Lausanne
(CHE-157.168.175)

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter cette entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.

Publications reprises de la Feuille officielle suisse du commerce

19 décembre 2024

- **Incub Desist Sàrl**, à *Mont-sur-Rolle*, CHE-132.812.882 (FOSC du 23.05.2022, p. 0/1005480194). Selon décision de son assemblée des associés du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Incub Desist Sàrl en liquidation. Fontana Mathias est nommé liquidateur.
- **HVS - Pollet**, à *Morges*, Avenue de Plan 5a, 1110 Morges, CHE-200.673.513. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Pollet Frédéric, de Belgique, à Morges avec signature individuelle. But: fourniture de prestations de conseil en stratégie, organisation, excellence opérationnelle, ressources humaines et mise en relation/mise en place de partenariats.
- **KIOSQUE MONTANDON SNC**, à *Morges*, CHE-328.217.192, Société en nom collectif (FOSC du 10.07.2024, p. 0/1006080986). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.
- **Triumf SA**, à *Moudon*, CHE-112.163.187 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Suppression de la disposition relative à la reprise de biens envisagée suite à l'abrogation de l'art. 628 aCO. Statuts modifiés le 10.12.2024. Selon décision de son assemblée générale du 10.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Triumf SA, en liquidation. Iseni Raif, maintenant à Ecublens (VD), est nommé liquidateur. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 ne sont plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO).
- **EXTRANET, Armas Salazar Ana Cristina**, à *Nyon*, CHE-110.116.053 (FOSC du 17.08.2017, p. 0/3702235). Nouveau but: exploitation d'une entreprise de multiservices notamment services de nettoyage destinés à une clientèle privée.
- **Ihara Translation**, à *Nyon*, Rue de la Morâche 13, 1260 Nyon, CHE-270.875.938. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Ihara Rie, du Japon, à Nyon avec signature individuelle. But: service de traduction en anglais et japonais.
- **Maricosu S.A. Autofournitures**, à *Nyon*, CHE-106.867.104 (FOSC du 08.12.2023, p. 0/1005905579). Selon décision de son assemblée générale du 06.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Maricosu S.A. Autofournitures en liquidation. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). Humbert Frédéric est nommé liquidateur avec signature individuelle.
- **SWISSDEV SA**, à *Nyon*, CHE-265.554.960 (FOSC du 08.09.2020, p. 0/1004974488). Nouvelle adresse: Chemin du Joran 1, 1260 Nyon.
- **Bolex International SA**, à *Ollon*, CHE-101.992.340 (FOSC du 22.12.2021, p. 0/1005364583). Statuts modifiés le 04.12.2024. Siège transféré à Pully. Nouvelle adresse: Chemin des Osches 57, 1009 Pully. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel s'ils sont tous connus. Si tel n'est pas le cas par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce.
- **"Langues Angl.-All." Gertrud Détraz-Markert**, à *Orbe*, CHE-103.321.754 (FOSC du 13.08.2024, p. 0/1006105801). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152 ORC.
- **MPLC AI-Tech. Sàrl**, à *Orbe*, Chemin des Fleurs-de-Lys 5b, 1350 Orbe, CHE-286.176.378. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but tous développements et recherches de solutions informatiques, basées sur l'intelligence artificielle, d'infrastructures informatiques et télécoms en général, le conseil en organisation, la mise à disposition de personnel, la formation dans tous ses domaines ainsi que les conseils en gestion et en informatique, le commerce et la réalisation de logiciels, la vente de matériel et de service informatique, l'hébergement et la gestion. La société peut : exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Leanza Giuseppe,

d'Italie, à Orbe, avec 100 parts de CHF 100, et Cornu Laurent, de Jorat-Menthue, à Fey, avec 100 parts de CHF 100, président. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

- **Société coopérative agricole de la région d'Oron**, à *Oron*, CHE-106.859.547 (FOSC du 06.01.2023, p. 0/1005646370). Statuts modifiés le 04.12.2024. Nouvelle raison de commerce: LANDI Oron Société coopérative. Nouveau but: la coopérative soutient, en étroite partenariat avec fenaco société coopérative, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises. Dans son rayon d'activité, la coopérative a pour but d'approvisionner l'agriculture et d'autres milieux en proposant une large gamme de moyens de production, de biens de consommation, de technologies et de services, y compris les énergies renouvelables et fossiles; la réception, le stockage et la commercialisation des produits agricoles. La coopérative peut acquérir ou aliéner des propriétés foncières, créer des succursales, des filiales et des fondations, prendre des participations dans d'autres entreprises ou conclure avec elles des contrats de coopération. La coopérative peut par ailleurs entreprendre toutes les activités commerciales qui lui permettent d'améliorer son développement et la réalisation de ses buts. Parts sociales: CHF 100.
- **artvegetal Sàrl**, à *Payerne*, CHE-112.730.057 (FOSC du 15.11.2022, p. 0/1005604844). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois du 09.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 09.12.2024, à 16h30. La raison de commerce devient: artevegetal Sàrl en liquidation.
- **Docartek, Domenico Carsetti**, à *Payerne*, CHE-415.485.424 (FOSC du 20.11.2024, p. 0/1006183620). L'entreprise individuelle ayant cessé ses activités, elle est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, lit. b ORC.
- **GF RENOVATION GOMANN**, à *Payerne*, CHE-441.112.294 (FOSC du 08.03.2024, p. 0/1005981505). Siège transféré à Pully. Nouvelle adresse: Avenue de Lavaux 8, c/o Gestacom Sàrl, 1009 Pully.
- **Le-Gourmet-Traiteur Sàrl en liquidation**, à *Payerne*, CHE-113.388.524 (FOSC du 22.08.2024, p. 0/1006112202). La procédure de faillite ayant été clôturée le 12.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.
- **Wâtea Consulting Bultot Frédéric**, à *Payerne*, CHE-435.459.134 (FOSC du 06.06.2024, p. 0/1006050265). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152 ORC.
- **MH Ascenseurs Sàrl en liquidation**, à *Perroy*, CHE-160.545.634 (FOSC du 27.08.2024, p. 0/1006115519). La procédure de faillite ayant été clôturée le 12.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.
- **Clean For You Suisse Sàrl**, à *Préverenges*, CHE-366.671.899 (FOSC du 02.02.2024, p. 0/1005951657). Nouvelle adresse: Zone Industrielle Le Trési 6d, 1028 Préverenges.
- **GAFAITI Technology Services**, à *Prilly*, CHE-248.005.244 (FOSC du 17.11.2023, p. 0/1005888057). Siège transféré à Pully. Nouvelle adresse: Avenue de Lavaux 78b, 1009 Pully.
- **J.-M. et A. GAVIOT S.à r.l.**, à *Puidoux*, CHE-102.386.834 (FOSC du 21.08.2015, p. 0/2333117). Statuts modifiés le 12.12.2024. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Gaviot Jean-Marie, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 1'000 à Gaviot Alexandre, désormais titulaire d'une part de CHF 19'000 et une part de CHF 1'000; Gaviot Alexandre est nommé président. Nouvelle signature: Gaviot Bahloul Elisabeth, de Chexbres, à Forel (Lavaux), avec signature individuelle.
- **Ellida Capital SA**, à *Pully*, CHE-482.968.401 (FOSC du 14.06.2023, p. 0/1005768479). La société ayant transféré son siège à Genève, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **forum écoute**, à *Pully*, CHE-109.753.371 (FOSC du 18.07.2024, p. 0/1006088467). La signature de Pinto Cardoso Ferreira Bruna Rosário est radiée. A & A Révision Sàrl (CHE-112.496.890) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Audict fiduciaire SA (CHE-106.518.537), à Pully.
- **Moeschberger**, à *Pully*, CHE-105.896.787 (FOSC du 09.07.2018, p. 0/4346265). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **RenzheTech Europe SA**, à *Pully*, CHE-392.144.306 (FOSC du 28.05.2024, p. 0/1006041919). Statuts modifiés le 05.12.2024. Nouvelle raison de commerce: RT Europe SA.
- **Trendsetters S.à r.l.**, à *Pully*, CHE-102.135.427 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Selon décision de son assemblée des associés du 11.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Trendsetters S.à r.l. en liquidation. La part de Wong Bernard, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, est cédée à Wong Charles, de Grèce, à Pully, nouvel associé sans signature avec une part de CHF 18'000. Paykou Wong Cecily se nomme désormais Paikou Alexandria, est maintenant de Grèce et est nommée liquidatrice.
- **EQUANS Techniques SA**, à *Renens (VD)*, CHE-414.309.061 (FOSC du 06.05.2022, p. 0/1005467856). Nouvelle raison de commerce de la succursale: Equans Techniques SA. Siège transféré à Prilly. Nouvelle adresse: Route des Flumeaux 45, 1008 Prilly. Nouvelle raison sociale du siège principal: Equans

Techniques SA (Equans Techniques AG) (Equans Techniques Ltd) (CHE-106.053.952).

- **Hotelnét SA**, à *Renens (VD)*, CHE-177.939.527 (FOSC du 30.04.2024, p. 0/1006021765). La société ayant transféré son siège à Genève, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **Orsolya Nyárai - Shelley's Green Consultancy**, à *Renens (VD)*, Rue de la Gare de Triage 8, 1020 Renens VD, CHE-177.422.365. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Nyárai Orsolya, de Hongrie, à Renens (VD) avec signature individuelle. But: exploitation d'un cabinet de conseil qui fournit des services d'expertise en matière de recherche, de développement et de mise en œuvre de projets, de plaidoyer politique, de communication et d'engagement des parties prenantes dans les domaines de l'agroécosystèmes résilients et production alimentaire durable grâce à l'agroécologie et à la gestion holistique des paysages, adaptation locale au changement climatique et résilience rurale grâce à des solutions fondées sur la nature, gouvernance efficace des sols grâce à l'élaboration de politiques participatives et à une gouvernance inclusive; contribution aux publications et aux organisations des événements, à la préparation des messages politiques pour des campagnes de sensibilisation, élaboration des propositions de projets, de rapports et le développement des plans d'engagement des parties prenantes; l'entreprise peut collaborer avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des instituts de recherche, des associations et d'autres parties prenantes actives dans les domaines susmentionnés.
- **HAYDSWISS Sàrl en liquidation**, à *Rennaz*, CHE-384.470.790 (FOSC du 08.10.2024, p. 0/1006148841). La procédure de faillite ayant été clôturée le 11.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.
- **Kelmendi Rénovation**, à *Roche (VD)*, CHE-142.799.088 (FOSC du 19.07.2022, p. 0/1005524332). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA en liquidation**, à *Roche (VD)*, CHE-451.511.000 (FOSC du 12.12.2024, p. 0/1006203336). Le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé le 12.12.2024 l'effet suspensif de la faillite rendue le 03.12.2024. La raison de commerce redevient: Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA.
- **Emi Ariston Sàrl**, à *Rolle*, Zone Artisanale La Pièce 1, Bâtiment A5, 1180 Rolle, CHE-204.850.286. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15.11.2024. But: la société a pour but l'évaluation, la recherche, le courtage, l'achat et la vente d'entreprises et de biens immobiliers, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE. La société peut, à titre de but secondaire, tant en Suisse qu'à l'étranger: créer des succursales, d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE), se rapportant directement ou indirectement à son but, accorder des prêts à ses associés et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des associés et des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titre hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les statuts dérogent à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Verhaeghe Philippe, de Fribourg, à Martigny-Combe, avec 100 parts de CHF 100, gérant, avec signature individuelle, et Feldman Arnaud, de Corsier-sur-Vevey, à Chardonne, avec 100 parts de CHF 100, directeur, avec signature collective à deux. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 15.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **SOPHiA GENETICS SA**, à *Rolle*, CHE-184.818.745 (FOSC du 26.07.2024, p. 0/1006095309). Signature collective à deux est conférée à Cardoza George, des USA, à Miami (USA), directeur.
- **EG Magenta Sàrl**, à *Romanel-sur-Morges*, CHE-191.044.210 (FOSC du 28.02.2024, p. 0/1005973125). Statuts modifiés le 10.12.2024. Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin de la Colice 36, 1023 Crissier. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.
- **Martial Barrière**, à *Sainte-Croix*, CHE-110.358.768 (FOSC du 17.09.2021, p. 0/1005293880). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **ZN Construction Sàrl**, à *Saint-Prex*, CHE-152.363.077 (FOSC du 20.03.2023, p. 0/1005704610). Ismajli Zijadin, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Ait Mansour Abdennaïme, de France, à Lausanne, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.
- **Association Fleur de vie**, à *Saint-Sulpice (VD)*, CHE-279.690.813 (FOSC du 10.04.2024, p. 0/1006005795). Campbell Felix, de et à Lausanne, est membre président directeur du comité avec signature individuelle.
- **eat boutique sàrl**, à *Saint-Sulpice (VD)*, CHE-455.908.307 (FOSC du 13.07.2022, p. 0/1005520069). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 12.12.2024, à 09h30. La raison de commerce devient: eat boutique sàrl en liquidation.
- **Kiosque de St-Sulpice, Pietro Quaccci**, à *Saint-Sulpice VD*, CHE-497.493.938 (FOSC du 22.03.2017, p. 0/3419205). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Globernica Marketing GmbH**, précédemment à *Steckborn*, CHE-391.185.248 (FOSC du 18.01.2022, p. 0/1005383678). Statuts modifiés les 17.07.2024 et 10.12.2024. Siège transféré à Blonay - Saint-Légier. Nouvelle adresse: Route de Vevey 100, 1807 Blonay. Nouvelle raison de commerce: Globernica Marketing Sàrl. Nouveau but: la société a pour but la conception, la création, la production ainsi que le commerce de biens économiques dans les domaines de la santé et des vêtements ainsi que tous articles apparentés. Elle crée des concepts d'œuvres d'art, des imprimés ainsi que des services Internet pour des clients en Suisse et à l'étranger. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, grever, vendre et gérer des biens immobiliers en Suisse et à l'étranger, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Elle peut également procéder à des financements pour son propre compte ou pour le compte de tiers et fournir des garanties pour les engagements de sociétés liées. Capital social: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Nouvelles formes des communications aux associés: par lettre ou par courriel. Otzen Dr. Jörg, de Allemagne, à Blonay - Saint-Légier, associé avec 20 parts de CHF 1'000, est nommé gérant, avec signature individuelle. Selon déclaration du 22.12.2011, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **ETZ Fiduciary & Taxation - Etzensperger Gaétan**, à *Sullens*, CHE-345.581.552 (FOSC du 23.04.2024, p. 0/1006015879). Siège transféré à Goumoëns. Nouvelle adresse: Chemin du Talent 2a, 1376 Eclagnens. Etzensperger Gaétan est maintenant à Goumoëns.

• **Grandes Vignes Automobiles SA**, à *Suscévoz*, Les Grandes Vignes 1, 1437 Suscévoz, CHE-194.987.496. Nouvelle société anonyme. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but: l'achat et la vente de véhicules automobiles; la réparation et l'entretien de véhicules automobiles; tous travaux de carrosserie; la location de véhicules automobiles; l'import et l'export de véhicules automobiles; le dépannage. La société peut acquérir ou créer des entreprises semblables ou similaires et se charger de toutes les opérations commerciales, financières et immobilières ainsi que toutes les opérations qui sont de nature à développer le but de la société ou qui ont un rapport direct ou indirect avec son objet, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Administration: Zahir Blerim, de Orbe, à Chavornay, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Novaren-Biotak SA**, à *Tannay*, CHE-371.588.258 (FOSC du 10.01.2020, p. 0/1004801784). Selon décision de son assemblée générale du 20.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Novaren-Biotak SA en liquidation par Van den Bergh Maryke, de et à La Rippe, nommée liquidatrice avec signature individuelle. Les 100'000 actions nominatives de CHF 1 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO).

• **Hydro Aluminium International SA**, à *Tolochenaz*, CHE-116.144.651 (FOSC du 13.03.2023, p. 0/1005699096). Edelhäuser Josine n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Dolabella Cesar Areias Bruno est maintenant à Saint-Prex. Philips Celine, des Pays-Bas, à Capelle aan den IJssel (Pays-Bas), est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **LaboConseil Sàrl**, à *Tolochenaz*, CHE-112.818.054 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Selon décision de son assemblée des associés du 10.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: LaboConseil Sàrl en liquidation. Rousseil Denis est nommé liquidateur.

• **Frischer Finance SA**, précédemment à *Val-de-Ruz*, CHE-103.439.692 (FOSC du 25.01.2021, p. 0/1005082737). Siège transféré à Paudex. Nouvelle adresse: Route du Lac 16, 1094 Paudex. Statuts modifiés le 09.12.2024. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. BfB Fidam révision SA (CHE-321.912.380) n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Vall Carneiro Pinto Sanitaire**, à *Vallorbe*, CHE-344.947.337 (FOSC du 11.12.2024, p. 0/1006201943). Le président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé l'effet suspensif de la procédure de faillite le 06.12.2024.

• **BEALMA HOLDING SA**, précédemment à *Versoix*, CHE-139.669.485 (FOSC du 10.07.2018, p. 0/4348927). Siège transféré à Mies. Nouvelle adresse: Route de la Gare 26, 1295 Mies. Statuts modifiés le 04.12.2024. Nouveau but: la société a pour but: achat, vente, administration et gestion de participations, en Suisse et à l'étranger, en tant que société holding, particulièrement dans le domaine de l'imagerie, à l'exclusion des participations prohibées par la LFAIE. Elle peut, en Suisse ou à l'étranger, créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations, développer des activités commerciales et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE. A titre accessoire, la société pourra consentir des prêts aux actionnaires et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des

actionnaires ou des tiers, garantir ses emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE. Les 10'000 actions nominatives de CHF 10 sont désormais restreintes quant à la transmissibilité. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courrier électronique.

• **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA**, à *Vevey*, CHE-105.926.193 (FOSC du 02.10.2023, p. 0/1005850151). La signature de Zimmermann Yann est radiée. La procuration de Favre Stéphane est éteinte. Reymond Stéphanie est maintenant à Blonay - Saint-Légier. Signature collective à deux est conférée à von Büren Vincent, de Rüttenen, à Corsier-sur-Vevey, sous-directeur.

• **Fondation de soutien à la fondation Ecole de soins et santé communautaire**, à *Vevey*, CHE-108.072.512 (FOSC du 17.01.2023, p. 0/1005654460). Collet Philippe n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Chezeaux Jacques-André est nommé président. Jacot-Descombes François, de Le Locle, à Rolle, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.

• **Holdigaz Immobilier SA**, à *Vevey*, CHE-158.286.937 (FOSC du 05.10.2023, p. 0/1005853776). La signature de Zimmermann Yann est radiée. Nançoz Stéphane et Reymond Stéphanie sont maintenant à Blonay - Saint-Légier. Signature collective à deux est conférée à von Büren Vincent, de Rüttenen, à Corsier-sur-Vevey, sous-directeur.

• **Holdigaz Prestations SA**, à *Vevey*, CHE-113.260.597 (FOSC du 12.04.2024, p. 0/1006008077). La signature de Zimmermann Yann est radiée. La procuration de Favre Stéphane est éteinte. Reymond Stéphanie est maintenant à Blonay - Saint-Légier. von Büren Vincent, dont la procuration est éteinte, est nommé sous-directeur avec signature collective à deux. Malikji Mentor se nomme désormais Maliqi Mentor et est maintenant de Montreux. Monico Alexandra est maintenant de Vevey.

• **Francis Gabriel SA**, à *Villeneuve (VD)*, CHE-105.731.927 (FOSC du 25.06.2024, p. 0/1006066810). Par prononcé rendu le 12.12.2024, le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prolongé le sursis concordataire définitif accordé à la société jusqu'au 16.06.2025.

• **ASTRALE Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, Chaussée de Treycovagnes 10, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-417.771.154. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but les travaux, conseils et vente dans le domaine de la construction, notamment les fenêtres, les aménagements intérieurs, la sécurité, la domotique, les installations solaires et l'efficacité énergétique des bâtiments. La société peut poursuivre son but par toutes opérations - spécialement par tous contrats - sans limitation: - quant à leur localisation - en Suisse ou à l'étranger; - quant à leur objet - qu'il s'agisse de propriété matérielle (mobilière ou immobilière) ou intellectuelle ou de services; - quant à leur exécution - que ce soit par la société, par des succursales de la société, par des participations dans d'autres sociétés ou par des sous-traitants. La société peut en outre conclure des contrats de prêt avec ses associés, en qualité de débitrice ou de créancière, ou leur accorder des garanties, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Pierbattisti Eric, d'Italie, à La Chaux-de-Fonds, avec 10 parts de CHF 100, gérant, avec signature individuelle, de Sousa Magalhães Estêvão, du Portugal, à Yverdon-les-Bains, avec 20 parts de CHF 100, sans signature, et JPI SA (CHE-370.394.177), à Martigny, avec 170 parts de CHF 100. Gérant avec signature individuelle: Baudet Jean Pierre, de Genève, à Cologny, président. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Dr. Henri OEGGERLI Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-481.198.155 (FOSC du 20.11.2017, p. 0/3879773). La raison de commerce est radiée par suite de suppression de la succursale.

• **MX Solution Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, Rue du Midi 13, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-194.345.889. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 21.11.2024. But: la société a pour but toutes prestations de services en matière de télécommunication, en particulier dans le câblage de réseaux, ainsi que tous travaux de génie civil, d'aménagements extérieurs et de terrassements. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger; elle peut assumer des participations à toutes entreprises en Suisse et à l'étranger, consentir des prêts notamment aux associés, acquérir ou créer des entreprises semblables ou similaires et se charger de toutes les fonctions qui sont de nature à développer le but de la société ou qui ont un rapport direct ou indirect avec son objet, ainsi que toutes les opérations financières et immobilières s'y rapportant. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Picard Allison, de France, à Doubs (France), avec 10 parts de CHF 1'000, présidente, et Benadjila Céilia, de France, à Pontarlier (France), avec 10 parts de CHF 1'000. Gérant avec signature individuelle: Ponzetta Stefano, de Penthelaz, à Montagny-près-Yverdon. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 21.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, le Pays-d'Enhaut et la Riviera**, à *Aigle*, CHE-109.655.455 (FOSC du 26.08.2024, p. 0/1006114396). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **pourquoi pas SA**, à *Aigle*, CHE-115.883.102 (FOSC du 31.07.2023, p. 0/1005807708). Crausaz Danièle n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Lipari Mario, qui n'est plus vice-président, est nommé président.

• **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA**, à *Aigle*, CHE-105.737.634 (FOSC du 03.10.2023, p. 0/1005851414). La signature de Zimmermann Yann est radiée. La procuration de Favre Stéphane est éteinte. Reymond Stéphanie est maintenant à Blonay - Saint-Légier. Signature collective à deux est conférée à von Büren Vincent, de Rüttenen, à Corsier-sur-Vevey, sous-directeur.

• **Muffat Yann**, à *Arzier-Le Muids*, CHE-203.900.929 (FOSC du 12.05.2016, p. 0/2829317). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Greenlina SA**, à *Avenches*, CHE-228.089.255 (FOSC du 04.04.2023, p. 0/1005717096). Statuts modifiés les 31.10.2024 et 21.11.2024. Augmentation ordinaire du capital-actions par compensation de créances de CHF 2'300'000; en contrepartie, il est remis 23'000 actions nominatives de CHF 100. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 2'450'000, divisé en 24'500 actions nominatives de CHF 100. Delacour André signe désormais individuellement. Overney Nathalie Anne, de Montagny (FR), à Payerne, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **MsFid Conseils Sall**, à *Bex*, Ruelle de l'Echaud 8, 1880 Bex, CHE-305.400.124. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Sall Mohamadou, de Sénégal, à Bex, avec signature individuelle. But: exploitation d'un cabinet de conseils en gestion d'entreprises, apporteur d'affaires, fiduciaires, fiscalité et comptabilité; toutes prestations de services et toutes opérations convergentes à ces buts.

• **Securetude Sàrl**, à *Bex*, CHE-114.817.829 (FOSC du 26.09.2024, p. 0/1006139181). La procuration de Bruhin Matthieu et Bruhin Michael est éteinte.

• **AuBi-One SA**, à *Bière*, Route du Chêne 17, 1145 Bière, CHE-193.204.973. Nouvelle société anonyme. Statuts: 13.12.2024. But: la société a pour but, en Suisse et à l'étranger: toutes prestations de services et de conseils en stratégie dans le domaine de l'accompagnement à la digitalisation d'entreprises, l'amélioration des performances (KPI), le développement et la commercialisation de produits de business intelligence, ainsi que la fourniture de services associés afin d'optimiser l'organisation et la performance des entreprises en tirant notamment partie des technologies de l'Internet des objets (IoT); le développement, la promotion et la commercialisation de produits de business intelligence, ainsi que toutes activités en lien avec l'informatique et l'électronique. La société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Tripet Marlène, de Val-de-Ruz, à Bière, présidente, avec signature collective à deux, et Robson David, de France, à Bière, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 13.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fondation de famille JC & AC Turrian**, à *Blonay - Saint-Légier*, CHE-135.471.487 (FOSC du 13.04.2022, p. 0/1005450618). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Pettinaroli Suisse S.A.**, à *Blonay - Saint-Légier*, CHE-102.097.755 (FOSC du 19.02.2024, p. 0/1005964880). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Là-haut sur les cimes SA**, à *Bourg-en-Lavaux*, CHE-323.262.825 (FOSC du 28.04.2023, p. 0/1005734939). Statuts modifiés le 05.11.2024. Nouvelle raison de commerce: EGM STONE SA. Siège transféré à Rolle. Nouvelle adresse: Grand-Rue 14, 1180 Rolle.

• **Le Chalet du Mont-Pèlerin Sàrl**, à *Chardonne*, CHE-202.146.673 (FOSC du 20.07.2020, p. 0/1004941037). Maret Lionel cède 90 de ses 100 parts de CHF 200 à Ribeiro de Paiva Joaquim, du Portugal, à Chardonne, nouvel associé-gérant président, avec signature individuelle, titulaire de 90 parts de CHF 200. Maret Lionel reste titulaire de 10 parts de CHF 200.

• **RD Beauty Room Ivanovikj**, à *Chardonne*, Chemin de la Grangette 15, 1803 Chardonne, CHE-245.973.348. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Ivanovikj Roza, de Macédoine du Nord, à Chardonne, avec signature individuelle. But: exploitation d'un salon de beauté.

• **M&J Barber Shop Esthétique Sàrl**, à *Chavannes-près-Renens*, CHE-450.210.837 (FOSC du 26.01.2022, p. 0/1005390401). Tupin Joana, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Lustosa Fontes Vanderli, du Brésil, à Vevey, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **DP Multiservices Sàrl**, à *Cheseaux-sur-Lausanne*, CHE-477.178.994 (FOSC du 24.12.2019, p. 0/1004792850). Selon décision de son assemblée des associés du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: DP Multiservices Sàrl, en liquidation.

Louvet-Jardin Jaccard Anouk, maintenant de Sainte-Croix, à Cheseaux-sur-Lausanne, est nommée liquidatrice. Louvet-Jardin Renée est maintenant à Cheseaux-sur-Lausanne.

• **TERRASPORT SA**, à *Cossonay*, CHE-109.500.060 (FOSC du 26.04.2024, p. 0/1006019365). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouveau but: la société a pour but toute activité dans le domaine des terrains engazonnés et des terrains de sport. La société peut exercer toutes activités en relation directe ou indirecte avec son but principal, en particulier dans le domaine des brevets, licences, marques ou droits immatériels. Elle peut participer financièrement ou de toute autre manière à toutes entreprises ou sociétés poursuivant un but similaire ou en rapport avec le but principal de la société. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, faire toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapporter directement ou indirectement. La société peut accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou à des tiers si cela favorise ses intérêts. Les 2'000 actions nominatives de CHF 100 sont transformées en 1'100 actions nominatives de CHF 100 et 1'800 actions nominatives de CHF 50, privilégiées quant au droit de vote, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause relative à la reprise de biens est abrogée conformément à l'art. 634 al. 4 CO. Emission de bons de jouissance: 20'000 bons de jouissance donnant droit à un dividende décidé annuellement par l'assemblée générale. Communications aux actionnaires: par courrier postal ou électronique. Cretegnay Laurent est maintenant à Gollion. Devantay Fabrice est maintenant à Grancy.

• **McDonald's Suisse Development Sàrl**, à *Crissier*, CHE-101.107.799 (FOSC du 13.09.2024, p. 0/1006129547). La signature de Smadja David Bernard Sergio est radiée.

• **McDonald's Suisse Franchise Sàrl**, à *Crissier*, CHE-105.199.257 (FOSC du 13.09.2024, p. 0/1006129548). La signature de Smadja David Bernard Sergio est radiée.

• **McDonald's Suisse Holding Sàrl**, à *Crissier*, CHE-101.103.666 (FOSC du 13.09.2024, p. 0/1006129549). La signature de Smadja David Bernard Sergio est radiée.

• **McDonald's Suisse Restaurants Sàrl**, à *Crissier*, CHE-105.924.113 (FOSC du 13.09.2024, p. 0/1006129551). La signature de Smadja David Bernard Sergio est radiée.

• **Larmada Sàrl**, à *Echichens*, Impasse du Sellier 2, 1114 Colombier VD, CHE-139.431.179. Nouvelle succursale d'une entreprise suisse. Succursale de Larmada Sàrl (CHE-255.677.868), à Gbloux, société à responsabilité limitée.

• **MD Gestion & Conseil SA**, à *Epalinges*, CHE-106.753.682 (FOSC du 24.05.2022, p. 0/1005481149). Diserens Céline n'est plus administratrice; sa signature est radiée.

• **Transsphere Investment SA**, à *Epalinges*, CHE-112.856.497 (FOSC du 11.06.2020, p. 0/1004908721). Rodieux Bernard n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

• **Amring Holding SA**, à *Etoy*, CHE-411.189.889 (FOSC du 09.08.2023, p. 0/1005813231). Statuts modifiés le 11.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et la vente de participations dans des entreprises commerciales, des entreprises actives dans le domaine des produits pharmaceutiques génériques; le financement de ces entreprises; la supervision et le conseil en matière commerciale, financière, administrative et juridique aux sociétés du groupe, ainsi que la détention et l'exploitation des droits de propriété intellectuelle en relation avec ce qui précède. La société peut ouvrir des succursales en Suisse et à l'étranger et peut détenir des participations dans d'autres sociétés. La société peut accorder des prêts ou toute autre forme de financement à des sociétés affiliées ou à des tiers, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés affiliées ou de tiers. La société peut exercer toutes les activités qui sont en relation directe ou indirecte avec son but social. Communications aux actionnaires: au choix du conseil d'administration, par publication dans la FOSC, par courrier postal ou électronique, ou par tout autre moyen de communication qui permet d'en établir la preuve par un texte.

• **Regus Global Management Centre SA**, à *Eysins*, CHE-115.452.587 (FOSC du 27.11.2023, p. 0/1005894811). Statuts modifiés le 12.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Regus Global Management Centre SA (Regus Global Management Centre AG) (Regus Global Management Centre Ltd). Nouveau but: la Société a pour but de fournir des prestations de service de toute nature notamment dans les domaines administratifs, financiers et de gestion aux diverses entités du Groupe IWG. La Société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger, participer dans d'autres entreprises de toute nature, reprendre des représentations ainsi qu'exercer toute activité et conclure des accords de toute nature qui sont susceptibles de promouvoir le but de la Société ou qui sont directement ou indirectement en relation avec ce dernier. La Société peut acquérir, détenir, gérer, grever et vendre des biens immobiliers nationaux et étrangers, à l'exception des transactions interdites par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La Société fait partie d'un groupe et peut, à ce titre, prendre en compte les intérêts du groupe dans la poursuite de son but. La Société peut accorder à ses filiales directes ou indirectes et à des tiers, y compris à ses actionnaires directs ou indirects ainsi qu'aux filiales directes ou indirectes de tels actionnaires, de prêts et d'autres financements directs ou indirects, y compris sans restriction, dans le cadre d'activités de gestion de liquidités au sein du groupe, et constituer au bénéfice de ces parties des sûretés de toute espèce, y compris au moyen de droits de gage ou de transferts d'actifs de la Société à titre fiduciaire ou par le biais de garanties de toute nature, et ce également à titre gratuit, à des conditions

préférentielles, sans intérêts, à l'exclusion de recherche du profit de la Société et/ou en prenant des risques concentrés. Communications aux actionnaires: par courrier ou e-mail.

• **Divid Family Sàrl**, à *Faug*, CHE-347.927.911 (FOSC du 22.03.2022, p. 0/1005432965). Nouvelle adresse: Route Henri Druey 4, 1595 Faoug.

• **Flamme Energie Sàrl**, à *Fiez*, CHE-405.615.317 (FOSC du 08.05.2023, p. 0/1005740972). Statuts modifiés le 13.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Yersin Energie Sàrl.

• **ROCK Participations SA**, à *Founex*, Route de Courte Raie 3, 1297 Founex, CHE-291.710.510. Nouvelle société anonyme. Statuts: 02.12.2024. But: la Société a pour but l'acquisition et la détention de participations dans des sociétés dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la finance et de l'immobilier, à l'exception des opérations interdites par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, ainsi que la fourniture de services de toutes sortes, en particulier de gestion, d'administration et d'entretien pour des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations, ainsi que pour des actionnaires directs ou indirects ou des sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent directement ou indirectement des participations en Suisse ou à l'étranger. La Société peut: exercer toute activité financière, commerciale, ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer et animer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts; gérer ou céder un portefeuille de valeurs mobilières qui seraient apportées à la Société, ou que la Société se proposerait d'acquérir; acquérir un ou plusieurs immeubles et exploiter par bail, location ou autrement desdits immeubles, ainsi que leur éventuelle cession; placer les disponibilités de la Société; participer, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création. Les opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier simple ou fax) ou par courriel. Administration: Paternot Frederic-Manuel, de Basel, à Founex, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 02.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **BEST INSPECTION & CONSULTING Sàrl**, à *Gland*, CHE-110.062.121 (FOSC du 10.02.2017, p. 0/3340981). Par décision du juge du Tribunal d'arrondissement de La Côte du 21.11.2024, la société a été dissoute conformément à l'art. 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. La raison de commerce devient: BEST INSPECTION & CONSULTING Sàrl en liquidation.

• **Pineda de Forsberg Consulting Sàrl**, à *Gland*, CHE-142.470.406 (FOSC du 03.11.2020, p. 0/1005014099). La société ayant transféré son siège à Pratteln sous la raison de commerce Pineda de Forsberg Consulting GmbH (Pineda de Forsberg Consulting Sàrl), la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **AFGP Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-225.266.704 (FOSC du 15.05.2019, p. 0/1004630800). Piro Gianfranco, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 1'000, par 2 parts de CHF 1'000 à l'associé-gérant Frulloni Alessandro, désormais titulaire de 12 parts de CHF 1'000, et par 4 parts de CHF 1'000 chacun, à Kukaj Brahe, de et à Lausanne, et Januzzi Valon, de Lausanne, à Bussigny, nouveaux associés-gérants avec signature collective à deux, titulaires de 4 parts de CHF 1'000 chacun.

• **Association A1Padel Switzerland**, à *Lausanne*, CHE-347.008.938 (FOSC du 28.11.2023, p. 0/1005895892). Selon déclaration de la direction du 11.09.2024, l'association n'est pas soumise à l'obligation de s'inscrire au registre du commerce. Elle est radiée à sa demande.

• **Association pour la mise en valeur des travaux de la recherche agronomique (AMTRA)**, à *Lausanne*, CHE-104.378.277 (FOSC du 15.03.2022, p. 0/1005427682). Selon décision de son assemblée générale du 13.11.2024, l'association a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous le nom: Association pour la mise en valeur des travaux de la recherche agronomique (AMTRA) en liquidation. Bardet Loïc est nommé liquidateur avec signature individuelle.

• **B2B Global Trading Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-151.413.465 (FOSC du 09.06.2017, p. 0/3570969). Statuts modifiés le 28.11.2024. Nouvelle raison de commerce: Fid Express Sàrl. Nouveau but: la société a pour l'exploitation d'une fiduciaire, ainsi que le conseil en assurance. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, acquérir ou vendre des immeubles (à l'exclusion des activités prohibées par la LFAIE), faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut octroyer des garanties, consentir des prêts ou des avances à des associés ou à des tiers. Rusillon John, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 1'000 à Bernardino Lopes João Pedro, de Portugal, à Ursy, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 20 parts de CHF 1'000. Nouvelle adresse: Route des Dragons 7, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne.

- **Crazy-Scoot Camelia**, à *Lausanne*, Avenue Marc-Dufour 44, 1007 Lausanne, CHE-297.538.379. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Camelia Agrippino, de Italie, à Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'un garage, notamment réparation et vente de véhicules.
- **FAProd Sàrl**, à *Lausanne*, Avenue de Béhusy 27, 1005 Lausanne, CHE-134.071.346. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation de tous établissements publics. La société peut, dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE): exercer toutes activités financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières en rapport direct ou indirect avec son but; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Seira Frédéric, de Epalinges, à Lausanne, avec 125 parts de CHF 100, président, et Muslija Albano, d'Albanie, à Cheseaux-sur-Lausanne, avec 75 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 13.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Fondation pour la recherche en soins (FORESO)**, à *Lausanne*, CHE-110.409.182 (FOSC du 14.11.2022, p. 0/1005603808). Nguyen Alexandra et Gallant Serge ne sont plus membres du conseil de fondation; leur signature est radiée. de Goumoëns Véronique, de Goumoëns, au Mont-sur-Lausanne, présidente, avec signature collective à deux, et Rapin Joachim, de Corcelles-près-Payerne, à Montpreveyres, avec signature collective à deux, avec la présidente ou la vice-présidente, sont membres du conseil de fondation.
- **Hirslanden Lausanne SA**, à *Lausanne*, CHE-101.418.377 (FOSC du 16.10.2024, p. 0/1006155726). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation de cliniques privées et d'institutions dans le domaine de la santé, y compris celle de cabinets et de centres de soins médicaux, ainsi que la fourniture de l'ensemble des services en matière d'infrastructure, d'administration et de personnel en relation avec cette activité, notamment conseils, médiations, exploitation d'équipements, fourniture d'infrastructure, organisation de formations, de perfectionnements et de formations continues, etc. La société peut créer des succursales et des filiales et prendre des participations dans d'autres entreprises. La société peut acquérir, détenir, grever et aliéner des immeubles et des droits de propriété intellectuelle. La société peut également exercer toute activité commerciale, financière et autre en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut accorder des prêts et d'autres financements directs ou indirects à des sociétés du groupe et à des tiers, y compris à ses actionnaires (directs et indirects) et aux sociétés du groupe de ces derniers, notamment dans le cadre d'accords de cash pooling (gestion centralisée de trésorerie), et fournir des sûretés de toute nature pour leurs engagements, y compris par le biais de droits de gages ou de transferts fiduciaires d'actifs de la société ou de garanties de quelque nature que ce soit, à titre onéreux ou non. Les 3'000 actions nominatives de CHF 1'000 sont désormais restreintes quant à la transmissibilité selon statuts. Communications aux actionnaires: par écrit ou sous forme électronique ou par une publication unique dans la FOSC.
- **Informal Systems AG**, à *Lausanne*, CHE-259.698.438 (FOSC du 27.12.2023, p. 0/1005920808). Statuts modifiés le 12.12.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit (courrier postal ou électronique).
- **JdH investimmo VD SA**, à *Lausanne*, CHE-113.848.862 (FOSC du 30.01.2023, p. 0/1005665088). La société ayant transféré son siège à Lancy sous la raison de commerce JdH investimmo SA, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **La Source à domicile Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-293.767.515 (FOSC du 11.10.2024, p. 0/1006152493). Signature collective à deux est conférée à Fiorentino-Lelièvre Marion, de France, à Crissier, directrice.
- **Lifesmile - Lausanne SA**, à *Lausanne*, CHE-314.154.071 (FOSC du 27.01.2021, p. 0/1005085189). Inscription de la mention de l'existence d'une succursale à Saint-Prex (CHE-334.978.796).
- **Limani Partners SA**, à *Lausanne*, CHE-169.575.423 (FOSC du 14.03.2024, p. 0/1005985991). Statuts modifiés le 03.12.2024. Siège transféré à Ecublens (VD). Nouvelle adresse: EPFL Innovation Park, Bâtiment F, 1015 Lausanne.
- **MENINNO Events & Consulting**, à *Lausanne*, Route de Chavannes 15a, 1007 Lausanne, CHE-468.002.445. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Meninno Nicola André, de France, à Lausanne, avec signature individuelle. But: l'entreprise a pour but l'organisation d'évènements, la production et la représentation de musiciens, des prestations de services comme la location de matériel (sonorisation, lumière, photobooth) ou du consulting digital et/ou événementiel.
- **MH Real Estate Holding Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-441.443.590 (FOSC du 07.02.2023, p. 0/1005672296). Nouvelle adresse: Rue Caroline 2, c/o Fiduciaire Auditoria SA, 1003 Lausanne.
- **NS Insurance Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-115.917.824 (FOSC du 14.11.2024, p. 0/1006178826). Autre adresse: Case Postale 285, 1000 Lausanne 12.
- **Oficomptes S.A., société fiduciaire**, à *Lausanne*, CHE-107.945.238 (FOSC du 15.04.2024, p. 0/1006009162). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société Berney Associés SA, à Genève (CHE-359.590.155). La société est radiée par suite de fusion.
- **Paragon Capital SA**, à *Lausanne*, CHE-416.173.453 (FOSC du 06.11.2024, p. 0/1006171961). Chaperon Dijana n'est plus administratrice; sa signature est radiée. DeFrancesco Jonathan, de Rossa, à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
- **Pierre Winthrop Architecte**, à *Lausanne*, Place de l'Europe 8a, 1003 Lausanne, CHE-304.316.768. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Winthrop Pierre, de Carouge (GE), à Bourg-en-Lavaux, avec signature individuelle. But: exploitation d'un bureau d'architecture.
- **point 0 Sàrl**, à *Lausanne*, Rue du Valentin 58, 1004 Lausanne, CHE-225.999.882. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but l'exécution de tous types de prestations, dont la réalisation de projets divers, dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 30'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Wetherell Adrian, de Moudon, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100, président, Tritz Dane Jean-Jacques, de La Grande Béroche, à Yverdon-les-Bains, avec 100 parts de CHF 100, et Wirth Sidney, de Seeberg, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **PULLSTORE SARL**, à *Lausanne*, CHE-262.357.788 (FOSC du 28.02.2022, p. 0/1005416161). Dichy Claude, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 100 à Dichy Valérie, qui n'est plus présidente, désormais titulaire de 200 parts de CHF 100.
- **saga architecture Sàrl**, à *Lausanne*, Avenue de la Gare 41, 1003 Lausanne, CHE-381.597.069. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13.12.2024. But: la société a pour but de fournir tous services dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, de la scénographie, du design et des arts graphiques ainsi que le développement et la commercialisation de tous projets y relatifs. Elle peut, en Suisse ou à l'étranger, accomplir toutes opérations commerciales, financières et autres en relation directe ou indirecte avec son but ou propres à le développer, y compris accorder des prêts à ses associés ou à des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Caversaccio Tanguy, de Gsteigwiler, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100, président, et Cao Loïc, de Vuisternens-devant-Romont, à Fribourg, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 13.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **SEVHAN INTERNATIONAL, à Paris (France), succursale de Lausanne**, à *Lausanne*, Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne, CHE-376.267.181. Nouvelle succursale d'une entreprise étrangère. Succursale de SEVHAN INTERNATIONAL (934 092 792 R.C.S. Paris), à Paris (France), société par actions simplifiée de droit français inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris (France) le 29.10.2024. But: activité de support commercial au bénéfice exclusif de la société SEVHAN INTERNATIONAL. Capital-actions: EUR 340'000, entièrement libéré, divisé en 3'400 actions de EUR 100. Signature individuelle de Constantin Gaëtan, de Mont-Noble, à Grimisuat. Autre adresse: Place du Midi 36, c/o BDO SA, 1950 Sion.
- **SimHub SA en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-408.420.537 (FOSC du 30.09.2024, p. 0/1006141559). Le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé le 12.12.2024 l'effet suspensif de la dissolution prononcée le 02.09.2024. La raison de commerce redevient: SimHub SA (SimHub AG) (SimHub Ltd).
- **Tissir Sàrl**, à *Lausanne*, Chemin du Bois-de-Vaux 9, c/o Mourad El Hadaoui, 1007 Lausanne, CHE-243.973.490. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but la réalisation de tous travaux dans les domaines de la plâtrerie, de la peinture, de l'isolation périphérique et de la rénovation. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: El Hadaoui Mourad, de Portugal, à Lausanne, avec 10'000 parts de CHF 1, président, et Hanin Abdeljalil, de Italie, à Prilly, avec 10'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **TRADIFICOM INTERNATIONAL SA**, à *Lausanne*, CHE-109.102.653 (FOSC du 28.07.2022, p. 0/1005531385). Statuts modifiés le 12.12.2024. Communications aux actionnaires: sous une forme qui permette d'apporter la preuve du texte.

- **Tradition S.A.**, à *Lausanne*, CHE-107.035.141 (FOSC du 26.06.2024, p. 0/1006068037). Inscription de la mention de l'existence d'une succursale à Küsnacht (ZH) (CHE-233.520.046).
- **Jean Desmeules**, au *Chenit*, CHE-105.480.263 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Nouvelle raison de commerce: Soluprob Jean Desmeules.
- **Fondation Opcion 3a**, précédemment au *Grand-Saconnex*, CHE-112.866.231 (FOSC du 31.05.2022, p. 0/1005485685). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne. Acte de fondation modifié le 24.10.2024. Nouveau nom: Fondation BANCOR 3a. Nouveau but: la Fondation a pour but de permettre à des personnes physiques de réaliser la prévoyance individuelle liée à un régime fiscal de faveur sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, selon les articles 80 et suivants de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et l'Ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance (OPP3). Nouvelle autorité de surveillance: Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale. Broggi Christophe, de Mervelier, à Yens, avec signature collective à deux, Grivel Jacques, de Chapelle (Glâne), à Denens, avec signature collective à deux, et Hornung Grivel Sophie Anne, de Denges, à Denens, avec signature collective à deux, sont membres du conseil de fondation.
- **HeatFlow Shabani Chauffage**, au *Mont-sur-Lausanne*, Rue du Champ-du-Bois 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, CHE-446.439.638. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Shabani Shpejtim, de Kosovo, au Mont-sur-Lausanne, avec signature individuelle. But: prestations complètes en chaufferie, notamment installation, maintenance, entretien et dépannage de systèmes de chauffage.
- **SCORE Management Sàrl**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-416.787.365 (FOSC du 21.08.2019, p. 0/1004700001). Le gérant Bertin Eric, qui n'est plus associé, cède ses 500 parts de CHF 100 à EROCS Sàrl (CHE-154.546.849), au Mont-sur-Lausanne, nouvelle associée, titulaire de 500 parts de CHF 100.
- **Fiscalité Résolution, Eliane Grand**, au *Vaud*, CHE-110.213.319 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **Atlantis Invest SA**, précédemment aux *Verrières*, CHE-133.453.805 (FOSC du 18.05.2021, p. 0/1005185341). Statuts modifiés le 04.12.2024. Siège transféré à Nyon. Nouvelle adresse: Chemin des Saules 26d, 1260 Nyon. Nouveau but: la société a pour but le conseil et l'audit dans les domaines de l'assurance et du financement, la promotion, l'achat et la vente d'immeubles de rendement ainsi que l'acquisition à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la LFAIE, ainsi que l'acquisition, la vente et la gestion de participations. La société peut, en outre, faire toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son but ou de nature à en favoriser le développement. Elle peut également accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courrier électronique. Ambrogio Carnovali Davide, dont le nom exact est Carnovali Davide, est maintenant à Nyon.
- **Fidexpert Sàrl Région Morges, Lonay**, à *Lonay*, CHE-104.818.098 (FOSC du 16.02.2024, p. 0/1005963757). Coletti Giordano, maintenant à Blonay - Saint-Légier, signe désormais collectivement à deux.
- **FL Architecture & associés SA**, à *Lonay*, CHE-281.533.169 (FOSC du 21.07.2021, p. 0/1005254822). Laurent Frédéric n'est plus administrateur; sa signature est radiée. De Rosa David est nommé président.
- **Buffetrille CBU Consulting**, à *Lutry*, CHE-200.164.358 (FOSC du 13.12.2022, p. 0/1005627276). Buffetrille Christophe est désormais de Lutry.
- **Reigner Jonathan - Culture2Geek**, à *Montilliez*, CHE-274.625.760 (FOSC du 19.08.2024, p. 0/1006109622). L'entreprise individuelle ayant cessé ses activités, elle est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, lit. b ORC.
- **All Yours Lab SA**, à *Montreux*, CHE-204.122.206 (FOSC du 22.10.2020, p. 0/1005006186). La société ayant transféré son siège à Fribourg sous la raison de commerce Time To Feel Good SA, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **Che Tango Sàrl en liquidation**, à *Montreux*, CHE-115.954.972 (FOSC du 16.12.2024, p. 0/1006206158). Le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé le 12.12.2024 l'effet suspensif de la faillite rendue le 03.12.2024. La raison de commerce redevient: Che Tango Sàrl.
- **Comptoir Immobilier, succursale de Montreux du COMPTOIR IMMOBILIER SA**, à *Montreux*, CHE-368.144.814 (FOSC du 13.12.2023, p. 0/1005909029). La procuration de Berger Boris est éteinte.
- **FONDATION CLAUDE NOBS**, à *Montreux*, CHE-177.579.541 (FOSC du 21.06.2024, p. 0/1006064141). DSK Audit SA (CHE-109.443.781) n'est plus organe de révision.
- **GHR DIFFUSION Sàrl**, à *Montreux*, CHE-312.171.650 (FOSC du 06.12.2023, p. 0/1005903031). Par décision du juge du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois du 10.10.2024, la société a été dissoute conformément à l'art. 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. La raison de commerce devient: GHR DIFFUSION Sàrl en liquidation.
- **HJG-Management SA**, à *Montreux*, CHE-106.215.002 (FOSC du 14.02.2024, p. 0/1005961375). Nouvelle adresse: Avenue des Alpes 80b, c/o Coworking Montreux Sàrl, 1820 Montreux. Autre adresse: Case Postale 1356, 1820 Montreux.
- **Bois Initial SA**, à *Morges*, CHE-112.906.675 (FOSC du 17.01.2023, p. 0/1005654446). Signature collective à deux est conférée à Pittet Clarence, de Ollon, à Monthey.
- **Manpower SA**, à *Morges*, CHE-105.999.625 (FOSC du 27.11.2024, p. 0/1006189409). Radiation de la mention de l'existence d'une succursale à Burgdorf.
- **Pompes Funèbres Gaillard et Pittet S.A. (successeurs d'Arnold frères)**, à *Morges*, CHE-103.886.370 (FOSC du 12.10.2018, p. 0/1004475868). Signature collective à deux est conférée à Monod Robin, de Cheyres-Châbles, à Chexbres, directeur.
- **Scub H2o Sàrl**, à *Morges*, CHE-110.137.871 (FOSC du 05.07.2024, p. 0/1006077543). Müller Adelheid dite Heidi n'est plus gérante; sa signature est radiée.
- **Garden Centre de Noville Jean Brönnimann S.A.**, à *Noville*, CHE-106.084.846 (FOSC du 10.12.2020, p. 0/1005044684). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Atelier Tania R Sàrl**, à *Nyon*, Place de la Gare 3, 1260 Nyon, CHE-227.330.916. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but, en Suisse et à l'étranger, l'exploitation de salons de coiffure, de même que le commerce (achat, vente, import, export, représentation, distribution) de tous produits liés à cette activité (appareils pour les cheveux et produits de soins et de beauté, notamment), toutes formations et tous conseils dans ce domaine ainsi que toutes prestations y relatives. La société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE) et conclure tous contrats en rapport direct ou indirect avec son but social. Elle peut également accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Duarte Cintrão Tânia, de Gland, à Nyon, avec 200 parts de CHF 100. Signature individuelle est conférée à Canet-Vitoux Marie, de Genève, à Chavannes-des-Bois. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Comptoir Immobilier, succursale de Nyon du COMPTOIR IMMOBILIER SA**, à *Nyon*, CHE-415.230.953 (FOSC du 30.10.2023, p. 0/1005872190). La procuration de Berger Boris est éteinte.
- **Helvetia emeis Sàrl**, à *Nyon*, CHE-332.080.683 (FOSC du 25.11.2024, p. 0/1006187082). La signature de Renaud Aurélien est radiée. Braun Daniel, maintenant à Zug, qui n'est plus directeur, est nommé membre de la direction et signe désormais individuellement. Signature collective à deux est conférée à Nienhuis Karin, des Pays-Bas, à Muri bei Bern, membre de la direction.
- **Hublot SA**, à *Nyon*, CHE-103.541.787 (FOSC du 18.10.2024, p. 0/1006158061). Gämperle Chantal Jocelyne n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Arnault Frédéric Bernard Jean Etienne, de France, à Paris (France), est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
- **MyPUREskin SA**, à *Nyon*, CHE-112.650.286 (FOSC du 12.12.2024, p. 0/1006203432). Brandt Edgar est maintenant à Crans (VD).
- **Nia SA**, à *Nyon*, CHE-157.091.897 (FOSC du 20.11.2024, p. 0/1006183640). La société ayant transféré son siège à Lancy, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **RenoVa9 Nyon Sàrl**, à *Nyon*, CHE-114.348.728 (FOSC du 13.05.2022, p. 0/1006473603). Folliet Jacques et Hausheer Reto, qui ne sont plus associés, cèdent chacun leurs 100 parts de CHF 1'000 au gérant Vuniqi Bali, nouvel associé, titulaire de 20 parts de CHF 1'000.
- **AltiRest SA**, à *Ollon*, CHE-160.798.425 (FOSC du 31.10.2024, p. 0/1006167702). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Carrières du Lessus HB S.A.**, à *Ollon*, CHE-107.776.763 (FOSC du 28.11.2023, p. 0/1005895887). Nouvelle adresse: Route des Carrières du Lessus 12, 1867 St-Triphon.
- **Fiduciaire Turrian SA**, à *Ollon*, CHE-108.160.406 (FOSC du 02.09.2024, p. 0/1006119735). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Holding Alpha-Tandal S.A.**, à *Ollon*, CHE-102.513.647 (FOSC du 22.08.2024, p. 0/1006112195). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Ites Holding AG**, à *Ollon*, CHE-101.547.224 (FOSC du 21.02.2022, p. 0/1005410673). Gartmann Arthur n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Flückiger Alexandre, de Huttwil, à Bex, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
- **RESIDENCE PANORAMA VILLARS SA**, à *Ollon*, CHE-110.146.864 (FOSC du 14.04.2022, p. 0/1005451902). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Restaurant du Col de Bretaye SA**, à *Ollon*, CHE-114.354.025 (FOSC du 08.07.2024, p. 0/1006078733). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

- **Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA**, à *Ollon*, CHE-105.766.966 (FOSC du 08.07.2024, p. 0/1006078745). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **ITECH MIGRATION SERVICES, à Crozet (France), succursale d'Orbe**, à *Orbe*, CHE-304.559.294 (FOSC du 14.07.2023, p. 0/1005796136). Nouvelle raison de commerce de la succursale: ITECH MIGRATION SERVICES, à Crozet (France), succursale du Mont-sur-Lausanne. Siège transféré au Mont-sur-Lausanne. Nouvelle adresse: Route de la Clochette 106f, 1052 Le Mont-sur-Lausanne. Mahé Grishma Ashley est maintenant au Mont-sur-Lausanne.
- **Los Swiss Customs Sàrl**, à *Orbe*, Chemin des Taborneires 4, 1350 Orbe, CHE-449.469.759. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but toutes prestations de service dans le domaine automobile - esthétique, couverture (covering), films de protection pour carrosserie, notamment -, ainsi que l'achat et la vente de véhicules automobiles. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature selon contrat du 04.12.2024: un véhicule de tourisme, en contrepartie duquel il est remis 20 parts sociales de CHF 1'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Ahmeti Sabri, de et à Orbe, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par lettre ou par courriel. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Chambre suisse des experts en transmission d'entreprises / Swiss M&A Experts Chamber**, à *Paudex*, CHE-429.585.397 (FOSC du 01.09.2021, p. 0/1005282210). Statuts modifiés le 03.06.2024. La signature de Schaer Cyril est radiée. Théraulaz Marie-Aurore est nommée présidente avec signature collective à deux. Dousse Vincent n'est plus vice-président, ni trésorier. Favre Pascal et Guemara Frank engagent désormais l'association par leur signature collective à deux. Romy Claude n'est plus président. Signature collective à deux est conférée à Leveau Raphaël, de Wyssachen, à Confignon, membre du comité, RoCHAT Frédéric, de L'Abbaye, à Pully, membre vice-président du comité, Visser Reymond Cornelia Maria Adriana, de Le Chenit, à Croy, membre du comité, et Müller Baptiste, de Moudon, à Oulens-sous-Echallens, secrétaire général.
- **Boschung Mecatronic AG**, à *Payerne*, CHE-107.917.029 (FOSC du 08.10.2024, p. 0/1006148810). Igreja Lourenço Filipe n'est plus directeur; sa signature est radiée. Signature collective à deux est conférée à Moser Dominik, de Röthenbach im Emmental, à Bolligen, directeur.
- **PME 360 fiduciaire SA**, à *Payerne*, CHE-471.852.243 (FOSC du 19.02.2024, p. 0/1005964950). Inscription de la mention de l'existence d'une succursale à Lausanne (CHE-375.733.482).
- **SOS. H.M Poêle Muminovic**, à *Payerne*, Rue de la Boverie 37, 1530 Payerne, CHE-354.653.601. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Muminovic Hasena, de Bosnie et Herzégovine, à Payerne, avec signature individuelle. But: vente, entretien, dépannage et réparation de poêles.
- **BatiPro Immobilier SA**, à *Poliez-Pittet*, CHE-329.309.336 (FOSC du 17.06.2021, p. 0/1005220724). Statuts modifiés le 11.12.2024. Nouvelle raison de commerce: BatiPro Immobilier et Business SA. Siège transféré à Lonay. Nouvelle adresse: Chemin du Parc 27, 1027 Lonay. Nouveau but: la société a pour but l'achat, la vente, la promotion, la mise en valeur d'immeubles, l'exécution de tous mandats de gérance, d'expertises, d'entretien et d'évaluation d'immeubles, d'administration de propriétés par étages, ainsi que toutes opérations de courtage en matière immobilière, l'exécution et la direction de tous travaux de construction, transformation et rénovation d'immeubles et de tous droits immobiliers, l'acquisition, la cession et la gestion de participations de toute nature, la création et la vente de franchises, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Le commerce (achat, vente, import, export, représentation et distribution) de tous produits, plus particulièrement en rapport avec l'horlogerie et les véhicules à moteur. La société peut: exercer toutes activités financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, en rapport direct ou indirect avec son but, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, à ses filiales ou succursales ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Zatriqi Burim est maintenant à Lonay.
- **TAIKINE SA**, à *Préverenges*, CHE-114.393.545 (FOSC du 09.12.2024, p. 0/1006199207). Radiation de la mention de l'existence d'une succursale à Martigny (CHE-446.204.466).
- **Assut medical S.à r.l.**, à *Pully*, CHE-106.829.894 (FOSC du 04.10.2023, p. 0/1005852479). Bärffuss Danièle cède 6 de ses 16 parts de CHF 100, par 3 parts à Bärffuss Marc, désormais titulaire de 44 parts de CHF 100 et par 3 parts de CHF 100 à Bärffuss Catherine, désormais titulaire de 44 parts de CHF 100. Bärffuss Danièle reste titulaire de 10 parts de CHF 100.
- **DocEvent SA**, à *Pully*, CHE-455.616.589 (FOSC du 30.04.2024, p. 0/1006021754). La société ayant transféré son siège à Pfäffikon sous la raison de commerce JDMT Health & Medicine AG, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **Etreco S.à r.l.**, à *Pully*, CHE-107.637.676 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Selon décision de son assemblée des associés du 22.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Etreco S.à r.l. en liquidation. Matthey-de-l'Etang William n'est plus gérant; sa signature est radiée. Matthey-de-l'Etang Liliane, maintenant à Chardonne, n'est plus présidente. Matthey-de-l'Etang Didier est maintenant au Mont-sur-Lausanne. Matthey-de-l'Etang Valérie, maintenant de La Brévine, à Granges (Veveysse), est nommée liquidatrice avec signature individuelle. Autre adresse: adresse de liquidation: Chemin du Moulin 7, c/o Valérie Matthey-de-l'Etang, 1614 Granges (Veveysse).
- **Fondation Le Solstice Suisse**, à *Pully*, CHE-110.233.606 (FOSC du 10.12.2020, p. 0/1005044678). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Medicapillaire Hair Clinique SA**, à *Pully*, CHE-425.742.031 (FOSC du 22.08.2024, p. 0/1006112208). Levy Jean-Luc n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Rocafort Maxime signe désormais individuellement.
- **Poga Barber House Sàrl**, à *Renens (VD)*, CHE-464.803.618 (FOSC du 03.06.2024, p. 0/1006046874). Veseli Visar, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Arllati Donjeta, du Kosovo, à Chavannes-près-Renens, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.
- **Tajchman Consulting**, à *Rolle*, Grand-Rue 2, 1180 Rolle, CHE-491.556.670. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Tajchman Marzena, de Pologne, à Rolle, avec signature individuelle. But: les services de conseil de l'entreprise visent à accompagner les organisations dans l'adoption du changement et le renforcement de la cohésion interne, en se spécialisant dans la communication du changement, la transformation culturelle et la communication (internestrategic business consulting).
- **Daphne Technology SA**, à *Saint-Sulpice (VD)*, CHE-379.398.394 (FOSC du 28.11.2024, p. 0/1006190464). Statuts modifiés le 21.11.2024. Les 24'461'009 actions nominatives de CHF 0.01 de type B, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, sont transformées en 17'680'900 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-1, privilégiées quant au bénéfice de liquidation et 6'780'109 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-2, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances de CHF 5'253'381.96; en contrepartie de ces créances, il est remis 38'029'701 actions de CHF 0.01. Nouveau capital-actions: CHF 1'085'786.99, libéré à concurrence de CHF 1'085'786.99, divisé en 10'634'166 actions nominatives de CHF 0.01, 7'069'995 actions nominatives de CHF 0.01 de type A, privilégiées quant au bénéfice de liquidation et 17'680'900 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-1, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, 6'780'109 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-2, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, 9'354'182 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-3.1, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, 11'766'923 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-3.2, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, 11'323'106 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-3.3, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, et 33'969'318 actions nominatives de CHF 0.01 de type B-3.4, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision du 18.12.2018) par décision du 21.11.2024. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 21.11.2024; pour les détails, voir les statuts.
- **House of Foods Sàrl**, à *Tartegnin*, CHE-452.828.072 (FOSC du 18.05.2022, p. 0/1005476991). Selon décision de son assemblée des associés du 04.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: House of Foods Sàrl en liquidation. Hempel Marc, maintenant à Nyon, est nommé liquidateur. Autre adresse: adresse de liquidation: Allée de la Petite Prairie 18, 1260 Nyon.
- **Paco Muller Cars, titulaire Polat Safak**, à *Tolochenaz*, CHE-400.754.992 (FOSC du 24.10.2024, p. 0/1006162368). Par décision du 21.11.2024, le président du Tribunal d'arrondissement de La Côte a déclaré la requête de restitution de délai irrecevable, révoqué l'effet suspensif et dit que le prononcé de faillite du 07.10.2024 prend effet le 21.11.2024, à 14h00.
- **Twist Technologies Sàrl**, à *Trélex*, CHE-115.177.576 (FOSC du 11.10.2016, p. 0/3101895). Caratsch Luka, maintenant à Paris (France), est nommé président. Caratsch Alexandre n'est plus gérant; sa signature est radiée.
- **Atom-Contrôles Sàrl**, à *Vevey*, CHE-461.102.436 (FOSC du 04.07.2022, p. 0/1005511636). Nouvelle adresse: Avenue de Gilamont 52, 1800 Vevey.
- **EXPERTEK Sàrl**, à *Vevey*, Rue des Moulins 17, c/o Sidney Bovard, 1800 Vevey, CHE-401.795.769. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but l'exercice de toutes activités dans les domaines de l'architecture, de la construction et de la rénovation, comprenant notamment les expertises techniques et judiciaires, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, ainsi que toutes activités immobilières, le tout à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails,

voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Bovard Sidney, de Bourg-en-Lavaux, à Vevey, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

- **Léguiriviera SA**, à Vevey, CHE-101.726.979 (FOSC du 20.10.2023, p. 0/1005865961). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Marina Sols**, à Vuarrens, Chemin de la Crosette 2, 1418 Vuarrens, CHE-327.132.274. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Marina Mergim, de et à Vuarrens, avec signature individuelle. But: la vente, la représentation et l'application de résine (principalement dans le domaine agro-alimentaire) et de revêtements sans joint en tous genres ainsi que la conception.
- **Mediatyx SA**, à Vugelles-La Mothe, CHE-114.255.529 (FOSC du 26.05.2021, p. 0/1005193073). Selon décision de son assemblée générale du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Mediatyx SA, en liquidation. Bresolin Nathalie est nommée liquidatrice.
- **LOIC FREITAS CONSULTING**, à Yverdon-les-Bains, CHE-257.861.176 (FOSC du 15.05.2023, p. 0/1005746550). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **nomad food Sàrl**, à Yverdon-les-Bains, CHE-452.191.240 (FOSC du 06.12.2024, p. 0/1006197773). Nouvelle adresse: Avenue des Découvertes 3, 1400 Yverdon-les-Bains.
- **Team renov concept, Nicolier Fabrice**, à Yverdon-les-Bains, CHE-379.816.635 (FOSC du 29.10.2024, p. 0/1006165480). Par décision du 22.11.2024, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a admis la requête en restitution de délai et annulé le prononcé de faillite du titulaire.
- **UKRAGRO TRADE SA**, à Yverdon-les-Bains, CHE-213.642.396 (FOSC du 23.10.2024, p. 0/1006161269). La société ayant transféré son siège à Genève, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **MD STRUCTURE BOIS SA / LTD**, à Londres (GB), succursale d'Yverdon-les-Bains, in London (GB), Yverdon-les-Bains Branch), à Yverdon-les-Bains, Route de Lausanne 10, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-214.142.363. Nouvelle succursale d'une entreprise étrangère. Succursale de MD STRUCTURE BOIS SA / LTD (16105948), à Londres (Royaume-Uni), société anonyme de droit anglais inscrite Registre des sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles à Cardiff le 27.11.2024. But: entreprise spécialisée dans la charpente, pourtravaux, rénovation, couverture, isolation et revêtement intérieur, pose velux, façade bois, panneaux solaire. Capital-actions: GBP 10'000, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de GBP 1. Capital autorisé: GBP 10'000, divisé en 10'000 actions de GBP 1. Signature individuelle est conférée à Maeder Maxime, de et à Yverdon-les-Bains, directeur et secrétaire de la succursale, et Dépierraz Benjamin Leen, de Assens, à Yverdon-les-Bains, directeur de la succursale.

23 décembre 2024

- **Fondation Janine et René Roset**, à Aigle, CHE-110.402.398 (FOSC du 12.06.2024, p. 0/1006055268). Nouvelle adresse: Rue du Midi 9, c/o Sarah Gros, 1860 Aigle. Bianchi François n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Cheseaux Bertrand, qui est nommé président, et Rey Claude continuent à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Deregis Isabelle, de et à Yvorne, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.
- **Menuiserie Majli Sàrl**, à Aigle, CHE-113.084.389 (FOSC du 12.12.2024, p. 0/1006203429). Par décision du 11.12.2024, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a admis la requête en restitution de délai et révoqué le prononcé de faillite de la société.
- **SI Avenue du Mont-Blanc SA en liquidation**, à Arzier-Le Muids, CHE-115.287.360 (FOSC du 01.11.2023, p. 0/1005874404). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.
- **Swissmaïs Sàrl**, précédemment à Bellinzona, CHE-108.665.043 (FOSC du 06.04.2017, p. 68/3451967). Statuts modifiés le 04.12.2024. Siège transféré à Moudon. Nouvelle adresse: Chemin du Martinet 2a, c/o ASS Société coopérative des sélectionneurs, 1510 Moudon. But: la société a pour but de produire, de transformer et de vendre des semences hybrides de maïs en Suisse. A titre accessoire, la société a pour buts l'exécution de toutes opérations commerciales et financières - qu'elles soient mobilières ou immobilières (dans le strict respect des règles relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger) - en rapport direct ou indirect avec le but ci-dessus, ainsi que la prise de participation dans toutes entreprises suisses visant des buts identiques ou analogues. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courriel, par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce. Dütschler Hans, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, et Società ticinese Selezione Sementi, dont la raison de commerce est désormais OriginTI società cooperativa (CHE-100.358.755), qui n'est plus associée, cèdent chacun leur part de CHF 8'000 à Dütschler Michael, de et à Wartau, nouvel associé-gérant avec signature collective à deux, et à l'associée Association Suisse des Sélectionneurs ASS, dont la raison de commerce est désormais ASS Société coopérative des

sélectionneurs (CHE-105.764.588), maintenant à Moudon. Le capital social de CHF 24'000 est désormais divisé en 240 parts sociales de CHF 100. Dütschler Michael et ASS Société coopérative des sélectionneurs (CHE-105.764.588) sont maintenant titulaires de 120 parts de CHF 100 chacun. Feitcknecht Ueli, Marconetti Isodoro, Porchet Jean-Pierre et Tellenbach Andreas ne sont plus gérants; leur signature est radiée. La signature de Bassetti Paolo est radiée. Nouveaux gérants: Bugnon Steve, de et à Saint-Prex, avec signature collective à deux, et Huguet Denis, de Estavayer, à Coppet, président, avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Pasquier Matthieu, de Bulle, à Pont-la-Ville, directeur. M Fiduciaria SA (CHE-110.109.277) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Fiprom SA (CHE-108.474.342), à Lausanne.

- **AREDA Sàrl**, à Bex, CHE-110.468.115 (FOSC du 25.06.2024, p. 0/1006066783). Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Gruber Partner AG (CHE-107.082.755), à Aarau.
- **Gétaz-Miauton SA**, à Blonay - Saint-Légier, CHE-105.893.702 (FOSC du 04.03.2024, p. 0/1005976770). Marton Patrick n'est plus administrateur; sa signature est radiée.
- **RMT Services Sàrl**, à Blonay - Saint-Légier, CHE-443.904.455 (FOSC du 16.08.2022, p. 0/1005542149). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Mazarakis Sàrl**, à Buchillon, CHE-385.096.665 (FOSC du 14.08.2023, p. 0/1005816041). Selon décision de son assemblée des associés du 26.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Mazarakis Sàrl, en liquidation, par Maximum Value Sàrl (CHE-201.026.411), à Carouge (GE), nommée liquidatrice. Autre adresse: adresse de liquidation: Avenue Cardinal-MERMILLOD 46, c/o Maximum Value Sàrl, 1227 Carouge GE.
- **DSG SA**, à Bussigny, CHE-165.495.216 (FOSC du 03.07.2017, p. 0/3618765). Nouvelle adresse: Chemin des Fleurettes 4, 1030 Bussigny.
- **SITA Sàrl**, à Commugny, Chemin de la Fin 3, 1291 Commugny, CHE-397.699.818. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but la prestation de tous services de gestion et d'administration de sociétés, la conception, la production et le commerce d'appareils, de solutions numériques et de logiciels dans les domaines du bien-être et de la santé et le conseil dans les domaines précités. Elle a également pour but l'acquisition, l'administration et la vente de participations dans toutes sociétés suisses et étrangères, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Gatinskaya Tatiana, de Russie, à Commugny, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Menuiserie Luquiens Sàrl**, à Coppet, CHE-109.405.556 (FOSC du 03.12.2018, p. 0/1004511058). Luquiens René, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 19 parts de CHF 1'000 à l'associé-gérant Luquiens Gilles, maintenant de Crans (VD), à Gimel, désormais titulaire de 20 parts de CHF 1'000.
- **Aquaneo Sàrl**, à Corsier-sur-Vevey, Chemin de Meruz 1, 1804 Corsier-sur-Vevey, CHE-217.967.360. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de sanitaire-chauffage et dépannages en lien avec ce secteur. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; acquérir des immeubles; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'100. Associées: Mitrotherme Sàrl (CHE-258.657.655), à Montreux, avec 67 parts de CHF 100, RENOVA IMMOBILIA Sàrl (CHE-168.491.686), à Corsier-sur-Vevey, avec 67 parts de CHF 100, et SMAILI Holding SA (CHE-189.601.058), à Monthey, avec 67 parts de CHF 100. Gérants avec signature individuelle: Chirichiello Léonard, de Châtel-Saint-Denis, à Vevey, président, Mitrovic Stefan, de et à Montreux, et Smaili Ilir, de Montreux, à Olon. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **HAUFFMANN SA**, à Crans (VD), CHE-497.466.717 (FOSC du 22.06.2023, p. 0/1005775724). Clapier Romain, de France, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
- **"Ciccio Pizza & Pasta", Francesco Paziienza**, à Crissier, CHE-287.342.337 (FOSC du 10.12.2024, p. 0/1006200695). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **AD construction Métallique, Jashari**, à *Crissier*, CHE-401.076.166 (FOSC du 02.12.2022, p. 0/1005618638). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Kreatyk Group Sàrl**, à *Crissier*, Boulevard de l'Arc-en-Ciel 9, 1023 Crissier, CHE-218.745.230. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 09.09.2024. But: la société a pour but la fourniture de services, l'offre de locaux et le conseil dans les domaines des médias numériques et de la gestion des talents. La société peut constituer des succursales et des filiales et peut participer à d'autres entreprises, tant en Suisse qu'à l'étranger et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, détenir et aliéner des biens immobiliers tant en Suisse qu'à l'étranger. Elle peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières ainsi que se porter caution ou garant pour des filiales ou des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Angada Mazoni Zekhe Maka, de Congo (Kinshasa), à Montreux, avec 28 parts de CHF 200, président, Kambale Debora, de Belgique, à Viry (France), avec 16 parts de CHF 200, Matadi Pedro Bilenga Lazance, de et à Lausanne, avec 28 parts de CHF 200, et Wongudi Radart Mambo, de Belgique, à Etrembières (France), avec 28 parts de CHF 200. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par lettre ou par courriel. Selon déclaration du 09.09.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Loxam SA**, à *Crissier*, CHE-106.120.169 (FOSC du 30.09.2019, p. 0/1004726842). Statuts modifiés le 04.12.2024. Nouveau but: la société a pour but: l'achat, la location, la vente, la réparation de matériel de chantier et engins de travaux publics ainsi que tous véhicules terrestres; le commerce, l'entretien et la représentation de machines d'équipements pour la construction et l'industrie. La société peut constituer des succursales et des filiales et peut participer à d'autres entreprises, tant en Suisse qu'à l'étranger et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. Les 1'200 actions nominatives de CHF 1'000 ne sont plus restreintes quant à leur transmissibilité selon les statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions par compensation d'une créance de CHF 5'000'000; en contrepartie, il est remis 10 actions de CHF 1'000. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'210'000, divisé en 1'210 actions nominatives de CHF 1'000. Communications aux actionnaires: par communication écrite (courrier, fax, email ou tout autre moyen de communication électronique) ou au besoin par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce.

• **NSH Métal Sàrl**, à *Crissier*, Rue de la Baumettaz 4, 1023 Crissier, CHE-465.751.786. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise générale de construction et d'un atelier de conception mécanique. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant indirectement ou directement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Shala Nevzi, de Morges, à Crissier, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Dani Construction Sàrl**, à *Cugy (VD)*, Chemin des Petits Esserts 2, 1053 Cugy VD, CHE-297.134.349. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise générale de construction et de rénovation, ainsi que l'exécution de tous travaux de paysagisme et de tous services de nettoyage. La société peut établir des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social. La société peut acquérir, hypothéquer, vendre et gérer des biens immobiliers à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut procéder à des financements pour son compte ou pour le compte de tiers ainsi qu'accorder des garanties et sûretés à ses filiales et aux tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Cardaku Danjel, d'Albanie, à Cugy (VD), avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **BMP Facility Management AG**, précédemment à *Dietikon*, CHE-114.271.652 (FOSC du 20.09.2024, p. 0/1006133923). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Avenue Gabriel-de-Rumine 13, c/o Wilhelm Avocats SA, 1005 Lausanne. Statuts modifiés le 25.11.2024. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, l'administration, la construction et la vente d'immeubles de toute espèce et la conduite de tout travaux de planification et de conception qui y sont liés, ainsi que la fourniture de services de management immobilier et des prestations de fiducie en matière de construction, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE. La société peut constituer des succursales et des filiales, en Suisse et à l'étranger, et peut participer à

d'autres entreprises, en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'entreprendre toute activité qui est en relation directe ou indirecte avec son but. La société peut en Suisse et à l'étranger acquérir, grever, aliéner et administrer des propriétés foncières. Elle peut aussi procéder à des financements pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que constituer des garanties ou se porter caution pour des sociétés affiliées ou des tiers. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par avis écrit (lettre ou e-mail). Administration: Zumstein Adrian, de Lungern, à Niederhasli, président, avec signature collective à deux, et Wilhelm Christophe, de et à Lausanne, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 29.01.2013, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Imex Consulting Sàrl**, à *Ecublens (VD)*, CHE-114.774.367 (FOSC du 28.12.2016, p. 0/3252465). Belovic Daniel n'est plus gérant; sa signature est radiée.

• **SIF SA**, à *Ecublens (VD)*, CHE-105.733.524 (FOSC du 04.12.2023, p. 0/1005900449). Statuts modifiés le 06.12.2024. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 3'400'000, divisé en 3'400 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel s'ils sont tous connus, sinon par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce.

• **Fondation de la Croix-Rouge, Service Régional Vaudois de Transfusion Sanguine CRS**, à *Epalinges*, CHE-110.250.214 (FOSC du 30.11.2023, p. 0/1005898016). Heim Jean n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Tissot Jean-Daniel, qui n'est plus vice-président, est nommé président. Csajka Chantal est nommée vice-présidente.

• **MA-Solutions, Ramel**, à *Etagnières*, CHE-218.235.584 (FOSC du 11.01.2024, p. 0/1005932118). Nouveau but: conseil en mobilier, vente de boissons non alcoolisées, vente directe pour les professionnels de l'assurance et de l'immobilier, et conseil aux entreprises dans le domaine de l'ameublement et du design paysager.

• **DORAVEIGA construction totale Sàrl**, à *Etoy*, CHE-239.136.775 (FOSC du 03.08.2021, p. 0/1005263834). Statuts modifiés le 11.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de construction, la location de véhicules, de terrains, de logements ainsi que de cabanes de chantier mobiles et non-mobiles. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.

• **Embion Technologies SA**, à *Etoy*, CHE-199.552.591 (FOSC du 24.10.2024, p. 0/1006162341). Statuts modifiés le 07.11.2024. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 22.07.2021), le délai étant écoulé. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital-participation par décision du 07.11.2024. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 07.11.2024; pour les détails, voir les statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions dans la limite de la marge de fluctuation du capital en espèces et par compensation de créances de CHF 1'065'000; en contrepartie de ces créances, il est remis 545'744 actions nominatives "B" de CHF 0.10, privilégiées quant au dividende et quant au produit de liquidation. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 245'872.3, divisé en 1'000'000 actions nominatives de CHF 0.10, 362'597 actions nominatives "Seed" de CHF 0.10, privilégiées quant au dividende et quant au produit de liquidation, 426'373 actions nominatives "Pre-Serie A" de CHF 0.10, privilégiées quant au dividende et quant au produit de liquidation, et 669'753 actions nominatives "B" de CHF 0.10, privilégiées quant au dividende et quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Savoglidis Georgios est nommé président. Nicolas Eric, de et à Plan-les-Ouates, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **KRISS Systems SA**, à *Etoy*, CHE-109.620.221 (FOSC du 06.10.2021, p. 0/1005306620). Statuts modifiés le 28.11.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par avis écrit ou par courriel.

• **Limited Cellars Sàrl**, à *Féchy*, CHE-332.003.317 (FOSC du 18.07.2019, p. 0/1004679200). Signature individuelle est conférée à Moreno (nom d'usage El Baz) Mathilde, de France, à Féchy.

• **HHI Sàrl**, à *Founex*, CHE-344.973.151 (FOSC du 24.10.2017, p. 0/3828131). Autre adresse: Chemin de la Chèverrie 21, 1279 Bogis-Bossey.

• **Alliance Sols Sàrl**, précédemment à *Fribourg*, CHE-449.845.325 (FOSC du 31.01.2023, p. 0/1005665797). Siège transféré à Prilly. Nouvelle adresse: Avenue de la Rochelle 12, 1008 Prilly. Statuts modifiés le 14.11.2024. Nouvelle raison de commerce: Design Leman Sàrl. Ferreira Arango Andrés Maurício, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 1'000 à Shabani Enis, de Macédoine du Nord, à Vevey, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 20 parts de CHF 1'000.

• **A. Loesch Consulting & Coaching**, à *Froidville*, CHE-277.090.097 (FOSC du 01.02.2024, p. 0/1005950329). Nouvelle adresse: Rue du Village 11, 1055 Froidville. Nouveau but: exploitation d'une entreprise de conseil en sécurité

dans le domaine du transport de marchandises dangereuses, ainsi que la formation, le coaching et l'accompagnement d'adultes dans leur développement professionnel et toutes activités s'y rapportant.

• **Genolier Innovation Hub SA**, à *Genolier*, CHE-212.949.751 (FOSC du 18.01.2023, p. 0/1005655568). Hautdidier Stanley est maintenant de Genève. Vanderschueren Séverine est maintenant de Genolier. Marescaux Jacques, de France, à Scharrachbergheim-Irmstett (France), et Zumbrunnen Fabrice, de Aeschi bei Spiez, à La Chaux-de-Fonds, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Julien Transports et Rénovations Sàrl**, à *Gimel*, CHE-407.538.320 (FOSC du 22.09.2017, p. 0/3767921). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut de la partie requérante avec effet à partir du 16.12.2024, à 11h45. La raison de commerce devient: Julien Transports et Rénovations Sàrl en liquidation.

• **Antille Peinture Sàrl**, à *Gland*, CHE-330.982.818 (FOSC du 24.03.2022, p. 0/1005434931). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 16.12.2024, à 11h30. La raison de commerce devient: Antille Peinture Sàrl en liquidation.

• **Roquimmo Porcel**, à *Gland*, Avenue du Mont-Blanc 31, 1196 Gland, CHE-236.703.614. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Porcel Cyrille, de France, à Begnins, avec signature individuelle. But: l'entreprise a pour but l'achat, la vente, la construction, la promotion immobilière et tous services administratifs y relatifs, notamment la gérance, la location, l'expertise, la formation, l'évaluation et le courtage de tous immeubles en Suisse et à l'étranger.

• **Walter Dick**, à *Hautemorges*, CHE-111.981.929 (FOSC du 26.04.2022, p. 0/1005458875). Nouveau but: conseils techniques dans le domaine du bâtiment. Dick Walter est maintenant à Hautemorges.

• **LOG INTERNATIONAL Sàrl**, à *Henniez*, Rue du Village 10a, c/o Paul Campigotto, 1525 Henniez, CHE-196.026.165. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but la fourniture de services dans les domaines du transport, du stockage et de la gestion logistique pour tous types de marchandises, ainsi que le conseil et le soutien dans les domaines de la stratégie, du marketing et du développement de projets pour les entreprises. Elle est également active dans la conception et l'implémentation de solutions informatiques adaptées aux activités logistiques, tant en Suisse qu'à l'international. En outre, elle réalise toutes les activités nécessaires au développement de services logistiques innovants et performants. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Campigotto Paul, de Chamoson, à Henniez, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **ECCUS SA**, à *Jongny*, CHE-333.026.628 (FOSC du 17.12.2024, p. 0/1006207690). Statuts modifiés le 29.11.2024. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances de CHF 310'000; en contrepartie de ces créances, il est remis 6'200 actions de CHF 50. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'550'000, divisé en 31'000 actions nominatives de CHF 50.

• **Immersia Sàrl**, *La Tour-de-Peilz*,

• **Stéphane Mischler**, à *La Tour-de-Peilz*, CHE-488.772.434 (FOSC du 11.04.2024, p. 0/1006006924). Siège transféré au Chenit. Nouvelle adresse: La Golisse 26, 1347 Le Sentier. Mischler Stéphane est désormais au Chenit.

• **Alba Peinture Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-104.820.942 (FOSC du 18.01.2024, p. 0/1005938164). Idrizi Memet cède l'834 de ses 9'166 parts de CHF 1 à l'associé-gérant Idrizi Toskan, désormais titulaire de 3'668 parts de CHF 1. Idrizi Memet reste titulaire de 7'332 parts de CHF 1.

• **Artyma Concept SA**, à *Lausanne*, CHE-113.702.945 (FOSC du 25.01.2023, p. 0/1005661534). Bula Béatrice n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Bähler Thierry est nommé président.

• **Banque Cantonale Vaudoise**, à *Lausanne*, CHE-105.934.376 (FOSC du 03.12.2024, p. 0/1006193964). La signature de Férolles Bruno, Levrat Thierry et Richard de Latour Isabelle est radiée. La procuration de Cuénez Laurent et Genand Guérin Sylvie est éteinte. Carrard Frédéric est maintenant à Echallens. Charbonnel Maxime est maintenant de Ollon. Signature collective à deux est conférée à Duvoisin Sandrine, de Champagne, à Fontaines-sur-Grandson. Procuration collective à deux est conférée à Milleret Fabien, de Basel, à Chexbres.

• **Bel&Bien Sàrl**, à *Lausanne*, Avenue Gabriel-de-Rumine 25, 1005 Lausanne, CHE-160.513.077. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 11.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'un centre de bien-être, comprenant notamment toutes prestations de soins et des massages, la physiothérapie et la dispense de cours divers, dont le pilates. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec

signature individuelle: Gomes Alcântara Albano Alexandre, de Lausanne, à Renens (VD), avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 11.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Energies&Services, René Jaccard**, à *Lausanne*, CHE-162.224.856 (FOSC du 06.12.2021, p. 0/1005350389). L'entreprise individuelle est radiée, les activités continuant sous une autre forme juridique.

• **ESRJ Energy et services Sàrl**, à *Lausanne*, Avenue d'Ouchy 4, 1006 Lausanne, CHE-431.120.903. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but toutes activités en matière de services liés aux commodités et commerce de produits affiliés au domaine de l'énergie. Elle peut en outre exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but, créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger, participer à toute entreprise, acquérir et vendre d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, acquérir, gérer et vendre des titres, des droits incorporels ainsi que des immeubles et de conclure des affaires avant un lien direct ou indirect avec le but social, procéder à des financements pour elle-même ou pour le compte d'autrui ainsi que de fournir des garanties et de se porter caution pour ses filiales et des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature selon contrat du 06.12.2024: actifs (CHF 26'362.90) et passifs envers les tiers (CHF 2'170.55) de l'entreprise individuelle Energies&Services, René Jaccard (CHE-162.224.856) à Lausanne, soit un actif net de CHF 24'192.35; en contrepartie, il est remis 20 parts de CHF 1'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Jaccard René, de Sainte-Croix, à Bourg-en-Lavaux, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fondation Dind/Cottier pour la recherche sur la peau**, à *Lausanne*, CHE-112.328.287 (FOSC du 31.10.2023, p. 0/1005873342). Panizzon Renato, inscrit sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation. Kuonen François, de Salgesch, à Lutry, est membre du conseil de fondation, sans signature.

• **Fondation latine des voies aériennes (F.L.A.V.A.)**, à *Lausanne*, CHE-116.199.439 (FOSC du 18.04.2023, p. 0/1005726641). Savoldelli Georges est nommé vice-président.

• **Fondation Philanthropique NEXT**, à *Lausanne*, CHE-170.186.206 (FOSC du 25.04.2024, p. 0/1006018140). Mauvernay Thierry Bruno Fernand Marie se nomme désormais Mauvernay Thierry.

• **Investee Group SA**, à *Lausanne*, CHE-359.326.256 (FOSC du 22.03.2024, p. 0/1005992781). Nouvelle adresse: Avenue Gabriel-de-Rumine 13, c/o Wilhelm Avocats SA, 1005 Lausanne. Le Page Ghislain est maintenant à Freienbach.

• **ITRI CONTE JUNIOR**, à *Lausanne*, CHE-470.285.301 (FOSC du 30.10.2023, p. 0/1005872154). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **LIVIT SA**, à *Lausanne*, CHE-286.837.240 (FOSC du 10.11.2023, p. 0/1005882499). La signature de Kilchmann Roland est radiée. Signature collective à deux est conférée à Genoud François, de Châtel-Saint-Denis, à Noble-Contrée.

• **LOTH Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-449.469.564 (FOSC du 14.04.2023, p. 0/1005724326). Nouvelle adresse: Avenue de Montchoisi 15, c/o Intermandat S.A., Société Fiduciaire, 1006 Lausanne.

• **Nita Net Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-344.546.062 (FOSC du 08.03.2024, p. 0/1005981516). Nouvelle adresse: Chemin de la Forêt 10, c/o Ajshe Berbaty, 1018 Lausanne.

• **PF multi-services company S.A.**, à *Lausanne*, CHE-100.308.697 (FOSC du 27.04.2021, p. 0/1005161650). Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. MAZARS SA (CH-550-1076670-4) n'est plus organe de révision.

• **Realstone SA**, à *Lausanne*, CHE-108.174.265 (FOSC du 10.12.2024, p. 0/1006200684). La procuration de Hoti Ardit est éteinte.

• **Somnoscience SA**, à *Lausanne*, CHE-348.393.107 (FOSC du 31.08.2020, p. 0/1004968274). Radiation de la mention relative à la renonciation au contrôle restreint. Organe de révision: BFF & Associés SA (CHE-108.073.457), à Lausanne.

• **STG SwissTechGreen SA**, à *Lausanne*, CHE-348.873.399 (FOSC du 12.04.2024, p. 0/1006008038). Statuts modifiés le 25.11.2024. Nouvelle raison de commerce: CIEL Solar SA. Thambenathar Nithujan signe désormais collectivement à deux. Guttmann Alain, de Lausanne, à Vich, président, avec signature collective à deux, Gaspoz Martial, de Vex, à Lutry, avec signature collective à deux, et Gunalingam Thinesh, de Renens (VD), à La Sarraz, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Rectificatif: l'inscription n° 7473 du 09.04.2024 (FOSC du 12.04.2024, p. 0/1006008038) est rectifiée en ce sens que les communications aux actionnaires s'opèrent par avis écrit ou par courriel (et non par écrit ou pas courriel, comme publié).

• **Tigen Pharma SA**, à *Lausanne*, CHE-466.922.843 (FOSC du 26.08.2024, p. 0/1006114429). Statuts modifiés le 13.12.2024. Augmentation ordinaire du

capital-actions dans la limite de la marge de fluctuation du capital en espèces et par compensation de créances de CHF 90'031.74; en contrepartie de ces créances, il est remis 526 actions de CHF 0.10. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 133'747.8, divisé en 337'478 actions nominatives de CHF 0.10 et 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées quant au droit de vote, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 13.12.2024; pour les détails, voir les statuts.

• **Timeo SNC**, à *Lausanne*, CHE-443.472.237 (FOSC du 06.07.2023, p. 0/1005789187). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Verandalux Sari**, à *Lausanne*, CHE-160.550.517 (FOSC du 13.11.2024, p. 0/1006177747). L'entreprise individuelle ayant cessé ses activités, elle est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, lit. b ORC.

• **Vipa holding S.A.**, à *Lausanne*, CHE-101.882.639 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouvelle graphie de la raison de commerce: Vipa Holding SA. Communications aux actionnaires: par courrier recommandé. Sheinman Sandra, de Lausanne, à Londres (Royaume-Uni), est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Vipa Lausanne S.A.**, à *Lausanne*, CHE-106.733.372 (FOSC du 08.01.2021, p. 0/1005069271). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouvelle graphie de la raison de commerce: Vipa Lausanne SA. Communications aux actionnaires: par courrier recommandé.

• **WOLO Entertainment SA**, à *Lausanne*, CHE-493.679.935 (FOSC du 23.06.2021, p. 0/1005226431). Procuration collective à deux est conférée à de Martin David, de Italie, à Epalinges.

• **YS Transport Yahia**, à *Lausanne*, Chemin des Sauges 3, 1018 Lausanne, CHE-357.706.470. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Yahia Sabri, de et à Lausanne, avec signature individuelle. But: transport de personnes et de marchandises; achat-vente et location de véhicules.

• **Manège du Mont Sandrine Berger**, au *Mont-sur-Lausanne*, Chemin des Buchilles 30, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, CHE-465.795.341. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Berger Sandrine, de Cressier NE, au Mont-sur-Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'un manège équestre et tout type de services, conseils et activités dans le domaine des sports équestres; école d'équitation pour enfants et adultes de tous niveaux; achat, vente, location, importation, commerce et courtage de chevaux et poneys; accompagnement, transport et coaching des cavaliers en compétition; transport ainsi que location de voitures et remorques; pension et location de boxes; élevage et formation de chevaux et poneys; formation professionnelle d'écuysers et de palefreniers; organisation de manifestations équestres; exploitation d'un domaine agricole; achat, construction, aménagement, exploitation et vente de manège et d'école d'équitation ainsi que l'achat et vente de tout matériel en lien avec le but.

• **Metabader SA**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-104.959.468 (FOSC du 19.11.2024, p. 0/1006182585). Statuts modifiés le 11.12.2024. Nouveau but: la société a pour but le commerce, l'importation et l'exportation de métaux, de ferrailles et de matériaux recyclés ou usagés, dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire et de durabilité. Elle oeuvre en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale à travers la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources. La Société peut, notamment, en Suisse et/ou à l'étranger: acquérir, construire et gérer des biens immobiliers, à l'exception des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, en rapport direct ou indirect avec son but, participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, des filiales, des Sociétés mères, des Sociétés soeurs ou des tiers, si cela favorise ses intérêts ou ceux du groupe de Sociétés dont elle fait partie. L'autre adresse Chemin des Mésanges 6, 1032 Romanel-sur-Lausanne, est radiée. Nouvelles autres adresses: Route de Fenil 60, 1806 St-Légier-La Chiésaz, et Route de l'Industrie 43, 1860 Aigle. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'000'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **HI-Isolation Sàrl**, à *Lonay*, CHE-165.722.381 (FOSC du 26.07.2023, p. 0/1005804608). Nouvelle gérante avec signature individuelle: Gétaz Verónica, de Château-d'Oex, à Aigle.

• **Cyclical Sàrl**, à *Lutry*, Route des Monts-de-Lavaux 460, c/o Elisabete Antunes da Silva, 1090 La Croix (Lutry), CHE-370.600.980. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but le conseil dans les domaines de la nutrition et de l'épigénétique. Elle a également pour but la prestation de tous services dans le domaine de l'acupuncture; la dispense de formations et le mentorat dans les domaines précités, en ligne ou en présentiel. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Antunes da Silva

Elisabete, du Portugal, à Lutry, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Tempo Suisse Sàrl**, à *Lutry*, CHE-424.055.809 (FOSC du 31.03.2022, p. 0/1005440063). Statuts modifiés le 26.11.2024. Les 100 parts sociales de CHF 200 sont transformées en 20'000 parts sociales de CHF 1. Fonseca Ana Paula est désormais titulaire de 13'400 parts de CHF 1 et Deffarges Etienne de 6'600 parts de CHF 1. Augmentation du capital social par compensation de créances de CHF 192'000; en contrepartie, il est remis 192'000 parts de CHF 1. Nouveau capital social: CHF 212'000, divisé en 212'000 parts sociales de CHF 1. Fonseca Ana Paula est désormais titulaire de 142'040 parts de CHF 1 et Deffarges Etienne de 69'960 parts de CHF 1.

• **LA MAISON DU SOLAIRE SA, succursale de Mies**, à *Mies*, Route Suisse 7, 1295 Mies, CHE-157.678.298. Nouvelle succursale d'une entreprise suisse. Succursale de LA MAISON DU SOLAIRE SA (CHE-114.688.383), à Zürich, société anonyme.

• **ARTKEMIST - Marine Buffon**, précédemment à *Milvignes*, CHE-201.797.253 (FOSC du 29.10.2018, p. 0/1004486186). Sièg transféré au Mont-sur-Lausanne. Nouvelle adresse: Chemin des Piécettes 4, c/o CGF Fiduciaire Sàrl, 1052 Le Mont-sur-Lausanne. Buffon Marine est désormais au Mont-sur-Lausanne.

• **Beauty Place Ghiotu**, à *Montreux*, CHE-234.164.729 (FOSC du 20.01.2023, p. 0/1005658075). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 10.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 10.12.2024, à 16h00.

• **NS Medical Trading SA**, à *Montreux*, CHE-160.327.480 (FOSC du 15.07.2024, p. 0/1006084715). Bourdin Lyudmyla est nommée présidente. Leshkov Sergey, de Russie, à Renens (VD), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **SIMA INVEST SA**, à *Montreux*, CHE-114.645.557 (FOSC du 19.07.2023, p. 0/1005799458). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 10.12.2024, à 16h00. La raison de commerce devient: SIMA INVEST SA en liquidation.

• **Jidochem Sàrl**, à *Morges*, CHE-392.926.728 (FOSC du 31.10.2023, p. 0/1005873370). Dickinson Jonathan n'est plus gérant; sa signature est radiée. Nouveau gérant: Heeson Lee, de et à Jouxens-Mézery, président, avec signature individuelle.

• **Pharmafoto SA**, à *Morges*, CHE-488.617.035 (FOSC du 02.08.2024, p. 0/1006099179). La société ayant transféré son siège à Neuchâtel sous la raison de commerce Apolab SA, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Carballo Ayala Services**, à *Nyon*, Route de Saint-Cergue 101, 1260 Nyon, CHE-137.981.701. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Carballo Ayala Katia, de France, à Nyon, avec signature individuelle. But: mise en relation entre des clients particuliers et des plateformes de distribution de produits financiers

• **CRF Fiduciaire et Conseils SA**, à *Nyon*, CHE-103.562.743 (FOSC du 12.07.2024, p. 0/1006083507). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: le but de la société est de fournir toutes les prestations qui appartiennent au domaine d'activité d'une société fiduciaire, d'audit, d'informatique et de conseil active au niveau national et international. Cela inclut également toutes les opérations qui y sont directement ou indirectement liées. La société est habilitée à acquérir, gérer et vendre des biens immobiliers, à établir des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et à prendre des participations dans d'autres sociétés. Communications aux actionnaires: par lettre ou par e-mail.

• **M.A. Med Alliance SA**, à *Nyon*, CHE-114.307.623 (FOSC du 29.07.2024, p. 0/1006096315). La société ayant transféré son siège à Schaffhausen, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Meta Montage Sàrl**, à *Nyon*, CHE-273.582.131 (FOSC du 08.02.2022, p. 0/1005400383). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 16.12.2024, à 11h30. La raison de commerce devient: Meta Montage Sàrl en liquidation (Meta Montage GmbH in Liquidation) (Meta Montage Sagl in liquidazione) (Meta Montage Ltd liab Co in liquidation).

• **Swiss Auto Glass GmbH**, à *Nyon*, CHE-496.575.195 (FOSC du 21.11.2024, p. 0/1006184760). La société ayant transféré son siège à Genève sous la raison de commerce Akno Machine Sàrl, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Fontenailles Sàrl**, à *Ollon*, CHE-111.963.877 (FOSC du 09.12.2020, p. 0/1005043526). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **ALVAZZI IMMOBILIER SA**, à *Orbe*, CHE-105.940.951 (FOSC du 22.11.2024, p. 0/1006185981). Alvazzi Christophe signe désormais individuellement. Alvazzi Dominique signe désormais collectivement à deux.

• **Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture**, à *Paudex*, CHE-110.375.324 (FOSC du 20.05.2022, p. 0/1005479148). Bissat Jean-Claude n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Galley Stéphane, de Hauterive (NE), à Valbroye, est membre du conseil de fondation, avec signature collective à deux. Ofisa Berney Associés SA (CHE-105.764.401) n'est plus organe de révision. Nouvel organe

de révision: COMPTA-FISC SYNERGIE Sàrl (CHE-109.464.731), à Lausanne.

• **Atelier d'architecture Mollard-Domenjod S.A., succursale de Payerne, à Payerne**, CHE-227.960.224 (FOSC du 17.04.2019, p. 0/1004613032). La raison de commerce est radiée par suite de suppression de la succursale.

• **HYDROWASH Sàrl**, à Payerne, CHE-105.476.758 (FOSC du 02.10.2015, p. 0/2405791). Lambert André-Michel, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 11 parts de CHF 1'000 à l'associée Calo S.A., dont le numéro d'identification des entreprises est (CHE-100.019.106), désormais titulaire de 20 parts de CHF 1'000. Oppliger John signe désormais individuellement.

• **Tramapack S.A.**, à Penthaaz, CHE-107.432.855 (FOSC du 13.01.2021, p. 0/1005072952). Bolay Christian, de Hautemorges, à Daillens, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Broadbridge Consulting & Advisory**, à Prangins, CHE-281.208.255 (FOSC du 30.03.2022, p. 0/1005439019). Inscription d'office en vertu de l'article 938 CO. Broadbridge Michael est maintenant à Priston (Royaume-Uni).

• **Chopard International SA**, à Prangins, CHE-102.221.251 (FOSC du 22.11.2023, p. 0/1005891376). La société ayant transféré son siège à Meyrin, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Sentinel Search - M. Broadbridge**, à Prangins, CHE-215.721.776 (FOSC du 19.01.2016, p. 0/2605629). Inscription d'office en vertu de l'article 938 CO. Broadbridge Michael est maintenant à Priston (Royaume-Uni).

• **dos Santos Moura**, à Préverenges, CHE-268.505.484 (FOSC du 26.07.2024, p. 0/1006095255). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 934a al. 1 CO.

• **Equans Switzerland AG**, à Prilly, CHE-361.420.338 (FOSC du 23.09.2024, p. 0/1006135921). La signature de Oehler Andrea Simone est radiée. Signature collective à deux est conférée à Lavisse Bruno, de France, à Avully, et Vitor Ulrike, de Morges, à Jorat-Mézières.

• **TraceFor Sàrl en liquidation**, à Pully, CHE-297.260.907 (FOSC du 14.01.2021, p. 0/1005074206). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Service Office DLT Sàrl**, à Renens (VD), CHE-133.476.829 (FOSC du 08.02.2021, p. 0/1005094928). Statuts modifiés le 10.12.2024. Siège transféré à Vallorbe. Nouvelle adresse: Place de la Liberté 1, 1337 Vallorbe.

• **ADIB AUTO DISTRIBUTION BAYO**, à Roche (VD), CHE-340.821.536 (FOSC du 18.06.2020, p. 0/1004914112). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 10.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 10.12.2024, à 16h00.

• **House Renov, Danjon**, à Rolle, CHE-144.504.186 (FOSC du 06.05.2021, p. 0/1005172132). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 934a al. 1 CO.

• **Portes Ouvertes socio-humanitaire**, à Romanel-sur-Lausanne, Chemin Praz-Roussy 4bis, 1032 Romanel-sur-Lausanne, CHE-195.436.796. Nouvelle association. Statuts du 28.04.2007. But: l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pose le cadre de notre travail: "Tout individu a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion". Dans les pays où il n'est pas respecté, l'Association a pour but de soutenir spirituellement les chrétiens du monde entier victimes de discrimination ou de persécution. "Portes Ouvertes socio-humanitaire" poursuit les buts d'utilité publique suivants: 1. Développement social: cette action est basée sur les axes principaux suivants: a. Cours d'alphabétisation; b. Formation professionnelle, agriculture et métiers; c. Santé et services médicaux; d. Ecole primaire et secondaire. 2. Aide d'urgence: acheminer de l'aide humanitaire aux personnes touchées par des catastrophes naturelles. Cette liste n'est pas exhaustive. L'objectif principal est de donner aux chrétiens les moyens de s'intégrer dans la communauté locale malgré la persécution et la discrimination et de les encourager à rester sur place. Ils peuvent ainsi monter pratiquement des valeurs telles que l'amour et le pardon. Ressources: dons, legs. Fonjallaz Philippe, de Lutry, au Mont-sur-Lausanne, directeur, avec signature collective à deux, et Meylan Michel, de Le Chenit, à Renens (VD), avec signature collective à deux avec le directeur, sont membres du comité. Organe de révision: Fidinter SA (CHE-105.925.319), à Lausanne.

• **Portes Ouvertes**, à Romanel-sur-Lausanne, Chemin Praz-Roussy 4bis, 1032 Romanel-sur-Lausanne, CHE-308.946.359. Nouvelle association. Statuts du 28.04.2007. But: l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pose le cadre de notre travail: "Tout individu a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion". Dans les pays où il n'est pas respecté, l'Association a pour but de soutenir spirituellement les chrétiens du monde entier victimes de discrimination ou de persécution. Pour atteindre ces buts, son action est double: Aide directe au service des chrétiens persécutés: Elle encourage les chrétiens à assumer leur rôle de témoins du Christ, à être un facteur de paix dans les conflits. Le fondement de cette action est le message de la Bible. Cette aide se développe dans deux directions: 1) Distribution: répondre aux demandes en bibles, livres chrétiens, matériel d'enseignement pour adultes et enfants. 2) Formation: organiser des séminaires de formation théologique pour pasteurs et laïcs. Mobilisation du monde libre: Elle informe la société de cette réalité et mobilise les églises en particulier pour susciter une intercession en leur faveur, financer par des dons et coordonner des projets pour

leur venir en aide. Elle intervient de cas en cas auprès des gouvernements. Ressources: dons, legs. Fonjallaz Philippe, de Lutry, au Mont-sur-Lausanne, directeur, avec signature collective à deux, et Meylan Michel, de Le Chenit, à Renens (VD), avec signature collective à deux, avec le directeur, sont membres du comité. Organe de révision: Fidinter SA (CHE-105.925.319), à Lausanne.

• **SI Immo PEC SA**, à Saint-Barthélemy (VD), Route du Village 76, 1040 St-Barthélemy VD, CHE-134.590.310. Nouvelle société anonyme. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but toutes opérations dans le domaine de l'immobilier, notamment l'achat, la vente, le courtage, la promotion et la mise en valeur de terrains, tant en Suisse qu'à l'étranger, dans les limites de la Loi Fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut: Exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; Ouvrir des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; Participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, et Accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Administration: Grossenbacher Gaël, de Walterswil (BE), à Ogens, président, avec signature individuelle, et Grossenbacher Robin, de Walterswil (BE), à Assens, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Atom Wave, Solution Focused Change - Olympia Mitsopoulou**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-251.841.790 (FOSC du 15.09.2014, p. 0/1714729). Siège transféré à Morges. Nouvelle adresse: Avenue Ignace-Paderewski 28d, 1110 Morges. Mitsopoulou Olympia est maintenant à Morges.

• **Le Kiosque ECO Sàrl**, à Servion, CHE-163.524.025 (FOSC du 27.11.2018, p. 0/1004507086). Waizenegger Carole, qui n'est plus associée, cède ses 200 parts de CHF 100 à XFWSA Group Sàrl (CHE-389.658.705), à Servion, nouvelle associée, titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **Manuel Cardoso Sàrl**, à Tolochenaz, CHE-112.754.945 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 16.12.2024, à 11h30. La raison de commerce devient: Manuel Cardoso Sàrl en liquidation.

• **Levine e-commerce**, à Trélex, CHE-362.148.334 (FOSC du 13.03.2024, p. 0/1005984831). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **IM Immobilier Sàrl**, à Valbroye, CHE-341.895.945 (FOSC du 19.12.2016, p. 0/3231261). Selon décision de son assemblée des associés du 12.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: IM Immobilier Sàrl, en liquidation. Mujanovic Ismet est nommé liquidateur.

• **GARAGE - CARROSSERIE Luigi De Icco Sàrl**, à Vallorbe, CHE-115.348.903 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Selon décision de son assemblée des associés du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: GARAGE - CARROSSERIE Luigi De Icco Sàrl, en liquidation. De Icco Luigi, qui se prénomme désormais Carmelo, est nommé liquidateur. Autre adresse: adresse de liquidation: Route de Bellevue 7, c/o Carmelo de Icco, 1337 Vallorbe.

• **Garage du Littoral SA**, à Vevey, CHE-477.356.936 (FOSC du 08.12.2023, p. 0/1005905565). Selon décision de son assemblée générale du 10.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Garage du Littoral SA en liquidation. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). La signature de Benoit Nathalie est radiée. Benoit Patrick, maintenant à Chalais, est nommé liquidateur.

• **Lili Ross by me Sàrl**, à Vevey, Rue du Lac 27, 1800 Vevey, CHE-214.284.201. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but le commerce de tous types de produits, notamment dans les domaines du prêt-à-porter, de la décoration, des accessoires de mode et des chaussures. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Brethes Christelle Béatrice, de France, à La Tour-de-Peilz, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **LONDON GENERAL INSURANCE COMPANY LIMITED, à Staines-upon-Thames, succursale de Vevey (Suisse)**, à Vevey, CHE-109.948.644 (FOSC du 17.01.2023, p. 0/1005654477). Nouveau capital-actions entièrement libéré: GBP 43'000'000, divisé en 43'000'000 actions de GBP 1. La signature de Carter Michael John et Saffro-Agyare Claude Kwasi est radiée.

• **Nestlé Suisse S.A.**, à *Vevey*, CHE-101.237.723 (FOSC du 16.10.2024, p. 0/1006155745). Lanz Gottfried et Studer Sonia Miriam sont nommés administrateurs.

• **ESTÉ HOMES Sàrl**, à *Veytaux*, CHE-398.291.584 (FOSC du 08.10.2021, p. 0/1005308711). Statuts modifiés le 12.12.2024. Siège transféré à Montreux. Nouvelle adresse: Avenue des Alpes 80b, 1820 Montreux. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Nouvelles communications aux associés: par écrit ou par courriel.

• **Vigest Holding S.A.**, à *Villeneuve (VD)*, CHE-100.766.522 (FOSC du 20.06.2018, p. 0/4303059). Strelbel Jean-Pierre n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Gerber Michel, maintenant à Villeneuve (VD), est nommé président et délégué. Gerber Ueli, qui n'est plus président, ni délégué, signe désormais collectivement à deux.

• **BGO SA (Béton Granulats Ouest Lausannois)**, à *Vufflens-la-Ville*, CHE-235.242.562 (FOSC du 19.04.2022, p. 0/1005453364). Procuration collective à deux est conférée à Ramel Sandra, de Château-d'Oex, à Cheseaux-sur-Lausanne.

• **BGS SA (Béton Granulats Silos)**, à *Vufflens-la-Ville*, CHE-144.864.414 (FOSC du 05.05.2022, p. 0/1005466369). Procuration collective à deux est conférée à Ramel Sandra, de Château-d'Oex, à Cheseaux-sur-Lausanne.

• **Dos Santos D.kcréation**, à *Vufflens-la-Ville*, Cuvillard 17, 1302 Vufflens-la-Ville, CHE-133.201.439. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Dos Santos Pedro, de Angola, à Penthaz, avec signature individuelle. But: exploitation d'une entreprise de plâtrerie, peinture, rénovation et construction dans le domaine du bâtiment.

• **GCRG LTD, à Londres (GB), succursale de Vully-les-Lacs**, à *Vully-les-Lacs*, CHE-316.581.113 (FOSC du 02.10.2024, p. 0/1006143870). Nouveau but: exploitation d'un garage et atelier de carrosserie, Réparation et entretien de véhicules, Achat, vente, importation et exportation de véhicules automobiles neufs et d'occasion.

• **Atelier d'architecture Mollard-Domenjoz S.A., succursale d'Yverdon-les-Bains**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-219.554.106 (FOSC du 09.02.2021, p. 0/1005096132). La raison de commerce est radiée par suite de suppression de la succursale.

• **Dino.H.E SA**, à *Yverdon-les-Bains*, Avenue Haldimand 101, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-174.118.333. Nouvelle société anonyme. Statuts: 12.12.2024. But: la société a pour but de fournir des services dans le domaine immobilier, notamment l'acquisition, la vente, la détention, l'administration, la gestion, la location, la promotion et le courtage de biens immobiliers, à l'exception de toutes les opérations interdites par la LFAIE. La société peut constituer des succursales et des filiales et peut participer à d'autres entreprises, tant en Suisse qu'à l'étranger et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, détenir et aliéner des biens immobiliers tant en Suisse qu'à l'étranger. Elle peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières ainsi que se porter caution ou faire des garanties pour des filiales ou pour des tiers. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par lettre ou par courriel. Administration: Januzi Shqiprim, du Kosovo, à Yverdon-les-Bains, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 12.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fondation Téléthon Action Suisse**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-109.204.992 (FOSC du 13.08.2024, p. 0/1006105790). Kämpf Monika, de Sigriswil, à Rue, sans signature, et Piquerez Sébastien, de et à Porrentruy, sans signature, sont membres du conseil de fondation.

• **PROFÈ SWISS SA / LTD, à Londres (GB), succursale d'Yverdon-les-Bains**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-473.225.784 (FOSC du 13.04.2022, p. 0/1005450445). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois du 09.12.2024, la succursale a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 09.12.2024, à 16:45 heures. La raison de commerce devient PROFÈ SWISS SA / LTD, à Londres (GB), succursale d'Yverdon-les-Bains en liquidation (PROFÈ SWISS SA / LTD, in London (GB), Yverdon-les-Bains Branch in liquidation).

24 décembre 2024

• **WHS Holding SA**, à *Aclens*, Chemin du Coteau 29d, 1123 Aclens, CHE-407.563.536. Nouvelle société anonyme. Statuts: 21.11.2024. But: la société a pour but l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion de participations à toutes entreprises commerciales, financières, immobilières et industrielles, la détention de brevets ainsi que toutes opérations financières sous quelque forme que ce soit, en Suisse ou à l'étranger. Elle peut créer des succursales, prendre des participations dans d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger, construire, acquérir et vendre des immeubles à l'exception de toute opération prohibée par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et/ou travailler avec de telles sociétés. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Tardy Johann, de et à Hautemorges, président, avec signature collective à deux, et Hainard Jean-Daniel, de et à Val-

de-Travers, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 21.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Cabinet vétérinaire du Molage S.A.**, à *Aigle*, CHE-107.329.051 (FOSC du 08.05.2023, p. 0/1005740957). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société Swissvet Group SA, à Lausanne (CHE-113.004.054). La société est radiée par suite de fusion.

• **Le Comptoir Suisse Transport Tsoungui Mbida**, à *Aigle*, CHE-312.200.665 (FOSC du 05.12.2024, p. 0/1006196338). Nouvelle adresse: Route d'Evian 13b, c/o Bonaventure Tsoungui Mbida, 1860 Aigle. Nouveau but: exploitation d'une entreprise de Transport de colis et véhicules de la Suisse vers le Cameroun, de déménagement et débarras.

• **Easy590 Sàrl**, à *Arzier-Le Muids*, CHE-311.565.868 (FOSC du 06.11.2019, p. 0/1004753668). Senoner Bruno cède 2 de ses 12 parts de CHF 1'000 et Senoner Rosaria cède 6 de ses 8 parts de CHF 1'000 à Halgrain Mohan, de Cudrefin, à Val-de-Ruz, nouvel associé avec signature collective à deux, titulaire de 8 parts de CHF 1'000. Senoner Bruno est désormais titulaire de 10 parts de CHF 1'000. Senoner Rosaria, qui engage maintenant la société par sa signature collective à deux, est désormais titulaire de 2 parts de CHF 1'000.

• **65 Lémanic Sàrl**, précédemment à *Attalens*, CHE-385.424.226 (FOSC du 13.01.2023, p. 0/1005651761). Pastore Marie Caroline, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 1'000 à Babatinca Juliana, de Valbroye, à Payerne, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 20 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 09.12.2024. Siège transféré à Payerne. Nouvelle adresse: Rue de Vuary 4, 1530 Payerne. Nouveau but: la société a pour but tous types de services d'une entreprise générale du second oeuvre, notamment en matière de chauffage, de sanitaire, de ventilation, de menuiserie et de charpente; achat et vente de matériel et produits y relatifs notamment en tant que grossiste et toute autre activité connexe. D'une manière générale, la société pourra créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers, faire, tant en Suisse qu'à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.

• **JP DUBOUX**, à *Begnins*, CHE-107.674.039 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Cameo Bar Sàrl, en liquidation**, à *Bex*, CHE-330.164.837 (FOSC du 28.06.2023, p. 0/1005780731). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Forces Motrices de l'Avançon SA**, à *Bex*, CHE-106.823.147 (FOSC du 26.06.2024, p. 0/1006067990). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Lake Capital Holding SA**, à *Bex*, CHE-154.871.367 (FOSC du 06.07.2022, p. 0/1005514356). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Proja**, à *Bex*, Route de Vannel 11, 1880 Bex, CHE-310.431.484. Nouvelle association. Statuts du 06.11.2024. But: l'Association a pour but de créer, de développer et de mettre en oeuvre des programmes d'accompagnement de personnes vulnérables vers une insertion sociale et/ou professionnelle. Ressources: cotisations des membres; subventions; recettes provenant de la convention de prestations; dons et legs. Fellay Christian, de Val de Bagnes, à Monthey, président, avec signature collective à deux, Tamburini Marta, d'Italie, à Troistorrens, avec signature collective à deux, Birbaum Patrice, de Le Mouret, à Collombey-Muraz, sans signature, et Tagan Raphaël, de Troistorrens, à Ollon, sans signature, sont membres du comité.

• **EurêK-Immobilier Sàrl, en liquidation**, à *Blonay - Saint-Légier*, CHE-350.693.375 (FOSC du 18.05.2022, p. 0/1005476981). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Pelican Marine Services SA**, à *Blonay - Saint-Légier*, CHE-115.452.618 (FOSC du 09.09.2022, p. 0/1005558741). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Remo Immo Sàrl**, à *Blonay - Saint-Légier*, Route de Tiercier 10, c/o Davina Perez, 1807 Blonay, CHE-494.399.504. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but toutes opérations immobilières, soit notamment l'achat, la vente et la promotion de tous biens immobiliers, à l'exclusion des opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société pourra en outre, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, faire toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. La société peut en outre conclure des contrats de prêt avec ses associés, en qualité de débitrice ou de créancière, ou leur accorder des garanties, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associées-gérantes avec signature individuelle: Perrez Davina, de La Tour-de-Peilz, à Blonay - Saint-Légier, présidente, avec 100 parts de CHF 100, et Duronio Rachel, de La Tour-de-Peilz, à Vevey, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit

ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

- **ekspert SA**, à *Bogis-Bossey*, CHE-112.186.277 (FOSC du 10.07.2023, p. 0/1005791604). Bochud Jean est maintenant à Givrins.

- **BLINKS / OLIVIER FRUNEAU**, à *Bourg-en-Lavaux*, CHE-143.169.317 (FOSC du 06.12.2024, p. 0/1006197729). La vice-présidente de la Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal a prononcé l'effet suspensif de la procédure de faillite le 17.12.2024.

- **Zuber Investissement Sàrl**, à *Bourg-en-Lavaux*, CHE-332.771.907 (FOSC du 26.08.2024, p. 0/1006114369). Nouvelle adresse: Sentier des Vignes 1, 1098 Epesses.

- **Melo Holding SA**, à *Bremblens*, CHE-257.151.287 (FOSC du 27.08.2024, p. 0/1006115517). Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Hervest Fiduciaire SA (CHE-107.877.252), à Lausanne.

- **PhilTic Sàrl en liquidation**, à *Bussigny*, CHE-114.978.668 (FOSC du 06.04.2023, p. 0/1005719574). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

- **tera solar sa, succursale de Vaud**, à *Chavannes-près-Renens*, CHE-310.562.181 (FOSC du 13.02.2024, p. 0/1005960168). Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin du Closet 14, 1023 Crissier.

- **MCF Construction Sàrl**, à *Cheseaux-sur-Lausanne*, CHE-366.914.168 (FOSC du 27.10.2021, p. 0/1005321345). Statuts modifiés le 10.12.2024. Siège transféré à Donneloye. Nouvelle adresse: Rue du Collège 3a, c/o Yann Gysler, 1407 Mézery-près-Donneloye. Selon décision de son assemblée des associés du 10.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: MCF Construction Sàrl en liquidation. Gysler Yann est nommé liquidateur.

- **Deillon Aviation Consulting Sàrl en liquidation**, à *Coppet*, CHE-442.402.145 (FOSC du 21.06.2022, p. 0/1005500816). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

- **ICARE Procurement Services SA**, à *Coppet*, CHE-142.129.321 (FOSC du 16.10.2024, p. 0/1006155729). La société ayant transféré son siège à Fribourg, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

- **Immo Terre-Sainte Sàrl**, à *Coppet*, CHE-268.601.320 (FOSC du 12.05.2023, p. 0/1005745425). Statuts modifiés le 16.12.2024. Siège transféré à Nyon. Nouvelle adresse: Place du Marché 4, 1260 Nyon.

- **Etablissement médico-social "Le Château de Corcelles"**, à *Corcelles-près-Concise*, CHE-106.969.265 (FOSC du 04.10.2021, p. 0/1005304346). Statuts modifiés le 22.06.2023. Nouveau nom: Association des amis de la Fondation du Clos du Château. Nouveau but: l'association a pour but de soutenir les activités organisées par la fondation en faveur des personnes bénéficiant de ses prestations médico-sociales, avec notamment pour objectifs principaux de soutenir financièrement diverses activités internes et externes de la fondation auprès de ces personnes, dans un but d'amélioration de leur confort et de leur bien-être; permettre l'acquisition d'équipements et d'aménagements en leur faveur; organiser des activités récréatives en leur faveur. Nouvelles ressources: cotisations de ses membres; dons et legs; revenus de sa fortune; toute autre ressource autorisée par la loi. Transfert de patrimoine: selon contrat du 20.11.2024, l'association a transféré des actifs pour CHF 3'782'642.87 et des passifs envers les tiers pour CHF 860'460.10 à Fondation du Clos du Château, à Corcelles-près-Concise (CHE-110.024.126). Contre-prestation: aucune.

- **Chaudron Campus SA**, à *Crissier*, Chemin des Lentillières 15, 1023 Crissier, CHE-265.569.045. Nouvelle société anonyme. Statuts: 10.12.2024. But: la Société a pour but l'achat, la vente, la détention et la gestion de participations (à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE) dans toutes entreprises notamment dans les domaines de l'aérospatial et des technologies de rupture, et d'offrir à ces entreprises un accès à un espace de travail, une communauté et toutes autres ressources utiles à leur développement et la conduite de leurs activités. Elle peut accomplir tout acte et exercer toute activité qui sont en relation directe ou indirecte avec son but. Elle peut établir des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et peut détenir des participations dans d'autres sociétés. Elle peut acquérir, détenir, grever de droits réels limités, administrer et aliéner des immeubles en Suisse (à affectation exclusivement commerciale seulement) et à l'étranger. Elle peut accorder des prêts ou toute autre forme de financement à des sociétés affiliées ou à des tiers, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés affiliées ou de tiers. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier, e-mail ou au travers de la plateforme de communication électronique désignée par le conseil d'administration. Administration: Dassault Quentin Louis Georges Thierry, de France, à Paris (France), président, avec signature individuelle, et Eckert Jean-Blaise, de Delémont, à Collonge-Bellerive, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

- **Swiss Time Lab Gigaud**, à *Crissier*, CHE-227.934.913 (FOSC du 08.08.2022, p. 0/1005537009). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

- **Waibel Mobil-Home Import Sàrl**, à *Cudrefin*, CHE-110.502.539 (FOSC du 09.05.2014, p. 0/1493459). Waibel Liselotte, qui n'est plus associée-gérante et

dont la signature est radiée et Waibel Sven Orlando, qui n'est plus associé, cèdent respectivement une part de CHF 49'000 et une part de CHF 1'000 à Waibel Holding GmbH (CHE-240.642.476), à Mühleberg, nouvelle associée, avec une part de CHF 49'000 et une part de CHF 1'000. Waibel Kim Bianca est nommée gérante présidente. Procuration collective à deux est conférée à Portmann Katrin Silvia, de Aeschi (SO), à Cudrefin.

- **Baltisberger Immobilier SA**, à *Denges*, CHE-107.047.612 (FOSC du 26.06.2024, p. 0/1006067968). Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouveau but: la société a pour but toutes opérations immobilières, la gérance et la gestion immobilière, les rénovations et entretiens d'immeubles, ainsi que toutes opérations financières, à l'exclusion de toutes opérations immobilières prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE).

- **PsychoLab Sàrl en liquidation**, à *Denges*, CHE-177.813.122 (FOSC du 18.10.2022, p. 0/1005585860). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

- **Swisscast SA, en liquidation**, à *Denges*, CHE-277.694.088 (FOSC du 19.01.2023, p. 0/1005656925). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

- **DSG Rénovation Sàrl**, à *Ecublens (VD)*, CHE-499.068.322 (FOSC du 04.02.2019, p. 0/1004557984). Gualter da Silva Carlos, qui n'est plus associé, cède ses 50 parts de CHF 100, par 25 parts de CHF 100 chacun, à l'associé-gérant président da Silva Manuel, maintenant à Delães (Portugal), désormais titulaire de 125 parts de CHF 100, et à l'associé-gérant Gualter da Silva Rui, maintenant à Lausanne, désormais titulaire de 75 parts de CHF 100. Signature individuelle est conférée à Gualter da Silva Yahia-Chérif Elisa, du Portugal, à Bossonnens. Statuts modifiés le 05.12.2024. Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Avenue de Béthusy 60, 1012 Lausanne. Nouvelles communications aux associés: par lettre ou par courriel.

- **Fondation Santonomia Suisse**, à *Ecublens (VD)*, CHE-271.540.682 (FOSC du 11.01.2022, p. 0/1005378552). Le Département fédéral de l'intérieur ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 15.05.2024, le nom est radié.

- **Medair**, à *Ecublens (VD)*, CHE-106.064.950 (FOSC du 29.01.2024, p. 0/1005946787). Statuts modifiés le 15.06.2024. Nouveau but: medair est une organisation humanitaire fondée sur des valeurs chrétiennes qui répond aux situations de conflits, d'épidémies et de catastrophes pour que les personnes les plus vulnérables et les plus isolées puissent se relever des crises dans la dignité et l'espoir. Medair est une organisation à but non lucratif qui poursuit des objectifs caritatifs. Les activités commerciales, si elles sont menées de temps à autre, ne figurent pas parmi les principaux objectifs de l'association. Les activités commerciales mises en oeuvre le sont pour soutenir l'association et l'aider dans son mandat. Nouvelles ressources: cotisations, dons, legs, prêts, parrainages, partenariats, subventions publiques et institutionnelles, recettes, revenus et toute autre source autorisée par la loi. Wilson Peter n'est plus membre du comité de direction; sa signature est radiée. Morgan Fady Karam Ghobrial Abdelmalek, d'Egypte, au Caire (Egypte), avec signature collective à deux, avec le président, Pak Chin Yong, du Canada, à Goyan City (Corée du Sud), avec signature collective à deux, avec le président, et Tunbridge Clare Katherine, du Royaume-Uni, à Oxford (Royaume-Uni), avec signature collective à deux, avec le président, sont membres du comité de direction.

- **Gold Hill Sàrl**, à *Epalinges*, CHE-383.333.185 (FOSC du 28.12.2020, p. 0/1005060039). Wicht Alan n'est plus gérant; sa signature est radiée.

- **MD CeMiDa SA**, à *Epalinges*, CHE-107.360.078 (FOSC du 23.05.2022, p. 0/1005480237). Diserens Céline n'est plus administratrice; sa signature est radiée.

- **SeedIMPULSE SA**, à *Epalinges*, CHE-472.883.393 (FOSC du 05.04.2024, p. 0/1006002340). Statuts modifiés les 11.07.2024 et 25.10.2024. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 sont transformées en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel.

- **Maison de l'Assemblée Chrétienne d'Essertines-sur-Yverdon**, à *Essertines-sur-Yverdon*, CHE-113.722.994 (FOSC du 16.04.2024, p. 0/1006010446). Blatter Daniel, de Ringgenberg BE, à Tévenon, est membre du comité avec signature collective à deux.

- **X Dillenseger Consulting**, à *Etoy*, Chemin de la Corniche 10, c/o Xavière Tiphaine Dillenseger, 1163 Etoy, CHE-321.920.557. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Dillenseger Xavière Tiphaine, de France, à Etoy, avec signature individuelle. But: prestation de service de conseil et d'assistance dans les domaines des études de marché, de l'analyse de données, du marketing, de l'innovation et de la communication.

- **FAST-TAXI Sàrl**, à *Eysins*, Grand'Rue 18, c/o Younes Zrikem, 1262 Eysins, CHE-421.494.578. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13.12.2024. But: la société a pour but l'exécution de tous types de prestations dans le domaine du transport, notamment le transport de personnes et la location de voitures. La société peut en outre exercer toute autre activité en lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Zrikem Younes, de Le Noirmont, à Eysins, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par

courriel. Selon déclaration du 13.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **D.B. Distribution SA**, à *Forel (Lavaux)*, CHE-112.699.766 (FOSC du 25.10.2024, p. 0/1006163409). Large Florent est maintenant à Oron.

• **PROVIDENCIA Sàrl**, à *Founex*, CHE-170.668.451 (FOSC du 23.01.2024, p. 0/1005941888). La société ayant transféré son siège à Sion, la raison de commerce est radiée de l'office du Registre du commerce du canton de Valais.

• **Frick Capital SA**, précédemment à *Genève*, CHE-110.039.501 (FOSC du 23.12.2021, p. 0/1005366312). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue du Port-Franc 2a, 1003 Lausanne. Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but: tous services dans le domaine du conseil en matière de gestion de biens ou de fortune notamment à des personnes physiques en fonction de leurs besoins financiers et sanitaires (santé), toute activité de gestion de fortune pour son propre compte ainsi que tout conseil et assistance dans les domaines économique, financier, administratif, les opérations immobilières prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. Frick Lancelot n'est plus président. SFD Swisscontrol SA (CH-660-0185007-1) n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 02.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **One Out Swiss Sàrl**, à *Gilly*, Chemin Sous l'Eglise 26, c/o Alain Cordey, 1182 Gilly, CHE-322.368.533. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 16.12.2024. But: la société a pour but l'importation, l'exportation, la distribution, le commerce, l'achat et la vente de produits de confection hommes et femmes, en détail et en gros, ainsi que la vente d'accessoires de mode. La société peut procéder à toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, en relation directe ou indirecte avec son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties de toute nature, soit à des tiers, soit à ses associés, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Cordey Alain, de Montanair, à Gilly, avec 20 parts de CHF 100, gérant président avec signature individuelle, et INDUSTRIA CONFEZIONI MONTECATINI*IN.CO.M. - S.P.A. (PT-98863), à Pieve a Nievole (Italie), avec 180 parts de CHF 100. Gérant avec signature individuelle: Semboloni Massimiliano, d'Italie, à Massarosa (Italie). Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 16.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **ADSHome Sàrl**, à *Gland*, Rue du Midi 10, 1196 Gland, CHE-321.951.782. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but l'installation de système de sécurité d'alarme, bureau d'ingénieries en système incendie et développement, contrôle d'accès, installation et dépannage en électrotechnique, développement en système domotique y compris toute prestation de services et conseils dans ce domaine d'activités. D'une manière générale, la société peut en outre effectuer, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, financières, mobilières se rapportant directement ou indirectement à son but principal ou susceptible de participer à sa réalisation et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires ou connexes. Elle peut créer des filiales ou des succursales en Suisse ou à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Regard Thierry, de Hermance, à Chens-sur-Léman (France), avec 200 parts de CHF 100. Signature individuelle est conférée à Stettler Quentin, de Aubonne, à Gland, directeur. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit (courrier simple ou par courriel). Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **CAR-ISSIMO SA**, à *Gland*, CHE-289.684.487 (FOSC du 24.01.2022, p. 0/1005388227). Statuts modifiés le 03.12.2024. Siège transféré à Bex. Nouvelle adresse: Rue du Simplon 25, 1880 Bex. Rectificatif: l'inscription n° 6747 du 19.04.2013 (FOSC du 24.04.2013, p. 0/7162328) est rectifiée en ce sens que les communications aux actionnaires s'opèrent par écrit ou par courriel (et non par courrier ou par courriel, comme publié).

• **Happy Little Moments Sàrl en liquidation**, à *Gland*, CHE-331.252.970 (FOSC du 21.12.2021, p. 0/1005363400). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Grin Transport et Location**, à *Jorat-Mézières*, Route du Nord 17, 1076 Ferlens VD, CHE-296.070.787. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Grin Claude, de Belmont-sur-Yverdon, à Jorat-Mézières, avec signature individuelle. But: location de matériel divers notamment pour les manifestations; transport professionnel de personnes et de marchandises.

• **Jetcraft Switzerland GmbH**, précédemment à *Kloten*, CHE-348.213.889 (FOSC du 20.07.2020, p. 0/1004940322). Statuts modifiés le 22.11.2024. Siège transféré au Mont-sur-Lausanne. Nouvelle adresse: Chemin de Budron A 14, 1052 Le Mont-sur-Lausanne. Nouveau but: la société a pour but notamment le commerce et le courtage d'avions neufs et d'occasion de toutes sortes pour son propre compte ou pour le compte de tiers ainsi que la fourniture de tout type de services qui y sont liés. La société peut acquérir, administrer et vendre des locaux et des biens de toute nature qui servent son but, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut, en Suisse et à l'étranger, créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue au sien, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières à l'exception des

opérations prohibées par la LFAIE, et conclure tous contrats propres à développer le but social ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les statuts ne dérogent plus à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales. Capital social: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Nouvelles communications aux associés: par écrit ou par courriel. Associée: Jetcraft Global Inc. (BVI 1764979), à Tortola (Îles Vierges britanniques), avec 200 parts de CHF 100. Gérants avec signature individuelle: Anderson Chad S., dont le prénom exact est Chad Steven, des USA, à Saint Paul (USA), président, Antonenko Peter A., dont le prénom exact est Peter Alexander, maintenant des USA, à Minnetonka (USA), et Ribeiro Felipe, maintenant de Mont-Vully, désormais à Jouxten-Mézery. Selon déclaration du 25.08.2011, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **bee.solutions IT Services Sàrl en liquidation**, à *La Tour-de-Peilz*, CHE-270.635.280 (FOSC du 05.04.2022, p. 0/1005443589). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **FLORGETAL Sàrl, en liquidation**, à *La Tour-de-Peilz*, CHE-114.824.700 (FOSC du 06.01.2023, p. 0/1005646485). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Fondation du Mont Noir**, à *L'Abbaye*, CHE-277.112.770 (FOSC du 09.01.2015, p. 0/1920163). Le Département fédéral de l'intérieur ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 28.09.2023, le nom est radié.

• **"F.I.N.A.L.E (Fondation Internationale d'Arts et Littératures Érotiques)"**, à *Lausanne*, CHE-110.402.211 (FOSC du 16.12.2021, p. 0/1005359366). L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 30.11.2023, le nom est radié.

• **AirWinder Suisse Sàrl, en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-340.130.053 (FOSC du 16.03.2022, p. 0/1005428530). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **ART.CHÍ.TECH.Studio Coelho**, à *Lausanne*, Chemin du Noirmont 13, 1004 Lausanne, CHE-319.541.506. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Coelho Marco, de Bussigny, à Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'un atelier d'architecture, de design et d'urbanisme; création et vente d'objets de design et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et l'aménagement de l'espace.

• **Caisse de retraite de l'enseignement privé (CREP) en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-104.439.832 (FOSC du 16.01.2019, p. 0/1004543307). L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale ayant constaté la clôture de la liquidation de la fondation le 09.11.2023, le nom est radié.

• **CH Capstone Holding Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-444.543.710 (FOSC du 25.08.2022, p. 0/1005547824). Phillips Caroline Lee Sarah est maintenant à Saint-George. Nouveau gérant: Rochat Frédéric, de L'Abbaye, à Pully, président, avec signature individuelle.

• **diabètevaud**, à *Lausanne*, CHE-101.137.599 (FOSC du 16.02.2024, p. 0/1005963751). Statuts modifiés le 15.06.2024. Nouveau but: l'Association se donne pour missions de contribuer au bien-être des personnes diabétiques dans leur vie quotidienne, au suivi et à l'optimisation de leur traitement. A cet effet, l'Association met l'accent sur les buts suivants: a) sensibiliser la population sur la maladie, ses complications et les facteurs de risque du diabète; b) répondre aux besoins et aux attentes des personnes diabétiques; c) favoriser les échanges et les partages d'expériences entre patient-e-s diabétiques; d) défendre et promouvoir les droits et les intérêts des patient-e-s; e) contribuer, notamment par l'éducation thérapeutique, à améliorer la prise en charge des patient-e-s diabétiques; f) collaborer avec les pouvoirs publics dans la prévention et le traitement du diabète; g) participer à la formation des professionnel-le-s de la santé dans le domaine du diabète; h) favoriser une approche globale de l'individu en promouvant des actions transverses aux maladies chroniques. Ebinger Raphaël n'est plus membre du comité; sa signature est radiée. Berger Christophe est nommé vice-président avec signature collective à deux. Bernheim Pascal, de Genève, à Lausanne, sans signature, Bürgin Arnaud, de Montreux, à Villeneuve (VD), sans signature, et Guex Nathan, de Blonay - Saint-Légier, à Grancy, sans signature, sont membres du comité.

• **Eastern Trading House SA**, à *Lausanne*, CHE-289.074.662 (FOSC du 03.07.2023, p. 0/1005784981). Statuts modifiés le 13.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but, en Suisse et à l'étranger, le commerce sous toutes ses formes (achat, vente, import, export, représentation): de dispositifs et d'appareils médicaux; d'appareils et d'équipements de laboratoire, de fournitures, d'appareils et d'équipements industriels, de fournitures et de biens d'équipements en relation avec l'imprimerie, de fournitures et d'équipements destinés à l'industrie de la fabrication de carreaux en céramique; ainsi que les services de fret et d'expédition et la prestation de tous services aux utilisateurs des biens susmentionnés notamment le développement et l'implantation de projets, les services de maintenance, la vente de pièces détachées et le conseil. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **EG Gökkoruk**, à *Lausanne*, Route de Berne 17, 1010 Lausanne, CHE-368.270.790. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Gökkoruk Nurgül, de Ecublens (VD), à Chavannes-près-Renens, avec signature individuelle. But: exploitation d'une station-essence avec shop.

• **El Barrio Food Sàrl en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-293.999.161 (FOSC du 30.05.2023, p. 0/1005756159). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Es-trad Eric Schopfer**, à *Lausanne*, CHE-108.519.016 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Fiduciaire Bettex Frères et Partenaires SA**, à *Lausanne*, CHE-102.119.227 (FOSC du 18.02.2019, p. 0/1004569120). Signature collective à deux est conférée à Bouyssarie Carole, de France, à Versonnex (France).

• **Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique**, à *Lausanne*, CHE-101.363.859 (FOSC du 02.07.2024, p. 0/1006073394). Acte de fondation modifié le 08.11.2024. Nouveau nom: Fondation de l'Opéra de Lausanne. Nouveau but: la fondation a pour but la promotion et la défense de l'art musical et lyrique, notamment la gérance et l'exploitation de l'Opéra de Lausanne et de ses dépendances - à l'exception du restaurant du Théâtre - ainsi que l'organisation de spectacles lyriques et musicaux. La fondation se veut d'utilité publique et ne vise aucun but lucratif.

• **Fondation pour le Musée International de l'Escrime**, à *Lausanne*, CHE-455.363.796 (FOSC du 27.07.2022, p. 0/1005530398). Le Département fédéral de l'intérieur ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 15.01.2024, le nom est radié.

• **FONDATION POUR LE PROGRES EN NEUROLOGIE**, à *Lausanne*, CHE-109.572.935 (FOSC du 10.10.2019, p. 0/1004735137). L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 08.11.2023, le nom est radié.

• **Groupe Glabs Sàrl en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-341.569.003 (FOSC du 11.12.2024, p. 0/1006202018). Le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé le 16.12.2024 l'effet suspensif de la faillite rendue le 04.12.2024. La raison de commerce redevient: Groupe Glabs Sàrl.

• **IM Teles Garanito**, à *Lausanne*, CHE-478.666.693 (FOSC du 13.11.2024, p. 0/1006177711). L'entreprise individuelle ayant cessé ses activités, elle est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, lit. b ORC.

• **IMRAD SA**, à *Lausanne*, CHE-380.823.398 (FOSC du 17.12.2024, p. 0/1006207709). Complément: l'inscription n° 24381 du 12.12.2024 (FOSC du 17.12.2024, p. 0/1006207709) est complétée en ce sens que la nouvelle raison de commerce est IMRAD SA et que le nouveau but est la société a pour but la gestion et l'exploitation de centres médicaux et notamment de centres d'imagerie médicale ainsi que la prestation de tous services dans ces domaines. La société peut créer des succursales et des filiales et prendre des participations dans d'autres entreprises. La société peut acquérir, détenir, grever et aliéner des immeubles et des droits de propriété intellectuelle. La société peut également exercer toute activité commerciale, financière et autre en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut accorder des prêts et d'autres financements directs ou indirects à des sociétés du groupe et à des tiers, y compris à ses actionnaires (directs et indirects) et aux sociétés du groupe de ces derniers, notamment dans le cadre d'accords de cash pooling (gestion centralisée de trésorerie), et fournir des sûretés de toute nature pour leurs engagements, y compris par le biais de droits de gages ou de transferts fiduciaire d'actifs de la société ou de garanties de quelque nature que ce soit, à titre onéreux ou non.

• **La Paddyserie Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-201.255.029 (FOSC du 24.09.2024, p. 0/1006137026). Leitão Fernandes Pedro, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 198 parts de CHF 100, par 100 parts de CHF 100 à l'associée Abbadie Maguy Julie, qui est nommée gérante avec signature individuelle, désormais titulaire de 101 parts de CHF 100, et par 98 parts de CHF 100 à l'associé Benoist Grégoire Claude Christophe, désormais titulaire de 99 parts de CHF 100.

• **L'heure de Voyage by Feierabend**, à *Lausanne*, Rue du Petit-Chêne 28, 1003 Lausanne, CHE-371.278.697. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Feierabend Peter, de Engelberg, à Villeneuve (VD), avec signature individuelle. But: vente de toute sorte de voyages, des transferts, des logements, voitures de location, assurance de voyages, ainsi que toutes les autres prestations qui pourront être nécessaire pour un voyage pour individuels et aux sociétés; conseils et toute activité de marketing y relatifs.

• **MAYANN SARL en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-180.444.255 (FOSC du 19.12.2024, p. 0/1006210774). Le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé le 16.12.2024 l'effet suspensif de la faillite rendue le 12.12.2024. La raison de commerce redevient: MAYANN SARL.

• **MJPA Locations Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-215.019.357 (FOSC du 14.05.2021, p. 0/1005181788). Jaquier Pierre-Alain, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 1'000 à Julier Laura, de Varen, à Lausanne, nouvelle associée, sans signature, titulaire de 10 parts de CHF 1'000.

• **MJPC Locations Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-156.150.184 (FOSC du 25.01.2021, p. 0/1005082650). Jaquier Pierre-Alain, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 1'000 à Julier Laura, de Varen, à Lausanne, nouvelle associée, sans signature, titulaire de 10 parts de CHF 1'000.

• **MS Eau SA**, à *Lausanne*, CHE-287.694.173 (FOSC du 17.08.2022, p. 0/100542916). Statuts modifiés le 27.11.2024. Siège transféré à Aigle. Nouvelle adresse: Chemin des Artisans 11, 1860 Aigle. Nouveau but: la société a pour but en Suisse et à l'étranger, toutes les opérations d'études, d'installations, de maintenance, d'entretien et de services pour les traitements d'eaux communales, agricoles et industrielles, des piscines, des bassins, des fontaines, des murs

d'eau et des murs végétalisés, l'aquaculture, l'aquaponie, l'aquariologie et autres techniques associées de même que la commercialisation, l'import, l'export et la représentation de tous produits, machines et accessoires y relatifs. Elle peut s'intéresser à toutes affaires connexes. Elle peut créer des succursales à l'étranger. Nouvelles communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Pitaval Frédéric n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Volery Denis, de Les Montets, à Romont (FR), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **PSY & CO Sàrl**, à *Lausanne*, Rue Saint-Martin 2, 1003 Lausanne, CHE-483.024.572. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 16.12.2024. But: la société a pour but d'exploiter une organisation de psychologues psychothérapeutes, superviser et organiser des formations dans les domaines du développement personnel, de la psychologie et de la psychothérapie. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, ainsi que faire toutes les opérations qui sont en rapport direct ou indirect avec son but ou qui sont de nature à le promouvoir. La société peut acquérir, charger, vendre et gérer des biens immobiliers en Suisse et à l'étranger. Elle peut également effectuer des financements pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que contracter des garanties et des cautions pour des filiales et des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Gonzalez Stéphane Daniel, de France, à Arzier-Le Muids, avec 100 parts de CHF 100, président, et Heulin (nom d'usage Gonzalez) Muriel, de France, à Arzier-Le Muids, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique. Selon déclaration du 16.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Restaurant Mon Repos S.A. en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-102.124.582 (FOSC du 01.03.2022, p. 0/1005417347). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Revizto SA**, à *Lausanne*, CHE-425.746.069 (FOSC du 11.07.2024, p. 0/1006082263). Procuration collective à deux est conférée à Bissérié Lise, de Seedorf (BE), à Renens (VD), et Dhanani Alim, de Pully, à Lausanne.

• **S.I. Doronette SA**, à *Lausanne*, CHE-103.170.656 (FOSC du 03.06.2021, p. 0/1005205926). Ammann Bruno n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Sutter Stefan, de Appenzell, à Birmensdorf (ZH), est membre du conseil d'administration, avec signature individuelle.

• **S.I. LA CITE RENENS B SA**, à *Lausanne*, CHE-103.162.088 (FOSC du 10.01.2023, p. 0/1005648955). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'achat, la construction, la location, la gérance et généralement la mise en valeur de propriétés immobilières et leur revente en bloc ou en détail, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE. La société peut, à titre de but secondaire, tant en Suisse qu'à l'étranger: - exercer toute activité financière, commerciale et industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but (à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE); - créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.

• **S.I.GN Partenaires SA**, à *Lausanne*, CHE-113.027.397 (FOSC du 25.09.2024, p. 0/1006138126). Mauvernay Thierry Bruno Fernand Marie se prénomme désormais Thierry. Beth Sébastien Pierre Alexandre Olivier se prénomme désormais Sébastien. Marguerat Sophie est nommée directrice.

• **SIROWA Switzerland SA**, à *Lausanne*, CHE-353.318.703 (FOSC du 01.12.2017, p. 0/3905009). Chappuis Laurent n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Charpentier Flavien Baptiste, de et à Crassier, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Staff décor Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-177.376.050 (FOSC du 06.12.2024, p. 0/1006197785). Nouvelle adresse: Chemin de Praz-Séchaud 16, 1010 Lausanne.

• **Swissvet Group SA**, à *Lausanne*, CHE-113.004.054 (FOSC du 09.12.2024, p. 0/1006199206). Fusion: reprise des actifs et passifs de Cabinet vétérinaire du Molage S.A., à Aigle (CHE-107.329.051), selon contrat de fusion du 10.12.2024 et bilan au 30.06.2024, présentant des actifs de CHF 637'709, des passifs envers les tiers de CHF 887'914, soit un excédent de passifs de CHF 250'205. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation d'un expert-réviseur agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement des sociétés transférante et reprenante ont été postposées.

• **Tamedia Publications romandes SA**, à *Lausanne*, CHE-106.034.966 (FOSC du 16.10.2024, p. 0/1006155765). Bruderer Wyss Pascale, Meckel Miriam, Müller von Blumencron Mathias, Munck Sverre et Richter Konstantin ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. La signature de Dayer Ariane, Gabella Christine Eva Antoinette, Macciachini Sandro et Spiri Reto est radiée. Prinzessin zu Waldeck und Pyrmont Tanja Cassandra, de Allemagne, à Gauting (Allemagne), avec signature collective à deux, et Sermier Jammes Brigitte, de Arbaz, à Epalinges, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Signature collective à deux est conférée à Bärtschi Simon Matthias, de Eggwil, à Ostermundigen.

• **Tramezzini Bar Sàrl en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-488.798.043 (FOSC du 18.02.2021, p. 0/1005104810). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Yanedo SA**, à *Lausanne*, Rue du Petit-Chêne 18bis, 1003 Lausanne, CHE-301.382.065. Nouvelle société anonyme. Statuts: 26.11.2024. But: la société a

pour but : la prestation de services informatiques, comprenant la consultation, l'implémentation, la maintenance et le support de systèmes et infrastructures informatiques; le développement, la conception, la production, la commercialisation et la maintenance de logiciels, en particulier dans les domaines financier et immobilier; la fourniture de services de conseil et de formation en matière de technologie de l'information, de transformation digitale et d'innovation technologique; la fourniture de services de communication, y compris la conception et la mise en oeuvre de stratégies de communication d'entreprise, de relations publiques et de marketing digital; l'achat, la vente, la représentation et la distribution de produits et services liés aux activités susmentionnées; la gestion de toutes affaires immobilières, gérance, administration, entretien, achat, vente, courtage d'immeubles, pour le compte de tiers ou pour son propre compte, ainsi que toutes opérations se rapportant à cette branche d'activité, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), : - exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; - créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 20'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à la création conditionnelle d'un capital-participation par décision du 26.11.2024. Pour les détails, voir les statuts. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 26.11.2024; pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce ou par écrit (courrier recommandé ou courrier simple) ou par voie électronique (fax ou email). Administration: Gumy Frédéric, de Avry, à Orsières, président, avec signature individuelle, et Bochud Yannick, de Bossonnens, à Pully, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 26.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Yannick Munsch**, à *Lausanne*, Avenue des Bergières 43, 1004 Lausanne, CHE-171.595.582. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Munsch Yannick, de France, à Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'un cabinet de physiothérapie et massage; traitements à domicile et en cabinet.

• **Kalusivikako Premium Screen**, à *Lucens*, CHE-402.768.195 (FOSC du 31.10.2023, p. 0/1005873371). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 17.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite avec effet à partir du 17.12.2024, à 14h00.

• **KeM.Tech SA**, à *Lully (VD)*, CHE-115.423.806 (FOSC du 19.03.2024, p. 0/1005989390). Bossu Dominique est maintenant à Plan-les-Ouates.

• **FONDATION RIVES PUBLIQUES**, à *Mies*, CHE-207.188.354 (FOSC du 19.08.2021, p. 0/1005274101). La fondation ayant transféré son siège à Vitznau sous le nom Stiftung RIVES PUBLIQUES, le nom est radié d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Ambiance Création Sàrl en liquidation**, à *Montreux*, CHE-334.725.137 (FOSC du 21.09.2022, p. 0/1005566365). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Ginox SA**, à *Montreux*, CHE-110.055.078 (FOSC du 12.06.2024, p. 0/1006055271). Berger Jacques et Berney Laurent ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Miauton Jean-Jacques, de Avenches, à Epalinges, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Léa Simone Götschmann**, à *Montreux*, CHE-466.123.061 (FOSC du 14.11.2024, p. 0/1006178782). Nouveau but: marketing sur les réseaux sociaux et vente en ligne de produits de beauté.

• **Taxi du Lac Montreux Sàrl**, à *Montreux*, Avenue des Alpes 37, c/o Futurim Sàrl, 1820 Montreux, CHE-441.662.293. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de transport et de taxi, comprenant notamment le transport de personnes, la location de tous types de véhicules avec ou sans chauffeur ainsi que l'import-export et le commerce de tous types de produits. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Milic Verica, de Serbie, à Villeneuve (VD), avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **CHANG LONG Sàrl**, à *Morges*, CHE-210.684.240 (FOSC du 10.02.2020, p. 0/1004826437). Statuts modifiés le 16.12.2024. Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue du Valentin 41, 1004 Lausanne. Feng Yachan, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Aeschlimann Sacha Suk Hwan, de Langnau im Emmental, à Cugy (VD), nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **Moudon Barbershop, Zedo**, à *Moudon*, CHE-421.915.410 (FOSC du 18.11.2024, p. 0/1006181307). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **SupplyRecycling Cédric Benoist**, à *Moudon*, Rue des Tisserands 24, 1510 Moudon, CHE-251.648.891. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Benoist Cédric, de France, à Lausanne, avec signature individuelle. But: collecte, tri et vente de cartouches d'encre usagées et de toners pour imprimantes.

• **Bike Island Sàrl**, à *Nyon*, CHE-152.000.723 (FOSC du 01.12.2020, p. 0/1005036310). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 16.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 16.12.2024, à 09h00. La raison de commerce devient: Bike Island Sàrl en liquidation (Bike Island GmbH in Liquidation) (Bike Island Sagl in liquidazione) (Bike Island Sàrl in liquidation).

• **Blue Lotus Coffee & Tea Sàrl en liquidation**, à *Nyon*, CHE-211.783.100 (FOSC du 02.06.2020, p. 0/1004901039). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **B-REST SA**, à *Nyon*, CHE-433.698.260 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Bagnoud Rosemarie n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Bagnoud Asté Nadine signe désormais individuellement. Fidalliance SA (CH-550-1046650-3) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: PKF Fiduciaire SA, succursale de Sion (CHE-390.149.037), à Sion.

• **CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse**, à *Nyon*, CHE-312.532.328 (FOSC du 19.08.2024, p. 0/1006109584). Signature collective à deux est conférée à Cremmel Philippe, de France, à Gex (France), Lauer Christel, de France, à Arzier-Le Muids, et Laussel Baptiste, de France, à Genève.

• **Fondation PubliCap**, à *Nyon*, CHE-443.468.112 (FOSC du 15.11.2022, p. 0/1005604867). Audard-de Toledo Anne et Schmidt Claude ne sont plus membres du conseil de fondation; leur signature est radiée. Berdoz-Horn Béatrice, de Rossinière, à Perly-Certoux, avec signature collective à deux, et Falbriard Nathalie, de Corsier (GE), à Anières, avec signature collective à deux, sont membres du conseil de fondation.

• **Fool Monks Sàrl en liquidation**, à *Nyon*, CHE-282.972.519 (FOSC du 18.11.2022, p. 0/1005608220). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Kiosque Au Trèfle à Quatre Gasimi Jamil**, à *Nyon*, Route de Divonne 4bis, 1260 Nyon, CHE-454.422.396. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Gasimi Jamil, de Royaume-Uni, à Genève, avec signature individuelle. But: exploitation d'un kiosque.

• **SWISSDEV Léman Sàrl**, à *Nyon*, CHE-219.565.771 (FOSC du 30.11.2021, p. 0/1005345914). Nouvelle adresse: Chemin du Joran 1, 1260 Nyon.

• **Trianon SA**, à *Nyon*, CHE-108.645.201 (FOSC du 17.12.2024, p. 0/1006207735). La signature de Renaudet Georges est radiée.

• **Aiglon Collège Services S.A.**, à *Ollon*, CHE-107.049.315 (FOSC du 03.12.2024, p. 0/1006193962). Sandler Steven n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

• **S.I. Francim S.A.**, à *Ollon*, CHE-103.346.346 (FOSC du 25.05.2021, p. 0/1005191331). Nouvelle adresse: Avenue Centrale 120, c/o Fiduciaire Turrian SA, 1884 Villars-sur-Ollon. Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Turrian ImmoHospitality SA**, à *Ollon*, CHE-101.427.212 (FOSC du 29.06.2023, p. 0/1005782088). Turrian Jean-Charles est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Atelier POM Sàrl**, à *Ormy*, Route de la Plaine 8, c/o Mathilde Chéreau, 1317 Ormy, CHE-235.388.912. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but la planification et la réalisation de tous projets de construction, ainsi que l'exercice de toutes activités dans le domaine de l'immobilier, en particulier l'achat, la vente, le courtage, l'expertise et la gérance d'immeubles, à l'exception des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger. Elle peut prendre des participations à toutes entreprises, exercer toutes activités et se charger de toutes fonctions ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: KPL architecture Sàrl (CHE-452.995.391), à Perroy, avec 100 parts de CHF 100, et OMME Group SA (CHE-457.729.307), à Ormy, avec 100 parts de CHF 100. Gérants: Barbary Olivier, de France, à Ormy, gérant président, Chéreau Mathilde, de France, à Ormy, tous deux avec signature collective à deux, pas entre eux, et Tropin Priscilla, de Nyon, à Perroy, avec signature collective à deux. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **ANTELSAT Sàrl en liquidation**, à *Oulens-sous-Echallens*, CHE-106.425.686 (FOSC du 05.05.2023, p. 0/1005739827). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Swiss Signature Sàrl**, à *Payerne*, CHE-384.173.748 (FOSC du 18.10.2024, p. 0/1006158087). Sahin Metin, qui n'est plus gérant et dont la signature est radiée, et Pythoud Christian, qui ne sont plus associés, cèdent chacun 100 parts de CHF 100 à Laouina Hicham, de France, à Bossonnens, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.